

UNIVERZITA PALACKÉHO V OLMOUCI

FILOZOFICKÁ FAKULTA

**Certains aspects de la causalité
dans la perspective comparative et contrastive**

Mgr. Vladimír DZIAK

DIZERTAČNÍ PRÁCE

2013

UNIVERZITA PALACKÉHO V OLOMOUCI

FILOZOFICKÁ FAKULTA

KATEDRA ROMANISTIKY

**Certains aspects de la causalité
dans la perspective comparative et contrastive**

DIZERTAČNÍ PRÁCE

Mgr. Vladimír DZIAK

Školitel:

doc. PhDr. Jan Holeš, Ph.D.

Olomouc 2013

Analytický list

Autor:	Vladimír DZIAK
Název práce:	Certains aspects de la causalité dans la perspective comparative et contrastive
Jazyk práce:	francouzsky
Typ práce:	Dizertační práce
Počet stran:	155
Akademický titul:	Philosophiæ doctor (Ph.D.)
Univerzita:	Univerzita Palackého v Olomouci
Fakulta:	Filozofická fakulta
Katedra:	Katedra romanistiky
Studijní obor:	Románské jazyky
Studijní program:	Filologie
Město:	Olomouc
Školitel:	doc. PhDr. Jan Holeš, Ph.D.
Datum odevzdání:	květen 2013
Klíčová slova ve FJ:	Causalité, linguistique comparative et contrastive, le corpus parallèle, condition, concession, but.
Citování práce:	DZIAK, Vladimír: Certains aspects de la causalité dans la perspective comparative et contrastive. Dizertační práce. Olomouc: Univerzita Palackého, Filozofická fakulta, 2013. 155 s.
Název práce v AJ:	Certain Aspects of Causality in Comparative and Contrastive Perspective.
Klíčová slova v AJ:	Causality, comparative and contrastive linguistics, parallel corpus, condition, concession, purpose.
Název práce v ČJ:	Vybrané aspekty kauzality z komparativně-kontrastivního hlediska.
Klíčová slova v ČJ:	Kauzalita, komparativní a kontrastivní lingvistika, paralelní korpus, podmínka, přípustka, účel.

Abstrakt ve FJ

Le phénomène de la causalité reste une des notions les plus souvent discutées dans le cadre des sciences du langage, mais il trouve sa place importante également au sein d'intérêt des sciences philosophiques. Traditionnellement définie comme le rapport unifiant deux éléments clés – la cause et l'effet – la causalité enjambe toutes les entités du monde autour du locuteur au sens linguistique, mais, en plus, il s'agit d'une notion omniprésente au sens ontologique. Vu les approches et les conceptions méthodiques différentes, l'objectif des propos théoriques a été d'examiner certaines de ses propriétés définitoires et les notions en jeu en les incorporant dans la conception méthodologique de notre travail, à savoir de les positionner dans la perspective comparative et contrastive. Ainsi, le premier chapitre théorique comprend les théories linguistiques de la causalité qui ont fortement marqué la tradition linguistique française et tchéco-slovaque. De cette façon, les linguistes de la tradition grammaticale française ne conçoivent pas la problématique des sous-catégories particulières de la causalité d'une même manière que la tradition tchéco-slovaque qui met en évidence les débats particuliers des sous-catégories causales en les associant aux compléments circonstanciels et les subordonnées pertinentes adverbiales (cause au sens restreint, conséquence, concession, condition et but). Le travail synthétise donc certaines théories de la linguistique comparative et contrastive dont certains méthodes synchroniques ainsi que diachroniques ont été observées depuis longtemps avec la suspicion et c'est pourquoi il a paru opportun de mettre en valeur l'enjeu des données empiriques issues des corpus multilingues dans les approches les plus récentes. Le corpus parallèle français-slovaque étant un des pionniers des corpus multilingues dans la tradition slovaque, le travail présente aussi quelques circonstances de sa formation et de son fonctionnement ainsi qu'il expose certaines de ses particularités techniques. Les chapitres pratiques sont consacrés à trois sous-catégories sélectionnées du phénomène de la causalité en analysant certains moyens explicites de leur représentation au plan syntaxique. La partie pratique traite donc quelques locutions prépositionnelles et conjonctives employées soit dans les phrases simples, soit dans les phrases complexes aux subordonnées circonstancielles de condition, de concession et de but et leurs équivalents slovaques correspondant dans le corpus parallèle.

Abstrakt v ČJ

Fenomén kauzality zůstává jedním z nejčastěji diskutovaných konceptů nejen v rámci lingvistiky, ale je také důležitým objektem výzkumu v rámci filozofických věd. Kauzalita je tradičně definována jako obecný vztah mezi dvěma základními prvky – mezi příčinou a následkem. Kauzalita v takovém pojetí tedy obsáhne všechny mimojazykové entity kolem mluvčího v lingvistickém smyslu, ale navíc jde o všudypřítomný pojem ve smyslu ontologickém. Vzhledem k tomu, že se jednotlivé metodologické postupy různí, cílem teoretické části bylo prozkoumat především některé určující vlastnosti pojmu kauzality, které se podílejí na jeho začlenění do metodologicko-teoretického základu naší práce se zřetelem na komparativně-kontrastní hledisko. První kapitola obsahuje vybrané lingvistické teorie kauzality, které byly dosud reflektovány v rámci francouzské a česko-slovenské jazykové tradice. Lingvisté v rámci francouzské gramatické tradice nepojímají jednotlivé konkrétní dílčí kategorie kauzality stejným způsobem jako česko-slovenská tradice, která je propojuje s problematikou příslovečných určení a následně na úrovni souvětí syntaxe s vedlejšími větami (příčina v užším slova smyslu, výsledek, podmínka, přípustka a cíl neboli účel). Práce tedy syntetizuje vybrané teorie komparativní a kontrastní lingvistiky a některé jejich synchronní a diachronní metody. Jelikož se v mnoha případech nahlíželo na tyto metody s nedůvěrou, v práci sejevilo vhodné upozornit na empirické přístupy zkoumání v rámci vícejazyčných korpusů patřícím k nejnovějším přístupům komparativní lingvistiky. Francouzsko-slovenský paralelní korpus je jedním z prvních slovenských vícejazyčných korpusů, a také proto se práce zabývá některými okolnostmi jeho vzniku a fungování, přičemž pojednává i o souboru jeho technických vlastností. Praktické kapitoly pojednávají o třech příčinných kategoriích kauzality i o prostředcích jejich vyjádření v syntaktické rovině. Praktická část se zabývá předložkovými a konjunktivními výrazy používanými buď v jednoduchých větách, nebo v podřaných typech souvětí s vedlejší větou podmínkovou, přípustkovou a účelovou a jejich odpovídajícími slovenskými ekvivalenty v paralelním korpusu.

Abstrakt v AJ

The phenomenon of causality remains one of the most commonly discussed concepts not only within linguistics; philosophical sciences attribute this notion of similar importance. Causality is traditionally defined as a relation unifying two key elements, the cause and the consequence. In this sense causality impacts all extralinguistic entities around the speaker in terms of linguistics; moreover, it is an omnipresent element in the ontological sense. Given the different approaches and methodological concepts, the objective of the theoretical part of our work was to examine some of the inherent properties of causality and incorporate them into the methodological framework of our research, namely with regards to comparative and contrastive perspective. Thus, the first chapter comprises selected linguistic theories of causality which have so far been reflected in French and Czecho-Slovak linguistic tradition. French grammarians traditionally do not perceive the problem of specific subcategories of causality in the same way as the Czech and Slovak ones do, the latter view in the optics of adverbials, and associate them with relevant adverbial phrases (cause in a narrow sense, result, concession, condition and purpose). The work thus synthesizes theories of comparative and contrastive linguistics and some of its synchronic and diachronic methods. As these have long been regarded with suspicion, it seemed appropriate to highlight the importance of the empirical approach in recent multilingual corpora studies. The French-Slovak parallel corpus is a pioneer among multilingual corpora in Slovak tradition, this being the reason why the work also presents some circumstances of its formation and functioning, as well as exposes some of its technical features. Practical chapters focus on three selected subcategories of causality by analyzing the means of their representation on a syntactic level. The practical research deals with prepositional and conjunctive expressions used either in simple sentences, or in complex sentences with subordinate clauses of condition, concession and purpose and their corresponding Slovak equivalents in the parallel corpus.

Pod'akovanie

Za cenné rady a pripomienky ďakujem v prvom rade svojmu školiteľovi doc. PhDr. Janovi Holešovi, Ph.D., ktorému vyslovujem zároveň veľké ďakujem aj za podnetnú spoluprácu a značnú podporu počas celého štúdia. Za kritické podnety a myšlienky ďakujem aj PhDr. Elene Zelenkovej, ktorá bola jednou z tých, ktorí mi zároveň otvorili cestu k širším horizontom komparatívnej lingvistiky počas vysokoškolského štúdia.

SOMMAIRE

Introduction	9
1 Cause et causalité	
1.1 Le point de départ – notions de base	11
1.2 Notions clés et leurs définitions générales	12
1.3 Cause et causalité dans la philosophie à travers des siècles	17
1.4 Cause et causalité en linguistique	20
1.4.1 La notion de la causalité dans la langue	20
1.4.2 Causalité à travers les différents plans de langue	34
1.4.3 Causalité et ses sous-catégories dans la langue	40
2 La linguistique contrastive et le corpus parallèle français-slovaque	
2.1 Linguistique contrastive et l'analyse contrastive	44
2.1.1 Les notions de base	45
2.1.2 Les aspects historiques	47
2.1.2.1 La naissance et le développement	47
2.1.2.2 La déception et les résultats escomptés	49
2.1.2.3 Le bouleversement et les nouvelles approches	53
2.2 Les corpus multilingues dans les études contrastives	54
2.3 Le corpus parallèle français-slovaque	58
2.3.1 Introduction	58
2.3.2 Le format des textes et le processus de conversion	59
2.3.3 L'analyse linguistique des textes dans le corpus	60
2.3.4 Le système d'alignement	61
2.3.5 Interface d'interrogation	64
2.3.6 Quelques remarques	65
3 Condition et l'hypothèse	
3.1 Certains aspects théoriques des conditionnelles (hypothétiques)	66
3.1.1 La conception sémantique de Trávníček	68
3.1.2 L'approche formelle de Vladimír Šmilauer	69
3.1.3 Les observations sémantico-syntaxiques des conjonctions utilisées dans les phrases conditionnelles de Svoboda	69
3.1.4 La conception communicationnelle et pragmatique de Grepl et Karlík	71
3.2 Les conjonctions et les locutions conjonctives de condition dans le corpus parallèle	75
3.3 Conjonction de condition par excellence – SI	76
3.3.1 Valeur temporelle – sens générique et nuance de répétition	77
3.3.2 Condition possible ou éventuelle au futur	78
3.3.3 Condition irréaliste et potentielle au présent	79

3.3.4 Condition irréaliste au passé	81
3.4 Les locutions conjonctives avec SI comme le deuxième élément	85
3.5 Les locutions conjonctives avec QUE comme le deuxième élément	89
3.6 Les locutions conjonctives sans élément particulier	93
3.7 Conclusion	95

4 Concession, opposition et restriction

4.1 Les propriétés définitives de la concession et les approches diversifiées	98
4.2 Les approches lexico-sémantiques de la concession	99
4.3 Les approches morphosyntaxiques	101
4.4 Les approches discursives et argumentatives	108
4.5 La concession et ses expressions.	109
4.6 Les moyens explicites exprimant la concession et l'opposition dans le corpus parallèle	111
4.6.1 Prépositions et les locutions prépositionnelles	111
4.6.2 Les conjonctions et les locutions conjonctives et quelques remarques sur le mode	113
4.6.3 Les conjonctions proprement concessives dans le FRASK	115
4.6.3.1 MCconj.Ia. + groupe verbal	115
4.6.3.2 MCconj.Ib. + groupe verbal	117
4.6.3.3 MCconj.Ic. + groupe verbal	118
4.7 Conclusion	119

5 But et finalité

5.1 Certains aspects théoriques	121
5.2 Le but à travers les plans de langue	123
5.3 L'expression du but au plan syntaxique	125
5.4 L'inventaire des locutions conjonctives et prépositionnelles de but	128
5.4.1 Les locutions sans spécification ou sans nuance particulière	129
5.4.2 Les locutions à une nuance de la perspective	131
5.4.3 Les locutions exprimant la perspective à éliminer	132
5.4.4 Les locutions à l'intentionnalité	133
5.4.5 Les expressions exprimant le but comme perspective d'une manière de faire	134
5.5 Conclusion	137

Conclusion	140
-----------------------------	-----

Bibliographie / Sources	143
--	-----

Introduction

« *Plus on réfléchit à la notion de cause, plus elle paraît obscure.* »

(Intellectica, No 38/2004/1.)

Lors de nos études universitaires et plus tard dans la pratique d'enseignant, nous nous sommes rendus compte des difficultés considérables voire omniprésentes surtout au plan syntaxique, rencontrées dans l'apprentissage de l'inventaire des locutions conjonctives et prépositionnelles exprimant la circonstance causale au sens large.

Ainsi, dans la thèse proposée, nous nous occupons de la problématique de la notion de la causalité, notamment nous mettons en évidence quelques particularités de ses formes explicites au plan syntaxique. La problématique de la causalité au sens large surpasse considérablement les sciences du langage vu ses propriétés ontologiques et épistémologiques. En outre, il ne s'agit pas uniquement d'un phénomène complexe à saisir au niveau théorique ou bien méthodique, mais il est particulièrement exigeant de délimiter, nommer et de définir l'inventaire de ses expressions aux plans de chaque langue, comme tout système linguistique possède l'inventaire significativement diversifié des expressions causales aux plans particuliers. Nos recherches visent à mettre en évidence certains aspects de la cause au sens large au plan syntaxique en employant les méthodes les plus récentes de la linguistique comparative et contrastive. C'est pourquoi nous avons basé nos réflexions sur les exemples provenant du corpus parallèle français-slovaque.

Les deux premiers chapitres aspirent à proposer des vues d'ensemble sur deux notions clés dans nos recherches, à savoir la cause au sens large ou bien la causalité et les spécificités de la linguistique comparative et contrastive. Ainsi, nous ne regardons la causalité ni dans la perspective d'une langue, ni dans le cadre d'une seule tradition grammaticale, mais nous mettons en perspective cette catégorie dans le cadre des langues d'une différence typologique et génétique avec deux traditions grammaticales distinctes. Nous examinons d'emblée certaines propriétés conceptuelles et définitoires de cette catégorie de la pensée humaine d'abord du point de vue théorique, c'est-à-dire nous nous occupons de la signification de ses sous-catégories et de ses aspects sémantiques, enfin, nous offrons une visée chronologique de l'évolution du concept causal à travers des conceptions philosophiques variées au cours des siècles. La causalité en linguistique constitue la deuxième partie des compilations

méthodiques et théoriques en mettant en valeur les conceptions les plus marquantes dans la tradition française ainsi que dans les approches linguistiques slovaques. Finalement, nous examinons les moyens de son expression au plan lexical, morphologique et syntaxique et nous introduisons notre propos à sa délimitation intérieure – les sous-catégories causales dont certaines deviennent les objets de la recherche dans la perspective comparative. Comme nous réalisons nos quêtes dans le corpus parallèle français-slovaque, nous jugeons indispensable de présenter en détails les notions de la linguistique comparative et contrastive dans la linguistique mondiale, sa place et ses méthodes, ainsi que nous offrons quelques aperçus sur le fond de toile du premier corpus parallèle slovaque. La partie pratique comprend nos observations sur trois sous-catégories causales – celle de la condition, concession et du but. Nous nous focalisons sur les moyens explicites choisis exprimant l'idée de sous-catégorie causale pertinente. Ce sont avant tout les locutions conjonctives et les locutions prépositionnelles françaises (dans le cas de finalité) que nous prenons en considération pour examiner leurs occurrences singulières dans le corpus en les complétant par les moyens linguistiques slovaques reflétant la même signification de la sous-catégorie causale. L'objectif de nos recherches est donc de mettre en comparaison quelques éléments de l'inventaire des moyens utilisés dans les phrases complexes à subordonnées de condition, de concession et de but. Les exemples provenant du corpus parallèle servent donc à la fois comme le matériel pour les études comparatives et contrastives, mais ils se relèvent comme des bases considérables pour la pratique et la théorie de traduction.

Cette thèse veut se présenter surtout comme une approche potentielle ou possible en analysant l'objet complexe de la causalité. Son expression et ses manifestations aux plans de la langue resteront pour toujours des défis non seulement pour la linguistique, mais aussi pour tout l'éventail des sciences humaines. Notre travail ne vise à proposer ni des réponses toutes-faites, ni des solutions universelles, bien qu'il, nous espérons, ouvre de nouvelles pistes à explorer dans les recherches comparatives et contrastives. Enfin, nous espérons que cette thèse servira comme le point de départ pour les futures recherches aux champs de la linguistique comparative et contrastive et remplira, au moins partiellement, certaines lacunes dans les relations linguistiques franco-slovaques actuelles.

1 Cause et causalité

*La causalité et la cause*¹ restent des notions fréquemment discutées non seulement dans le domaine des sciences du langage, mais surtout un des concepts les plus discutés dans le domaine des disciplines philosophiques, i. e. ontologie, épistémologie et logique. Malgré le nombre immense des travaux consacrés à la définition et à la délimitation de la causalité, la conceptualisation de cette dernière reste toujours un des thèmes inépuisables dans les recherches scientifiques vu sa nature complexe incorporant les entités extralinguistiques et reflétant le moyen d'organisation du monde.² En outre, les théories linguistiques et grammaticales ne restent non plus équivoques même à la terminologie et appréhendent cette notion dans les perspectives diversifiées s'appuyant sur les différents aspects de ce phénomène complexe. Ainsi, nous jugeons indispensable de mettre en valeur quelques propriétés de base dans le cadre des notions définitoires et nous présenterons quelques conceptions et théories philosophiques et linguistiques afin de proposer notre point de départ pour les recherches comparatives et contrastives.

1.1 Le point de départ – notions de base

Vu la complexité et l'hétérogénéité de la causalité et les notions terminologiques diverses et pluridisciplinaires nous renonçons d'emblée à dispenser d'une image complète et inépuisable de ce phénomène. Les disciplines sociales diverses se focalisent sur sa conceptualisation en se proposant de détailler minutieusement son mode de fonctionnement. Néanmoins, la nature de l'être humain est, depuis *le début*,³ marquée par le désir constant de connaître la cause des événements autour de lui. Historiquement, au fil d'évolution de la société, le prédécesseur de la philosophie – la

¹ Provenant du latin *causa, ae, f.* En slovaque, nous considérons dans notre travail comme les termes équivoques pour *la causalité* les expressions slovaques *príčinnosť, kauzalita* ou *kauzálnosť* et le terme *príčina* pour *la cause* en français. En anglais, à part le terme *causality*, nous rencontrons parfois *causation*. Le terme *causativité* représente pour nous les moyens linguistiques, notamment des paradigmes verbaux, en slovaque appelés *kauzativne konštrukcie*.

² Nous trouvons de nombreux exemples des travaux pluridisciplinaires sur les notions de la cause et causalité. Cf. LINX – Revue des linguistes de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, numéro 54, 2006 intitulé *La cause : approche pluridisciplinaire*. Sous la direction de Sophie Hamon et Mathieu Amy. La cause, dans la perspective des sciences de langages, est abordée ici en relation avec d'autres sciences humaines, théoriques ou pratiques (philosophie, psychologie, sociologie, sciences de l'éducation etc.).

³ Nous utilisons à dessein l'expression *début* afin d'incorporer l'évolution de l'humanité et de l'individu, à savoir la phylogénie et l'ontogénèse.

mythologie et les mythes – est fondé sur la volonté d'expliquer les phénomènes surmontant la raison et le raisonnement. Ce procédé explicatif déclenche donc la recherche de la *cause* des événements, des entités et des phénomènes variés. La donnée des causes peut donc être conçue aussi comme *l'explication*. La situation paraît assez similaire dans le cadre de l'ontogenèse de l'individu humain, à savoir les questions incessantes *pourquoi*. Des recherches préalables du début du XX^e siècle, sur le développement des enfants, avaient suggéré que les jeunes enfants n'étaient pas conscients des relations temporelles entre deux événements, et qu'ils ne pouvaient pas différencier *la cause de l'effet* avant l'âge de sept ou huit ans. Des travaux plus récents ont suggéré autrement : à trois ans ils avaient la capacité pour comprendre la *causalité*.⁴ La causalité et la cause restent donc des phénomènes omniprésents vu leurs natures principales – il s'agit des catégories de la pensée humaine reflétant les relations dans la structure organisationnelle du monde et ses éléments particuliers.

1.2 Notions clés et leurs définitions générales

La définition générale du dictionnaire monolingue⁵ conçoit *la cause* comme une notion universelle désignant parmi d'autres significations :

- a) *ce par quoi* une chose existe; ce qui produit qqch; origine, principe,
- b) *ce pourquoi* on fait qqch; motif, raison.

Surtout les philosophes apportent une critique de la notion de cause et mettent en valeur sa complexité et la difficulté qu'il y a eu à la définir dans toute l'histoire de la philosophie. Les difficultés de sa délimitation ne sont pas limitées uniquement dans les sciences philosophiques mais restent présentes (même dans leurs représentations inégales) à travers d'autres sciences sociales. « Toutes ces contributions [dans la revue linguistique en question] montrent ainsi que la difficulté à définir une grande catégorie conceptuelle provient, entre autres, des différents angles d'approches possibles. Chaque discipline s'intéresse à une face possible de ce polyèdre : abduction, explication, déduction, contre-factuel, compréhension, probabilité. Et la langue semble neutraliser toutes ces faces dans l'emploi non spécifique des mots « de cause », ce qui ajoute une difficulté supplémentaire et une richesse à la discussion. Ce qui semble

⁴ Frazier et al. 2009 : 1592-1611.

⁵ Le Petit Larousse 1990 : 187.

stable, pourtant, et rend sans doute la notion incontournable malgré la diversité des approches et la contestation éventuelle de la pertinence de la relation de causalité, c'est qu'elle fait partie des « universaux sémantiques », autrement dit qu'elle est présente dans toutes les langues (même si son expression concrète peut différer de l'une à l'autre). »⁶

Le terme *cause* désigne aussi bien l'antécédent (qui s'oppose au conséquent), décrit dans le processus – on oppose la « cause » à « l'effet » – que le processus même de cause, *i.e.* la relation qui se crée entre les deux événements – désignée aussi par le terme *causalité*, quand précisément on veut isoler la relation par rapport aux deux objets impliqués dans celle-ci. Ici, *cause* désigne le concept général consistant à poser entre deux événements une certaine relation (et par là ce terme englobe la relation et les événements) – le terme *événement-cause* servant plus spécifiquement à désigner l'antécédent.⁷

La causalité est sur cette base définit comme le rapport ou la relation qui unit la cause et l'effet. En philosophie, le terme la causalité signifie aussi un principe selon lequel tout fait ou un phénomène a une cause et les mêmes effets sont précédés par les mêmes causes dans les mêmes conditions. Similairement que la cause, les problèmes définitoires de la causalité comme une relation ne sont pas spécifiquement linguistiques. Bien que la langue soit un moyen particulièrement efficace pour exprimer les relations causales, la causalité n'est pas une propriété inhérente à l'explicitation linguistique. Božena Švihranová⁸ considère la causalité comme « la catégorie de pensée apte à exprimer les relations causales et celles d'effet dans la structure des objets et des phénomènes du monde. »

Le troisième terme auquel nous nous arrêtons est celui du *déterminisme*. Il s'agit d'une notion philosophique selon laquelle chaque événement est déterminé par un principe de causalité. Toute la succession des événements et des phénomènes est due au principe de causalité, rien n'apparaît sans la cause suffisante. C'est pourquoi le déterminisme s'oppose à l'autre terme philosophique – *nécessitarisme*. Ce dernier exprime la nécessité des phénomènes en vertu du principe de causalité, qui fait que, les mêmes causes produisant les mêmes effets, rien n'arrive qui ne soit nécessaire. Nous sommes en mesure de constater que le nécessitarisme relève essentiellement de

⁶ Hamon et al. 2006 : 7-11.

⁷ *Ibidem*, p. 49-59.

⁸ Švihranová 1978 : 60. La citation slovaque : *Kauzalita je kategória ľudského myslenia na vyjadrenie príčinnno-následných vzťahov v štruktúre poznávaných predmetov a javov.*

la philosophie alors que le déterminisme relève premièrement de la science. La distinction ne se manifeste pas clairement, mais ce qui démarque fondamentalement le déterminisme du nécessitarisme, c'est que l'obligation déterministe n'est pas une nécessité philosophique, mais une nécessité calculable en fait, en droit ou, du moins, en hypothèse. En outre, la philosophie traite la notion de déterminisme comme une conviction que l'évolution mondiale est à l'avance déterminée par son état actuel (ou son état quelconque du moment passé ou future). La conviction déterministe a atteint le plus grand succès aux XVIII^e et XIX^e siècles après les grandes découvertes des lois et des règles naturelles, à la physique en particulier. L'influence de la physique quantique a affaibli la position du déterminisme, mais ce dernier reste un des sujets particuliers pour les courants philosophiques quelconques.⁹

La notion suivante est avant tout un terme épistémologique, mais la tradition linguistique slovaque l'utilise afin d'exploiter les modèles complexes de la causalité dans le système de la langue. Il s'agit du terme *la chaîne causale* ou *la chaîne de causalité*.¹⁰

L'appareil terminologique dans les sciences de langages, y compris la linguistique, distingue très précisément les termes suivants :

sl.	<i>príčina – účinok</i>	vs	<i>dôvod – dôsledok</i>
fr.	<i>cause – effet</i>	vs	<i>raison – conséquence/conclusion</i>
angl.	<i>cause – effect</i>	vs	<i>reason/ground – consequence</i>

La colonne de gauche s'attache aux liens entre les phénomènes du monde. Voici un exemple de corpus:

*On peut voir au loin, **puisque** la nuit est claire, et il importe que nous ne soyons pas surpris!*

Noc je jasná, dovidieť d'aleko, a je veľmi dôležitá, aby nás neprekvapili!

Malgré les marqueurs linguistiques différents en français et en slovaque dans l'exemple ci-dessus (la proposition subordonnée de cause en français versus parataxe

⁹ Coufal 1982.

¹⁰ L'emploi de ce terme dans la conception de causalité de Švihranová est expliqué notamment par la grande influence de l'idéologie marxiste, mais elle le projette aussi afin de mettre en valeur le contexte entier du texte et afin d'exprimer les chaînes causales les plus complexes.

asyndétique ou propositions juxtaposées en slovaque), les phénomènes du monde ne changent pas. Voilà pourquoi un *phénomène I.* (clarté de la nuit) cause un *phénomène II.* (visibilité au loin) qui en est l'effet.



La colonne de droite se réfère aux liens entre des jugements ou des propositions à l'intérieur d'une déduction logique. Néanmoins, la situation n'est pas équivoque aux différents plans méthodologiques, la distinction des termes ci-dessus ne s'appuie pas sur des points de départ identiques. Švihranová¹¹ distingue deux types des relations causales dans le système de la langue, à savoir les relations entre *la cause* et *l'effet* (en slovaque *príčina – účinok*) et les relations entre *la raison* et *la conséquence* (en slovaque *dôvod – dôsledok*). Ainsi, elle ne distingue pas les termes liés aux phénomènes du monde et elle ne les oppose pas aux notions de jugement. Sa conception méthodologique (d'ailleurs pertinente dans la tradition linguistique slovaque) n'est pas esseulée de proposer ses propres points de départ terminologiques et la (non-)distinction parmi les notions terminologiques ci-dessus semble varier dans les concepts méthodologiques et théoriques des auteurs divers.

En ce qui concerne notre propos, tout en tenant compte de la délimitation des notions, nous considérons comme *cause – effet* et *raison – conséquence* à travers des conceptions variées, les termes linguistiques *cause (proprement dit)*¹² – *conséquence* comme des sous-catégories *de la causalité* ou *cause* (sens plus large). Le terme *causalité* (associé à la cause au sens plus large), employé linguistiquement, représentera dans notre conception l'hyperonyme des sous-catégories (cause, conséquence, concession, but, condition).¹³ Ainsi, en suivant l'objectif de notre recherche, il serait indispensable de délimiter nettement les deux conceptualisations de la causalité. Nous nous accordons avec le concept d'Alexandra Kratschmer¹⁴ qui constate : « Le terme «causalité» (en tant que concept extra-linguistique) dénote une

¹¹ *Op.cit.*, p. 61.

¹² *Infra*, p. 41-42. En slovaque, le terme employé est *vlastná príčina*.

¹³ *Infra*, p. 41-43.

¹⁴ Kratschmer 1998 : 171.

relation déterminée (à statut discuté) entre des phénomènes du monde. Le terme causalité (en tant que concept linguistique) dénote, pour nous, une stratégie explicative parmi d'autres, construite sur une structure référentielle particulière : en se servant de la stratégie de l'explication causale, le producteur d'un texte (écrit ou oral) stipule qu'il existe un lien (causal) entre deux ou plusieurs phénomènes du monde auxquels il se réfère ainsi directement. Selon nous, la causalité en tant que concept linguistique ne doit pas être définie à travers des critères extra-linguistiques.» Si dans le monde extra-linguistique, nous n'avons pas de possibilité d'observer la cause ou la causalité mais uniquement les deux événements qui la constituent, au contraire, la situation en langue est différente – il existe un inventaire de moyens linguistiques pour sa matérialisation. Sans même connaître la définition précise de *la cause*, c'est surtout la comparaison d'énoncés au langage (ou bien unités phrastiques en langue) possédant ou non certaine interprétation de sa signification aboutissant à une telle conclusion. En linguistique et dans les traditions grammaticales (slovaque ainsi que française), nous sommes en mesure de clairement distinguer les moyens linguistiques de la causalité. Ainsi, je tiens fermement à mettre en évidence cette propriété particulière de *la cause dite linguistique* par rapport aux autres conceptions de cause (cause scientifique, psychologique ou bien philosophique), et enregistrer les différentes formes qu'elle puisse prendre. L'une des expressions engendrant une telle interprétation sont les moyens de cause au sens large (ou de la causalité), à savoir l'objet de nos recherches – les conjonctions et les locutions conjonctives de subordinations – les connecteurs. Généralement, les connecteurs ont pour rôle linguistique de réunir deux phrases (soit l'expression de deux événements) en une seule, et d'explicitier le sens que prend l'association de phrases (relation de cause, de conséquence, de but, de temps etc.).¹⁵

La causalité pour nous représente donc la relation entre la cause et l'effet des phénomènes du monde; dans notre approche linguistique, il s'agit à la fois d'une stratégie argumentative dans le discours et la représentation, en fait, d'un résultat matérialisé de la catégorie ontologique par les éléments et les moyens linguistiques particuliers dont les conjonctions choisies font l'objet de nos recherches.

¹⁵ Hamon 2006 : 49-59.

1.3 Cause et causalité dans la philosophie¹⁶ à travers des siècles

Comme nous avons déjà constaté plus haut,¹⁷ la causalité a constitué depuis longtemps le sujet de plusieurs sciences, dont certaines réalisées uniquement dans une visée théorique de recherches cognitives sur l'être humain, et pour d'autres dans une perspective plus pratique de la connaissance empirique de la langue.

Dans la philosophie antique, il est utile de s'arrêter sur deux philosophes principaux employant la notion de *la cause* – Platon et Aristote. Platon étant un des premiers philosophes associant la cause à son terme cosmologique – celui de démiurge : « Il est parfaitement clair qu'il s'est servi du modèle éternel; car le monde est la plus belle des choses qui a un commencement, et son auteur la meilleure de toutes les causes. »¹⁸ La donnée des causes peut donc être conçue comme l'explication du fait et démiurge est associé au pouvoir causale, le principe organisateur de l'univers. Aristote, afin de répondre à une question *pourquoi*, introduit quatre types de causalités ou bien quatre causes :

- *cause matérielle* (la matière qui constitue une chose),
- *cause formelle* (l'essence de cette chose),
- *cause efficiente/cause motrice* (ce qui produit la chose),
- *cause finale* (ce « en vue de quoi » la chose est faite).

« On appelle cause, en un premier sens, la matière immanente [la cause matérielle] dont une chose est faite: l'airain est la cause de la statue... Dans un autre sens, la cause, c'est la forme et le paradigme [la cause formelle], c'est-à-dire la définition de la quiddité [l'essence qui se devait d'être réalisée]... La cause est encore le principe premier du changement ou du repos [la cause efficiente ou encore la cause motrice] : l'auteur d'une décision est la cause de l'action, et le père est la cause de l'enfant... La cause est aussi la fin, c'est-à-dire la cause finale; par exemple, la santé est la cause de la promenade. »¹⁹

La définition générale d'aujourd'hui de la cause s'associe à la cause efficiente aristotélicienne, les autres correspondraient aux notions de composition, catégorie et l'objectif. La cause efficiente était connectée à sa conception de la physique qui a reconnu quatre éléments, à savoir la Terre, l'Eau, l'Air, le Feu et complété par le

¹⁶ y compris l'épistémologie

¹⁷ *Supra*, p. 12-13.

¹⁸ Platon : *Timée ou de la nature*. 29a.

¹⁹ Aristote : *Métaphysique*, Delta, 2.1013a24.

cinquième élément – l'Éther. Sa typologie est constamment traitée dans plusieurs ouvrages (d'avantage en *Physique*²⁰), comme la théorie de causalité est étroitement liée aux questions philosophiques de base, i.e. l'objectif de la philosophie est de rechercher les causes variées. En plus, la théorie d'Aristote reste historiquement très pertinente : de nombreux philosophes accepteront totalement ou en partie cette théorie, de l'antiquité au XIX^e siècle, après perd en pertinence.

Au Moyen-Âge, nous pouvons observer certaine continuation dans la tradition aristotélicienne, notamment dans le courant scholastique représenté par Thomas d'Aquin, même si l'Église rejette ou méconnaît certaines de ses thèses fondamentales, i.e. *la causalité essentielle*, sous forme de déterminisme astral, dans l'explication de ces phénomènes de hasard ou de fortune qu'Aristote avait jointe à la simple *causalité accidentelle*. Thomas d'Aquin base ses opinions sur les idées d'Aristote et les approfondit en hiérarchisant les quatre causes aristotéliciennes : *cause finale* > *cause efficient* > *cause matérielle* > *cause formelle*. Les dernières sont dites « intrinsèques » en ce qu'elles constituent le sujet en son être même, et les deux dernières causes sont dites « extrinsèques », car elles ne sont pas constitutives de l'être de la chose. *La cause* est l'objet de plusieurs autres distinctions chez Thomas d'Aquin (*cause première et seconde, cause per se et per accidens* etc.) et elle fait aussi une des cinq voies de la preuve d'existence de Dieu – *ex ratione causae efficientis* (la causalité efficiente): l'enchaînement de causes à effet est observable dans la nature, or il est impossible de remonter de causes à causes à l'infini; il faut nécessairement une cause première – Dieu.²¹

Après le Moyen-Âge, la théorie d'Aristote devient de plus en plus critiquée, notamment par Niccolo Machiavelli dans le domaine de la politique et Francis Bacon dans le domaine du fonctionnement général des sciences. La remise en question de la notion de cause physique coïncidera avec la constitution des sciences physiques en tant que science indépendante de la métaphysique, et avec la révolution copernicienne.

Le XVIII^e siècle, très fortement marqué par les courants empiriques, représente de nouvelles vues sur les aspects de la causalité, notamment la conception philosophique de David Hume. « Parmi les études que Hume a laissées sur les diverses relations, la plus célèbre est sa critique de la causalité. La causalité devait, à vrai dire, le préoccuper

²⁰ Aristote : *Physique*, II, 3-9.

²¹ Thomas d'Aquin : *La somme de théologie*. Tome I.

particulièrement, comme semblant, dès le départ, mettre en échec son empirisme. Car cette relation ne se borne pas à lier deux termes présents en notre expérience : elle amène la pensée à passer d'une cause donnée à un effet encore non donné, mais seulement attendu. Si je vois du feu, je suis convaincu, par exemple, avant même de m'être brûlé, que, si j'y mets la main, le feu causera une brûlure. Faut-il donc croire qu'en ceci l'esprit, par ses seules ressources, soit capable de dépasser l'impression ? Tout au contraire, Hume va rechercher l'impression particulière dont naît l'idée de causalité. Qu'avons-nous dans l'esprit quand nous parlons de causalité ? Tout d'abord un rapport spatio-temporel de contiguïté et de succession immédiate. Même quand la cause et l'effet semblent lointains et séparés, nous supposons des chaînons qui les relient : la véritable cause est donc toujours tenue pour contiguë à l'effet. Mais contiguïté n'est pas causalité : souvent un fait en précède un autre sans que nous le tenions pour sa cause. L'idée de cause est celle d'une connexion nécessaire. »²²

Hume met en valeur le fait que l'être humain ne perçoit rien d'autre dans une série d'événements que les événements qui la constituent, voilà pourquoi notre connaissance n'est pas tout à fait empirique. Hume nie que nous puissions avoir une idée de la causalité autrement que par le fait que deux événements se sont toujours succédés : nous formons alors une sorte d'anticipation, qui nous représente que le second terme doit se produire, quand le premier se produit. Cette conjonction constante de deux événements et l'attente ou anticipation qui en résulte pour nous est tout ce que nous pouvons connaître de la causalité, i.e. nos idées ne peuvent pénétrer plus avant dans la nature de la relation de la cause à effet.²³

Aux XVIII^e et XIX^e siècles d'autres philosophes classiques, notamment Kant, Russell, Mill et, plus récemment, au XX^e siècle Lewis, Stalnaker, Largeault, Pearle ou Dowe, ont poursuivi la perspective plutôt logique en examinant l'interaction causale parmi les phénomènes et du dilemme du déterminisme et de la liberté – enfin, nous sommes en mesure de conclure que même de nos jours, le débat philosophique sur le concept de la causalité et loin d'être achevé.²⁴

²² Encyclopaedia universalis. *David Hume : La critique de la causalité.*

²³ [disponible sur internet] : http://fr.wikipedia.org/wiki/David_Hume

²⁴ La nature et le but de notre travail ne nous permet pas de présenter les grandes conceptions actuelles. Kistler 2004 : 139-185.

1.4 Cause et causalité en linguistique

La connaissance plus appréhendée des relations causales et du phénomène de la causalité parmi les objets, les actions et toutes les entités de la structure interne du monde ne devrait pas être pertinente uniquement pour les théories scientifiques abstraites, mais devrait assumer aussi une fonction pratique, entre autre, dans la pratique de l'enseignement de la langue ou, une fois ces théories sont mises en perspective comparative et contrastive, dans l'enseignement des langues étrangères. Les relations causales sont des relations sémantiques les plus fréquentes.²⁵

1.4.1 La notion de la causalité dans la langue

La problématique scientifique de la cause et causalité n'est pas un nouveau phénomène à la linguistique, vu qu'elle était, similairement qu'en philosophie, un des sujets le plus souvent discutés. Néanmoins, les approches l'analysant commencent à différer depuis les années soixante, voire nouvelle vues de son approche ont été introduites dans la tradition française ainsi que parmi les linguistes tchèques et slovaques. Cela s'explique grâce à l'extension des approches pluridisciplinaires dont les vues sur ce phénomène ont les points de départ communs, i.e. les aspects ontologiques, gnoséologiques ou bien logiques. L'interprétation de leurs aspects influe sur son positionnement dans les sciences de la langue.

En ontologie, la définition de la causalité s'attache entre deux termes déjà traités – ceux de *la cause* et de *l'effet*²⁶ mettant en évidence les aspects de la succession temporelle des ces derniers. Le terme *cause* désigne aussi bien l'antécédent (qui s'oppose au conséquent), décrit dans le processus – on oppose la « cause » à « l'effet » – que le processus même de cause, i.e. la relation qui se crée entre les deux événements – désignée aussi par le terme *causalité*, quand précisément on veut isoler la relation par rapport aux deux objets impliqués dans celle-ci. Ici, *cause* désigne le concept général consistant à poser entre deux événements une certaine relation (et par là ce terme englobe la relation et les événements) – le terme *événement-cause* servant plus spécifiquement à désigner l'antécédent. Shibatani et McCawley²⁷ l'expliquent de façon suivante :

²⁵ Švihranová 1978 : 60.

²⁶ *Infra*, p. 20.

²⁷ Rice University Symposium on Causation and Interpersonal Manipulation in Languages of Central and South America, Academic Press, New York (1978: 245-259).

« a) The relation between the two events is such that the speaker believes that the occurrence of one event, the caused event, has been realized at T2, which is after T1, the time of the causing event. b) The relation between the causing and the caused event is such that the speaker believes that the occurrence of the caused event is wholly dependent on the occurrence of the causing event; the dependency of two events here must be to the extent that it allows the speaker to entertain a counterfactual inference that the caused event would not have taken place at that particular time if the causing event had taken place, provided that all else had remained the same. » Selon Bak Sienkiewicz,²⁸ G. Gross en 1983 reprend presque le même concept de la cause:

« Le phénomène A est la cause d'un phénomène B quand les conditions suivantes sont remplies: (i) le phénomène A précède dans le temps le phénomène B, (ii) le phénomène A est nécessaire à l'apparition du phénomène. »

La succession ou perception temporelle de la relation causale est devenue le point principal de la critique dans les conceptions slovaques, notamment les travaux syntaxiques de František Kočiš²⁹ qui base ses réflexions sur la théorie méthodique de philosophe slovaque Jozef Coufal,³⁰ en mettant en valeur les aspects temporels, la cause est considérée comme l'antécédent, opposé au conséquent. La définition classificatoire de la causalité s'appuie sur les termes *subissant* et *subi*, i.e. actif et passif dans le temps. La succession temporelle de la causalité s'explique à la fois grâce à l'expérience empirique ainsi que ses explications dans l'histoire des idées, en étant associée à la notion de temporalité. Ainsi, l'aspect temporel fait preuve que la cause et l'effet se succèdent, se réalisent ou coexistent au même moment. Coufal s'oppose au dernier constat en se référant à une contradiction logique de cette succession vu que l'existence de la cause implique nécessairement l'existence de l'effet puisque sans l'effet il n'est pas possible de définir la cause étant donné qu'on identifie la cause sur les bases de la présence de l'effet. De cette façon, la cause ne peut pas être considérée comme l'antécédent de l'effet parce que si nous la considérons comme précédant, elle ne sera pas l'élément provocateur de l'effet et elle ne peut pas être nommée *la cause*. La relation temporelle et causale (la relation de la cause et de l'effet) incorpore certaine contradiction, de même, la temporalité absolue ne peut pas être un seul

²⁸ Bak Sienkiewicz 2010 : 13.

²⁹ Kočiš 1984 : 70-76.

³⁰ *Op.cit.*

critère de sa délimitation. Cette contradiction montre en même temps que la cause est en même temps l'effet (et vice versa), voilà pourquoi la question de la précedence ou de succession n'est pas une question sensée. Au cas où la temporalité absolue entrerait dans *les chaînes causales* et celles-ci seraient déterminées par le passé ou par le futur et où tout élément serait directement déterminé par son antécédent, la possibilité de la prédiction exacte existerait aussi pour le futur lointain, ainsi que l'exact « prédiction de passé. »

Cette succession temporelle incorporant la cause et l'effet (la raison et la conséquence) se projetait souvent dans les conceptions linguistiques, notamment dans les théories syntaxiques. Cela s'explique du fait que ce sont surtout des phrases complexes aux *propositions circonstancielles de cause*³¹ où la cause et la conséquence s'exprime dans les propositions indépendantes qui, au cours de leurs réalisations orales ou écrites, donnaient l'impression au récepteur que l'effet succède la cause ou bien la cause précède l'effet.³² La situation paraît tout à fait différente au niveau syntagmatique ou bien dans la cadre des éléments de la phrase, notamment quant aux compléments circonstanciels. Les compléments circonstanciels sont d'habitude juxtaposés aux verbes prédicatifs exprimant l'action et, grâce à leur sémantique, ils complètent ses aspects ingressifs, duratifs et conclusifs. Les traits de la succession temporelle de la relation causale ne sont pas si accentués comme dans les phrases complexes, comme la cause n'y prend pas de forme verbale, mais ce sont soit *des prépositions*, soit *des adverbes de cause*.

Prenons quelques exemples du corpus :

(i) *Étant donné que la décision concerne une autorisation accordée à un État membre à sa demande, elle ne constitue pas une obligation.*

Toto rozhodnutie sa týka povolenia udeliť členskému štátu výnimku na základe jeho vlastnej žiadosti a neukladá sa ním žiadna povinnosť.

³¹ Nous référons ici aux *subordonnées causales au sens large*, i.e. *de cause, conséquence, but, concession* et *condition*. Il est aussi utile de rappeler qu'en slovaque il existe une notion spécifique *nepravá parataxa* que nous traduisons dans notre travail comme *les propositions quasi-coordonnées*. Il s'agit des phrases complexes à conjonctions coordinatives dont le sens est perçu comme une relation de subordination. *Infra*, p. 108 et *passim*.

³² En latin connu comme *Post hoc, ergo propter hoc*.

(ii) *Marie sautait de joie et n'arrêtait pas de dire qu'il faisait beau.*

Marie bola od radosti celá bez seba a v jednom kuse opakovala, ako je krásne.

En analysant les exemples ci-dessus et en les opposant aux subordonnées circonstancielles en question, nous sommes en mesure de constater que la cause et l'effet coexistent d'une certaine manière, d'après la théorie de Coufal, où la succession temporelle de la cause et de l'effet ne constitue pas un élément clé dans cette relation.

D'après les travaux disponibles sur la problématique de la causalité, nous constatons que les relations causales et les moyens de leurs expressions au système de chaque langue constituent l'objet des recherches linguistiques. Malgré toute la complexité du phénomène de la causalité, nous ne trouvons pas le nombre suffisant des travaux purement linguistiques dans *la tradition slovaque* ou elle s'explique en connexion avec d'autres phénomènes linguistiques ou grammaticaux tout en soulignant soit le point de vue formel soit l'aspect sémantique, mais très rarement les aspects syntagmatiques, syntaxiques ou bien énonciatifs. En plus, il est utile de rappeler que les relations causales entre les entités extralinguistiques sont appréhendées non seulement grâce à l'expérience empirique mais avant tout en transmettant cette expérience au système linguistique. Dans la tradition francophone, les études linguistiques portant sur la causalité sont menées traditionnellement à l'intérieur de deux champs distincts. Le premier champ est constitué par les approches argumentatives et donc à l'organisation raisonnée du discours. Ce sont les connecteurs considérés comme causaux qui sont au centre de l'intérêt des chercheurs. Le deuxième champ d'investigation est celui de la sémantique lexicale, notamment les verbes qualifiés comme *causatifs*, selon le mode de participation du sujet à l'action, donc exprimant une certaine agentivité.

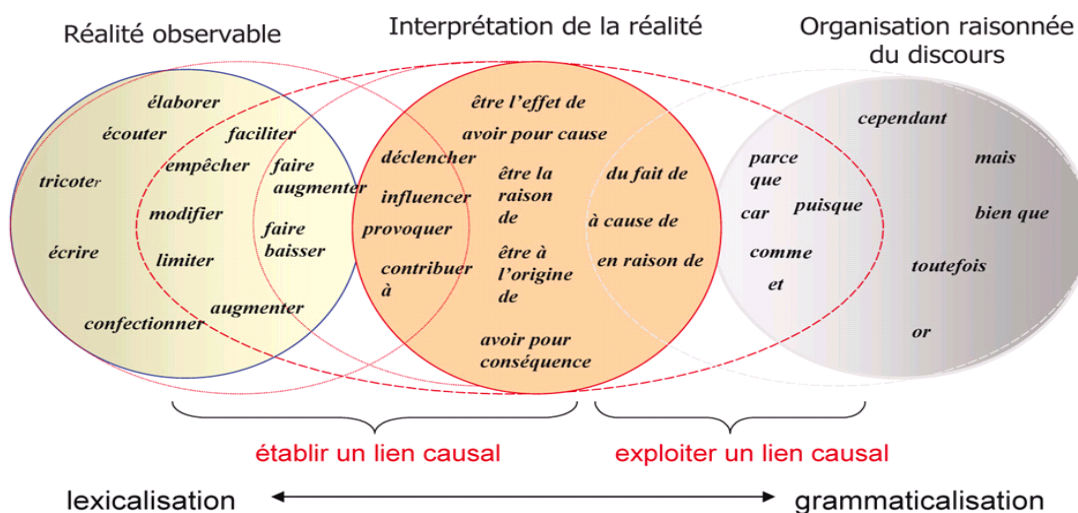
En parlant de la notion de la causalité, nous ne pouvons pas omettre les théories qui valorisent le processus de l'énonciation et donc y impliquent le rôle actif du sujet parlant ou bien le locuteur.³³ Jean-Pierre Declés et Agata Jackiewicz³⁴ par exemple, saisissent la causalité comme une démarche intellectuelle complexe intégrant d'une

³³ Cf. notre travail consacré à la conception polyphonique. *Koncepcia polyfonickej teórie a problematika modality v slovenčine a vo francúzštine*. In: VARIA XVII. Zborník zo XVII. kolokvia mladých jazykovedcov. Bratislava – Ružomberok: Slovenská jazykovedná spoločnosť pri SAV 2010, p. 77-84.

³⁴ Declés et Jackiewicz : 2006.

part, une relation efficiente entre les situations et d'autre part, une relation subjective entre cette relation efficiente et le locuteur qui la prend en charge. Cette participation active du locuteur se manifeste dans les modalités variées de prise en charge énonciative dans les structures des éléments causaux. Ainsi, les auteurs distinguent deux phases (en nous ajoutons cognitives), i.e. *l'établissement du lien causal* et *l'exploitation du lien causal*, d'où l'axe à trois éléments *agentivité – causalité – argumentation*. Les auteurs désignent ces notions aussi graphiquement :

agentivité CAUSALITÉ argumentation

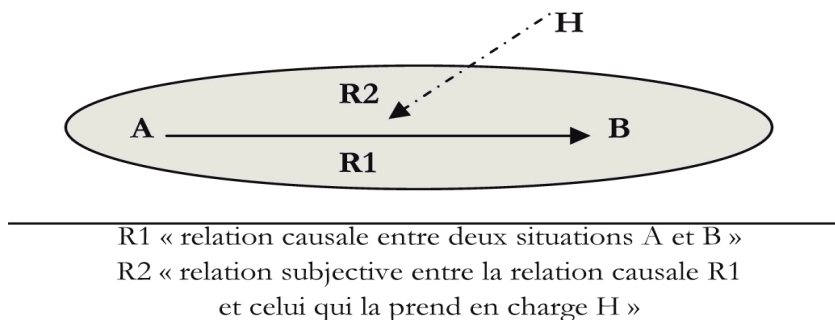


Articulation causalité – agentivité – argumentation (d'après Declés et Jackiewicz 2006).

Quant au rôle du locuteur, les auteurs, en se référant à plusieurs travaux linguistiques, mettent en évidence le rapport entre la causalité et la modalité. Ils citent le constat fait à ce sujet par Ferdinand Brunot :³⁵ « Il est peu de rapports qu'on ait plus souvent besoin de mettre en relief. Plus le rapport de causalité entre deux faits est douteux, plus on peut avoir besoin d'y insister. Le rapport de cause peut être lui-même dans toutes sortes de modalités; on peut le présenter comme certain, possible, irréel. Pour assurer, on dira : *c'est sûrement, certainement... parce que*. Pour présenter avec réserve au contraire, on se servira des moyens ordinaires : *peut-être, sans doute : s'il est si timide, c'est peut-être manque d'habitude*. » Cette présence éloquente des éléments

³⁵ *Op.cit.* La citation de Brunot 1922 : 823 et 827.

modaux dans la mise en évidence des relations causales dans la production du texte, amène les auteurs à considérer la causalité dans le langage comme une relation complexe intégrant deux relations constitutives, d'une part une relation efficiente (objective) entre deux entité (R1), et d'autre part, une relation *subjective* (R2) entre cette relation efficiente et celui qui la prend en charge (H), i.e. sujet parlent ou bien le locuteur.



Double dimension de la causalité dans la langue (d'après Declés et Jackiewicz 2006).

La relation causale comme le résultat d'interprétation du locuteur met en valeur donc la notion de la subjectivité de la causalité même si les moyens linguistiques l'exprimant peuvent être plus ou moins définis et représentent le répertoire à travers des plans de langue.³⁶ Adeline Nazarenko³⁷ s'occupe aussi de la dépendance du point de vue de l'énonciateur et les moyens potentiels de l'interprétation de l'énoncé et le phénomène de la causalité. Elle arrive à conclure que ce phénomène n'existe pas en soi, mais il y a une lecture de réalité et l'interprétation des faits. La subjectivité n'étant qu'une de ses caractéristiques en distinguant la causalité de l'autre relation entre les entités, elle caractérise la causalité en mettant en valeur les caractéristiques suivantes :³⁸

- a) *la contrainte temporelle* : le fait que l'élément A1 et l'élément A2 se réalisent dans deux moments différents et successifs du processus de causation, en particulierité l'élément A1 doit toujours précéder l'élément A2; en latin – *Post hoc ergo apud hoc*;³⁹
- b) *la contrefactivité* : le fait que la réalisation du second élément dépend de la réalisation du premier, si un fait F1 est la cause d'un fait F2, on peut en déduire que F2

³⁶ *Infra*, p. 34 et *passim*.

³⁷ Nazarenko 2000.

³⁸ *Ibid.*, p. 5 et *passim*.

³⁹ Traduction française : à la suite de cela, donc à cause de cela.

n'aurait probablement pas eu lieu si F1 ne s'était pas produit. L'aspect contrefactuel de la causalité permet de rendre compte de la dépendance de l'effet de sa cause;

c) *l'approximation* : elle dépend de la nécessité d'explicitier ce qui est la cause et ce qui est l'effet car en général dans un jugement causal on préfère choisir un seul facteur parmi d'autres, et le considérer comme déterminant; ce besoin laisse implicite un nombre considérable de conditions qui doivent être réalisées et sans lesquelles la causation ne pourrait pas avoir lieu;

d) *la subjectivité* : cette caractéristique dépend d'une certaine façon de la caractéristique précédente; puisqu'il existe un choix à faire dans l'explicitation de la cause, alors chaque sujet choisit selon ses convictions et son point de vue.

Nazarenko avec sa théorie complexe s'occupe aussi des moyens causaux à travers les différents plans de langues en délimitant les relations causales. Selon elle, les relations causales constituent un phénomène de nature très complexe; voilà pourquoi ses manifestations linguistiques restent riches et variées. L'auteur aussi souligne que tout système de langue a sa spécificité et dispose de ses propres moyens d'expression. Ces derniers proviennent de trois ordres différents à savoir les connecteurs causaux, les tournures syntaxiques et les moyens lexicaux.⁴⁰

Les théories argumentatives ou bien discursives, notamment les travaux conceptuels de Jacques Moeschler⁴¹ ne se consacrent pas autant sur la causalité dans la perspective morphosyntaxique (contrairement aux théories slovaques ou tchèques), mais classifient les constructions causales en suivant les stratégies causales et les structures sémantiques. D'où la classification :

- a) *les constructions causatives,*
- b) *les constructions egatives (transitives) et inaccusatives (intransitives),*
- c) *les constructions discursives (sans ou avec connecteur).*

La présence des verbes support, i.e. *faire* et *laisser* dans les constructions causatives permet d'introduire un agent causant une éventualité, décrite dans la clause infinitive.

Prenons deux exemples de corpus :

(i) *Il m'a **fait** signer un certain nombre de pièces.*

Dal mi podpísat' niekol'ko papierov.

⁴⁰ La conception de Nazarenko montre certaines similarités avec la théorie slovaque de Švihranová.

⁴¹ Moeschler 2003 : 11-42.

(ii) *Dans plusieurs cas, en outre, on a **laissé** se développer de graves problèmes, les sociétés se trouvant à présent dans l'impossibilité de maintenir leurs capacités de production et leurs effectifs sans nouveaux apports d'aide.*

Okrem toho sa v niekoľkých prípadoch nezabránilo, aby vznikli vážne problémy, kvôli ktorým spoločnosti neboli schopné udržať si výrobné kapacity a pracovné sily bez nových injekcií pomoci.

Le verbe *faire* introduit un sens causal, alors que le verbe *laisser* introduit un sens causatif plus faible, lié plutôt à la permission. De plus, l'intérêt des constructions causatives, pour une langue comme le français, est de permettre d'appliquer un opérateur causatif à un grand nombre de prédicats d'événement, notamment les verbes d'activité et d'accomplissement.⁴²

Les constructions *ergatives* (transitives) et *inaccusatives* (intransitives) comprennent des verbes qui incluent dans leur signification la causalité. Moeschler considère comme le prototype en français le verbe *casser*, mais il est certain que nous serons en mesure d'établir une longue liste d'autres verbes dits causatifs (tuer, laver, rougir etc.)

*Le conseiller Chaussepied, qui avait jadis tant aimé les soldats et tant estimé leur justice, maintenant, enragé contre les juges militaires, **cassait** toutes leurs sentences comme un singe **casse** des noisettes.*

*Radca Príštipok, ktorý mal voľakedy tak rád vojakov a vážil si ich justíciu, bol teraz rozzúrený na vojenských sudcov a všetky ich výroky **drvil** ako opica oriešky.*

Dans l'emploi ci-dessus, cette construction verbale contient deux arguments, dont l'argument externe (premier) introduit l'agent causeur (agent ou instrument⁴³) et l'argument interne (second) celui qui subit l'action, à savoir le patient. Dans certains cas, l'agent causeur peut être implicite, mais influence la structure sémantique de toute la construction. Vu que le français possède un inventaire de verbes causatifs moins nombreux que d'autres langues (par exemple l'anglais), les constructions causatives restent un moyen assez productif de construire, sur la base du contenu d'une éventualité, une phrase contenant un agent et un sens causal.

Le dernier mode d'expression de la causalité est représenté par les constructions discursives avec ou sans connecteurs pragmatiques. Moeschler s'occupe et analyse la

⁴² *Ibid.*, p. 14.

⁴³ *Agent* pour les animés et *instrument* pour les inanimés.

manière prototypique d'exprimer une relation de causalité entre deux propositions, à savoir la liaison de deux propositions par le connecteur choisi (*parce que*).⁴⁴ Prenons un exemple de corpus :

*La Commission approuve ces amendements, le premier **parce qu'il** augmentera la sécurité des passagers utilisant ces sièges (très souvent des enfants), le second parce qu'il facilitera l'application des dispositions techniques de la directive.*

*Komisia prijíma tieto pozmeňujúce návrhy, prvý, **pretože** zvýši bezpečnosť cestujúcich používajúcich tieto sedadlá (veľmi často detí), druhý preto, lebo uľahčí uplatňovanie technických predpisov smernice.*

Le locuteur, dans ce propos, a pour but d'expliquer les approbations de la commission par une relation de cause à effet entre un événement (augmentation de la sécurité) et un état (amendements approuvés). Moeschler s'occupe de cette catégorie en détails en soulignant les voies possibles de l'interprétation représentant les structures sémantiques et leurs sens pragmatique.⁴⁵ Sa théorie décrit des différentes stratégies linguistiques et discursives afin d'exprimer les relations causales au sens large. En analysant les trois types de constructions causales mentionnées ci-dessus, l'auteur propose un modèle global de la causalité attribuant une fonction fondamentale à la structure argumentale de chacune de ces constructions et à la nature des éventualités dont il s'occupe. De même, il propose un type de structure sémantique qui impose la mention linguistique du *patient* et de *l'effet* dans la perspective linguistique; dans le plan discursif, la représentation de la causalité se transpose dans l'ordre *effet-cause*, originaire à la fois des lectures pragmatiques explicatives et argumentatives.

La causalité dans la conception de Patrick Charaudeau – Sens et l'expression⁴⁶

Ayant proposé plusieurs points de vue linguistiques et philosophiques en prenant en compte leurs perceptions différentes méthodologiques, nous sommes en mesure de conclure que la causalité est définie à travers des théories scientifiques avant tout comme une relation. Du point de vue linguistique nous pouvons y ajouter le fait qu'il

⁴⁴ *Ibid.*, p. 17.

⁴⁵ *Ibid.*, p.17 et passim.

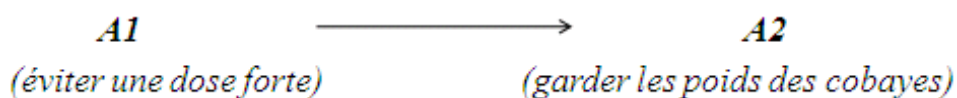
⁴⁶ Charaudeau : 1992.

s'agit d'une relation logique présentée dans l'enchaînement du discours. Tout locuteur inclut certaines informations (explicites ou implicites) exprimant les raisons ou les causes motivantes des entités extralinguistiques. Cette manifestation linguistique est étroitement associable au fait extralinguistique à savoir l'organisation des entités de l'univers et les relations voire les actions entre les objets (animés ou inanimés).

Charaudeau⁴⁷ part aussi d'une caractéristique principale de la causalité comme la relation et la définit comme une relation logique entre deux assertions A1 et A2, de telle sorte que poser l'une (A1) entraîne l'existence de l'autre (A2). Corrélativement, cette dernière (A2) dépend pour son existence de la première (A1) en en constituant son point d'aboutissement, et ce quel que soit l'ordre de ces assertions (et les mots qui les relient) dans la construction de l'énoncé. La conception du phénomène de la causalité comprend donc la présence de deux entités réelles (A1 et A2) étant dans une relation de cause à effet. Prenons un exemple de corpus :

Il faut éviter d'injecter une dose trop forte, afin que les cobayes gardent leur poids jusqu'à ce qu'on les utilise.

Je potrebné sa vyhnúť nadmernej dávke tak, aby si morčatá udržali svoju hmotnosť až do použitia.



Charaudeau propose ultérieurement l'étude précise des faits ou des conditions dont dépend la relation de causalité. Ainsi, il distingue :

- a) *les types de liens* qui unissent les deux assertions A1 et A2,
- b) *les niveaux de la réalisation* de la relation causale.

Afin de mieux saisir la notion du type de lien entre les deux assertions causales (A1 et A2) et celle de niveau de la réalisation causale, nous avons choisi un exemple de corpus et puis on l'avait modifié en l'appliquant la théorie de Charaudeau :

⁴⁷ *Ibid.*, p. 526.

(i) *Si vous n'obéissez pas aux ordres de Dieu [...], Dieu n'en détruira pas moins ce qu'il a condamné, il n'en sauvera pas moins son peuple.*

Ak sa nebudete držať príkazov božích, [...], Boh zničí, čo zatratil, a zachráni svoj ľud.

Ensuite, nous avons modifié l'exemple ci-dessus en y ajoutant l'élément de restriction *seulement*.

(ii) *Seulement si vous n'obéissez pas aux ordres de Dieu [...], Dieu n'en détruira pas moins ce qu'il a condamné, il n'en sauvera pas moins son peuple.*

En slovaque, la conjonction complexe *len ak* exprime la restriction de la condition :

Len ak sa nebudete držať príkazov božích, [...], Boh zničí, čo zatratil, a zachráni svoj ľud.

Ces deux exemples expriment des conditions de relations différentes. Le lien qui existe entre *Dieu ne sauvera pas moins son peuple* et *vous n'obéissez pas aux ordres de Dieu* dans l'exemple (i) est un lien possible car il n'exclut pas que Dieu n'en sauvera pas moins son peuple si le deuxième locuteur (vous) obéit à ses ordres. Dans l'exemple (ii) le lien est plus restreint car la seule possibilité pour Dieu de ne pas sauver son peuple est que le locuteur (vous) obéisse à ses ordres, ainsi, les possibilités de Dieu restent restreintes.

Quant aux niveaux de la réalisation de la relation causale, nous prenons deux exemples :

(iii) *Je me suis réveillé parce que j'avais de plus en plus mal aux reins.*

Zobudil som sa na bolesť v krížoch, ktorá sa stále stupňovala.

Modifions l'exemple de corpus en la mettant dans la visée généralisante :⁴⁸

(iii) *On se réveille quand on'a mal aux reins.*

*Zobúdzame sa, keď máme bolesť v krížoch. / Zobúdzame sa na bolesť v krížoch.*⁴⁹

Les deux exemples mettent en évidence les différentes situations (Charaudeau les nomme les visées) de la réalisation de la relation causale à savoir une situation pour

⁴⁸ *Ibid.*, p. 530.

⁴⁹ notre traduction slovaque

un cas particulier dans l'exemple (iii) et une relation générale applicable pour tous les cas dans l'exemple (iiii).

Charaudeau⁵⁰ distingue quatre types de liens, ou encore conditions logiques, dérivées d'une réflexion menée sur la réalisation de l'un et de l'autre événement impliqués dans la relation *cause-effet* et qui entraînent aussi une réflexion sur les caractéristiques de la causalité, en particulier de la contrefactivité.

- a) *lien possible*
- b) *lien nécessaire*
- c) *lien inéluctable*
- d) *lien exclusif*

Lien possible

A1 entraîne A2, la négation de A1 n'entraîne pas nécessairement la négation de A2, ni la négation de A2 implique pas la négation de A1. Observons le cas suivant: posé que *A1 = faire beau* et que *A2 = aller se promener*, la relation causale entre A1 et A2 n'est pas obligatoire car ce n'est qu'une des conditions possibles pour qu'existe A2, comme on le remarque dans l'exemple mentionné de Charaudeau :

Il fait beau, tu peux aller te promener.

Cet exemple représente une possibilité faite par un locuteur à un autre locuteur; rien n'empêche que le locuteur puisse aller se promener même s'il ne fait pas beau, ni qu'il n'aille pas se promener même s'il fait beau. Donc le lien entre deux assertions du genre *faire beau* et *aller se promener* n'est pas nécessairement causal, et cela est prouvé par le fait que les caractéristiques typiques de la relation causale ne sont pas satisfaites.

Lien nécessaire

A1 entraîne A2, la négation de A1 entraîne obligatoirement la négation de A2, pourtant, la négation de A2 n'implique pas nécessairement la négation de A1. L'auteur observe le cas suivant: posé que *A1 = avoir 10 euros* et que *A2 = aller voir un film*, la

⁵⁰ *Ibid.*, p. 527-530.

relation causale entre A1 et A2 est nécessaire car A1 est la condition minimale pour qu'existe A2, comme on le remarque dans l'exemple ci-dessous :

Il faut avoir 10 euros pour aller voir un film.

Dans cette construction le fait d'avoir 10 euros est une *condition minimale* pour aller voir un film; rien n'empêche d'avoir plus que 10 euros pour aller au cinéma (autre condition possible pour la réalisation de A2), ni que, même en ayant 10 euros, la personne n'aille pas au cinéma (négation de A2).

Lien inéluctable:

A1 entraîne A2, la négation de A1 ne cause pas nécessairement la négation de A2, mais la négation de A2 cause la négation de A1. Posé que *A1 = avoir de la valeur* et *A2 = être rare* la relation causale entre les deux assertions est inéluctable vu que nous ne pouvons pas confirmer la première assertion sans l'existence de la seconde. Cette relation n'est pas réciproque (il peut y avoir des objets sans valeur qui soient rares). Ce cas se réalise par exemple en employant un quantificateur indéfini tel que *tout*:

Tout ce qui a de la valeur est rare.

Lien exclusif:

A1 entraîne A2, la négation de A1 entraîne obligatoirement la négation de A2 et la négation de A2 et la négation de A2 présuppose la négation de A1. On dira que cette relation est exclusive. Ce cas se réalise par exemple en employant une sorte de quantificateur indéfini, i.e. *seul* :

Seul ce qui a de la valeur est rare.

La théorie de Charaudeau représente le courant des méthodes linguistiques mettant en valeur l'expression et le sens du discours ; ainsi l'auteur analyse aussi les conditions de la réalisation du phénomène causal, à savoir les valeurs de vérité de l'acte

d'énonciation.⁵¹ À partir du degré de la réalisation d'assertions et leur apparition (unique/général) l'auteur distingue :

a) la visée généralisante :

Les deux assertions, liées par la relation causale, décrivent une expérience, un événement qui se répète toujours de la même façon échappant ainsi au découpage du temps (vision extratemporelle).

Ces listes doivent être actualisées régulièrement et communiquées à l'autorité compétente chaque fois que celle-ci le demande.

Tieto zoznamy sa musia pravidelne aktualizovať a na požiadanie predložiť zodpovedným orgánom.

b) la visée particularisante :

La relation entre les entités A1 et A2 comprend le fait unique ou singulier (cadre singulier). Les deux assertions peuvent être de deux types: soit *effectives* (réellement réalisées) – l'exemple (i), soit *éventuelles* (réalisée seulement en perspective) – l'exemple (ii).

(i) *Il est parti tôt, donc il est arrivé tôt.*

Odišiel skôr, a teda prišiel aj skôr.

(ii) *Il est parti tôt pour arriver tôt.*

Odišiel skôr, aby prišiel aj skôr.

c) la visée hypothétique :

Les deux assertions décrivent un événement éventuel, qui pourrait se réaliser dans le présent dans le future ou s'être réalisé dans le passé. Sa réalisation dépend de

⁵¹ *Ibid.*, p. 530-532. Les points de départ de la conception de Charaudeau s'appuient sur les commentaires d'Émile Benveniste 1974: 80. Benveniste souligne avant tout la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation. D'où la correspondance entre chaque visée et les actes d'énonciations - quand un locuteur commence à mobiliser la langue et l'utilise par rapport à ce qu'il fait, qu'il a fait, qu'il fera ou qu'il pourrait faire. Charaudeau en dérive les types de visée dans sa conception méthodologique.

conditions plus ou moins certaines. Les exemples représentent les phrases conditionnelles typiques.⁵²

Dans le cadre de toutes les conceptions méthodologiques (la liste n'est pas bien sur exhaustive) valorisant des critères définitoires que nous avons mentionnés, nous sommes en mesure de constater que chaque définition part de la perception de la causalité comme une relation. Vu que le phénomène de la causalité reste très complexe, reflétant le moyen d'organisation du monde, les sciences (au sens large) ont la vraie difficulté à la définir et le saisir conceptuellement. Malgré le foisonnement des méthodes historiques et celles d'aujourd'hui, sa délimitation et définition conceptuelles restent toujours vagues et difficiles à saisir; sa réalisation prend des variations diverses et les moyens de son expression et ensuite d'identification change selon la situation d'énonciation. Plusieurs conceptions méthodologiques essaient de la définir dans sa complexité, mais aucune ne semble épuiser l'idée de cause en sa totalité. Elle peut être présentée comme certaine, nécessaire, fréquente, soumise ou en relation avec des autres éléments, engagée, signée ou citée par quelqu'un pour témoigner de la vérité universelle ou incertaine, possible, inachevée et dépendante du contexte.⁵³

Une des pistes possibles de sa conceptualisation linguistique nous semble d'analyser les éléments de son expression à travers les différents plans de langue. D'ailleurs, dans la tradition grammaticale slovaque ou tchèque, la causalité reste abordée plutôt en partant des éléments de structure concrets de la cause aux niveaux lexical et morphosyntaxique.

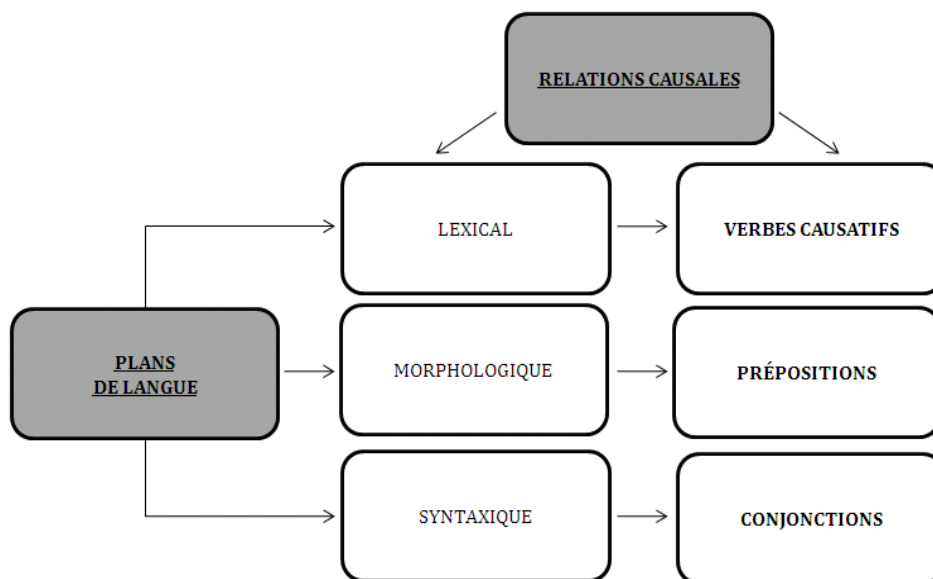
1.4.2 Causalité à travers les différents plans de langue⁵⁴

L'expression des relations causales se projette à tous les plans de la langue, notamment sur le plan lexical et morphosyntaxique. Ainsi, nous allons nous occuper de trois types des formes explicites de la causalité :

⁵² *Infra*, cinquième chapitre consacré aux hypothèses.

⁵³ Bak Sienkiewicz 2010 : 18.

⁵⁴ Švihranová 1983.



Les relations causales dans la langue (notre classification).

Nous définissons, similairement à Švihranová,⁵⁵ l'énoncé causatif comme une construction prédicative – élément de prédication – D ou P_d (soit simple, soit complexe) comprenant au moins un élément causale (sur un plan linguistique). En français ainsi qu'en slovaque, nous sommes en mesure de distinguer les verbes causatifs dans le lexique, prépositions et conjonctions sur le plan morphosyntaxique.

a) Formes lexicales de la causalité – verbes causatifs

Ce groupe est représenté par les verbes causatifs à savoir les verbes de changement d'état usés transitivement et introduisant un agent et un sens causal.⁵⁶ Ils contiennent (pas nécessairement explicitement) le sujet (S), l'objet (O) et causation (C_D). Le sujet assume aussi la fonction de causateur (C) et l'objet celui qui subit le processus de la causation (O_C). En slovaque et dans les langues flexionnelles, c'est l'accusatif comme le cas principal assurant ce rôle. Si on ajoute dans les rôles fonctionnels les lemmes concrets, nous recevrons les phrases causales concrètes liées à des situations contextuelles concrètes. La structure de phrase causale est donc C – C_D – O_C correspondant dans la structure de surface aux éléments S – D – O. Prenons un exemple de corpus :

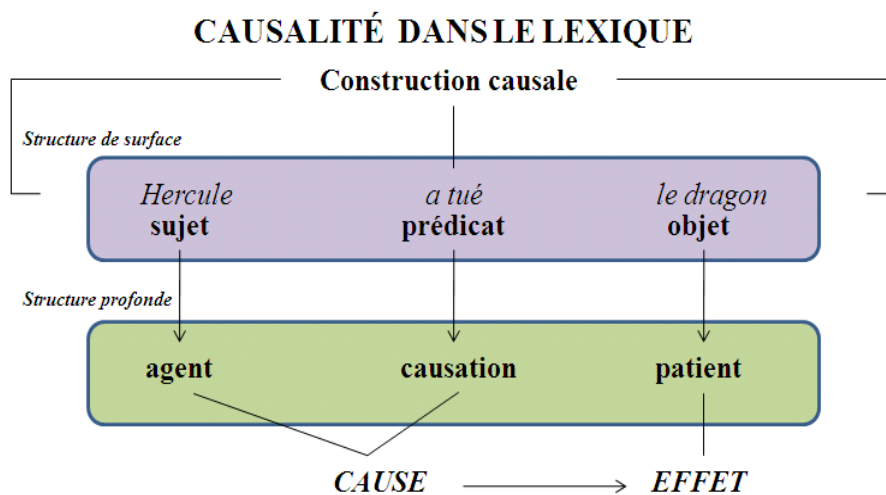
⁵⁵ *Ibid.*, p. 49.

⁵⁶ Les verbes causatifs dans ce sens-ci représentent le groupe des verbes que Moeschler appelle les verbes ergatives et inaccusatives.

Il [le dragon⁵⁷] fut tué par Hercule et transformé par Junon en une étoile du ciel.

Zabil ho [draka] Héraklés a Juno ho premenila na nebeskú hviezdú.

Nous voyons que la traduction slovaque est d'une forme active, mais comme l'ordre des mots reste plus ou moins figé dans les langues analytiques (y compris le français), les formes passives restent plus fréquentes en français. Ainsi, en slovaque, il est possible de changer l'ordre des éléments O – D – S en gardant la structure profonde identique.⁵⁸ L'ordre *cause – effet*, contrairement dans la physique, n'est pas constant dans ses expressions dans la langue. *Cause – effet* sont les parties intégrales d'un phénomène unique dans la physique, mais leur ordre peut varier selon le contexte.⁵⁹ Dans les structures linguistiques où l'ordre *cause – effet* est différent, nous déterminons leur fonction en la transformant ou de la structure profonde de la phrase de base – l'axiome correspondant à une forme de causation lexicale. La forme lexicale de la causation se manifeste sous la forme de phrase causale simple qui contient une relation prédicative et à la fois causative dans la structure profonde.⁶⁰ La prédication ne doit donc pas être confondue avec la causalité; la prédication reste le moyen formel pour exprimer le phénomène sémantique de la causalité. Cette relation peut être schématisée :



Causalité sur le plan lexical (notre schéma).

⁵⁷ Notre remarque provenant du contexte dans le corpus.

⁵⁸ Comparant : *virus napadol počítač vs počítač napadol virus.*

⁵⁹ Le contexte et la structure discursive sont étroitement liés aux procédés de la thématization et rhématisation.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 50-51.

Il nous paraît opportun de mentionner qu'il n'y a pas un accord entre les linguistes quant à la présence de cette forme dans les langues diverses. Certains auteurs considèrent que la relation causale est présente dans la majorité des langues indoeuropéennes, même dans les langues non-indoeuropéennes.

b) Formes morphologiques de la causalité – prépositions

Dans le sens plus large, nous nous ne devrions pas limiter les formes morphologiques de la causalité juste aux propositions, mais dans la perspective contrastive et comparative, nous nous occupons avant tout des éléments présents dans deux langues comparées. En slovaque, hors les prépositions, nous incluons dans cette catégorie les autres éléments grammaticaux, i.e. morphèmes grammaticaux et connecteurs grammaticaux, tandis qu'en français la préposition (ou bien une locution prépositionnelle) seule suffit afin d'exprimer une relation identique.⁶¹ Le but de notre recherche n'est pas principalement de nous occuper des prépositions, mais dans le cadre morphologique de la causalité, il est important de s'arrêter sur les prépositions exprimant différentes sous-catégories causales.⁶²

Selon la manière dont on envisage l'action et la typologie des sous-catégories causales, nous sommes capables de distinguer les prépositions exprimant les aspects dynamiques de l'action et les circonstances statiques de l'action.⁶³

PRÉPOSITIONS	Sous-catégories des relations causales	En français	En slovaque
	ASPECTS DYNAMIQUES	cause	à, avec, de, en, pour, sous, sur
conséquence			
but			
CIRCONSTANCES STATIQUES	condition	avec, malgré, pour	pri, v, na, o, po + Loc. s, pod, pred, medzi + Instr.
	concession		

⁶¹ Cela s'explique grâce à la typologie différente du français et du slovaque.

⁶² *Infra*, p. 41.

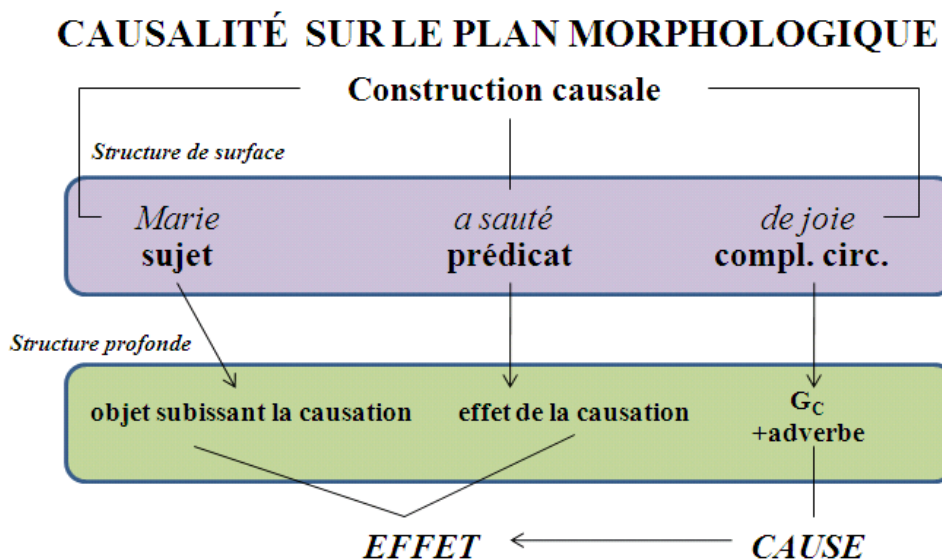
⁶³ Švihranová 1978.

Prenons un exemple de corpus :

*Marie sautait **de joie** et n'arrêtait pas de dire qu'il faisait beau.*

*Marie bola **od radosti** celá bez seba a v jednom kuse opakovala, ako je krásne.*

Le causateur (C) n'est pas l'agent, mais le complément circonstanciel du verbe (Adv_C) et la relation causale ou causation se réalise grâce à une préposition – connecteur grammatical (G_C). Le verbe n'est pas le moyen exprimant la causalité, mais ce sont surtout les moyens grammaticaux qui restent les véhicules. En plus, la prédication n'est pas similaire à la causation, elle est l'effet de la causation (E). Voici notre schéma proposé :



Causalité sur le plan morphologique (notre schéma).

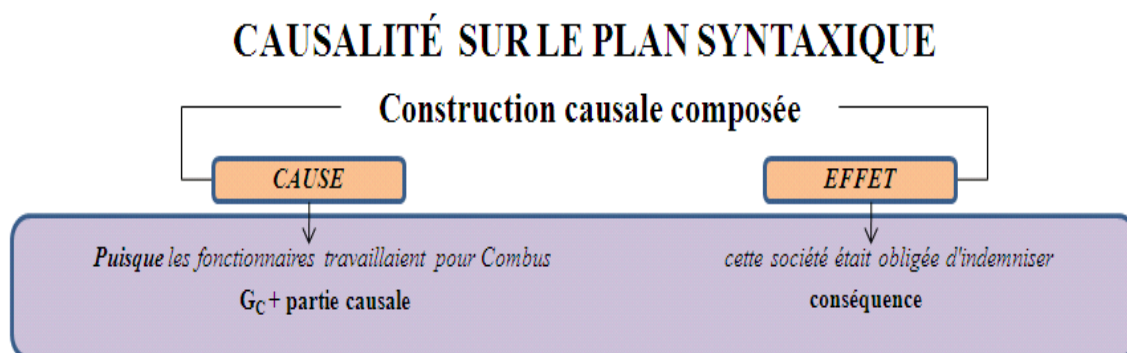
Comme nous avons déjà constaté, les différentes langues disposent de moyens variés exprimant la causalité sur le plan morphologique. En hongrois, par exemple, ce sont des postpositions ou des préfixes causales assurant la même fonction que les prépositions en français et en slovaque (plus les morphèmes grammaticaux).

c) Formes syntaxiques de la causalité – conjonctions et phrases complexes

Cette catégorie représente les moyens les plus fréquents afin d'exprimer les relations causales, à savoir les phrases complexes. Il s'agit des constructions causales contenant deux ou plusieurs relations prédicatives dont au moins une exprime la cause en étant connectée à l'effet soit par coordination, soit par subordination. Les signes formels de la coordination et de subordination sont connus comme les conjonctions de coordination et subordination et qui fonctionnent comme les connecteurs grammaticaux (G_C). Ces derniers introduisent soit la cause, soit l'effet et déterminent la deuxième partie qui suit. Le sens de la conjonction est déterminée par la proposition introduite, d'où la distinction des conjonctions et les locutions conjonctives.⁶⁴ Prenons un exemple :

Puisque les fonctionnaires travaillaient pour Combust, cette société était obligée d'indemniser l'État pour les traitements et les pensions qu'il leur versait.

Keďže úradníci pracovali pre Combust, táto spoločnosť bola povinná vynahradiť štátu platby a dôchodky, ktoré im štát vyplácal.



Causalité sur le plan syntaxique (notre schéma).

La construction causale complexe se compose de deux relations prédicatives dont chacune exprime un élément de la relation causale, à savoir *la cause* ou *l'effet*. Dans ces types de phrases complexes nous distinguons donc les conjonctions⁶⁵ de coordination et de subordination.⁶⁶ Les conjonctions de coordination introduisent la construction causale de manière à ce qu'elles gardent leur autonomie par rapport à la partie

⁶⁴ Švihranová 1983.

⁶⁵ Conjonctions au sens large, y compris les locutions conjonctives.

⁶⁶ En slovaque – *parataktické a hypotaktické konjunkcie*.

exprimant la conséquence, contrairement aux conjonctions de subordination ; celles-ci présentent la proposition comme dépendante de la proposition de conséquence. Hors les conjonctions, nous ne pouvons pas omettre les autres connecteurs grammaticaux, à savoir les éléments déictiques⁶⁷ ou des éléments particuliers faisant partie des locutions conjonctives. Ces connecteurs déterminent également l'ordre *cause – effet* dans la langue; cet ordre n'est pas constant dans le discours (et donc dans le système de langue) comme c'est surtout la conjonction qui détermine le sens de la partie causale.

Nous avons démontré que le français ainsi que le slovaque emploient différents moyens, à travers les plans variés, afin d'exprimer la complexité des relations parmi les entités extralinguistiques. Les relations causales extralinguistiques reflétées dans la conscience de tout individu et saisissant une multiformité des relations extérieures restent donc indépendantes des normes prescriptives grammaticales. Voilà pourquoi la science doit prendre en compte aussi les manifestations linguistiques de la causalité et les pistes possibles des recherches futures seront sans aucun doute les pistes interdisciplinaires.

1.4.3 Causalité et ses sous-catégories dans la langue

Ayant déjà suggéré que les moyens d'organisation des entités extralinguistiques sont représentés par les relations logiques particuliers (dont la causalité fait une partie) que les locuteurs transforment à travers leurs consciences en une forme linguistique matérialisée, nous pouvons donc distinguer les catégories logiques de la coordination, disjonction, implication, limitations, opposition etc. ainsi que les relations causales dont nous avons déjà parlé. Les recherches dans la tradition grammaticale française ne conçoivent pas la problématique des sous-catégories de la causalité d'une même manière que la tradition tchéco-slovaque qui lance les débats particuliers des sous-catégories causales.

Les grammaires françaises choisies ne traitent ni les compléments circonstanciels, ni les conjonctions et les locutions conjonctives de *cause, conséquence, but, condition* et de *concession* dans la perspective qu'il s'agirait d'un groupe défini sémantiquement comme les sous-types ou les réalisations concrètes des relations causales, comme ils

⁶⁷ En slovaque, les pronoms déictiques remplacent un élément de la relation causale et fonctionnent ensuite d'une manière autonome ou en liaison avec d'autres conjonctions, i.e. *a, a tak, a to* etc. Oravec : 1978. Ils restent aussi parmi les éléments connecteurs textuels.

sont souvent associés à certain type de proposition dans la phrase complexe, à savoir les propositions subordonnées adverbiales ou circonstancielles. Le but et la nature de notre travail n'est pas de concevoir la problématique de la terminologie liée à la subordonnée en français, mais il nous a paru opportun de présenter le tableau suivant afin de voir que la classification et la terminologie des subordonnées diffèrent selon les conceptions particulières.

GRAMMAIRE	Type des propositions			
Goosse-Grévisse	relatives	conjonctives		interr./exclam. indirectes
		essent. / corrél.	adverbiales	
Wagner-Pinchon	relatives	conjonctives	circonstancielles	interrogations indirectes
Gardes-Tamine	relatives	conjonctives		interrogations indirectes
		pures	circonstancielles	
Bescherelle	relatives	complétives	circonstancielles	interrogations indirectes

Malgré les différences terminologiques et conceptuelles, toutes les grammaires françaises analysées rangent les propositions subordonnées de cause, conséquence, but, condition et concession parmi *les subordonnées circonstancielles/adverbiales* ne mettant pas en évidence leurs aspects de la causalité.

La *Morphologie de la langue slovaque*⁶⁸ distingue ces sous-types de la relation causale au niveau syntaxique :

- a) *la cause proprement dite,*
- b) *la conséquence,*
- c) *le but,*
- d) *l'hypothèse ou la condition,*
- e) *la concession.*

Par conséquent, ces sous-catégories de *la cause au sens large* (ou de la causalité) représentent des type de phrases complexes avec des propositions adéquates (cause,

⁶⁸ 1966 : 685.

conséquence, but, condition et concession). Dans les recherches récentes, ces sous-types sont souvent nommés comme *les relations transphrastiques* afin de désigner les moyens d'expressions alternatifs.⁶⁹

Miroslav Grepl⁷⁰ aussi conçoit les compléments circonstanciels de cause au sens large les actions ou les états qui sont en relation avec le verbe prédicatif (exprimant l'action ou l'état). Cela explique qu'ils se révèlent surtout comme les propositions subordonnées dépendantes de la proposition principale et aussi que les adverbes causaux qui ne soient pas dérivés n'existent pas.⁷¹ Sa conception définit la cause au sens large⁷² comme une catégorie de la pensée reflétant le fait qu'un phénomène (*p*) est d'habitude accompagné par l'autre phénomène (*q*) d'une manière que *p* est la cause de *q*. Cette définition large est apte à comprendre parmi les compléments circonstanciels de cause donc *la cause au sens restreint, la conséquence, le but, la condition et la concession*. Cette conception théorique représente la base de notre conceptualisation méthodologique de la causalité, à savoir les propositions adéquates dans les deux langues comparées.

Néanmoins, il n'y a pas l'accord absolu quant aux termes complément adverbial de cause au sens large ou bien complément adverbial de causalité⁷³ et leurs composants ne sont pas abordés des mêmes points de vue. Certains auteurs (Kočiš⁷⁴ et Svoboda⁷⁵) refusent ce terme entièrement comme les compléments de cause (et donc les subordonnées de cause) exprimant la cause primaire (cause de base) du verbe prédicatif ne peuvent pas être placés sur le même niveau que les autres compléments circonstanciels (condition, but et concession). La conception de Vladimír Šmilauer⁷⁶ considère chaque sous-type de la causalité au niveau syntaxique comme une sorte de cause mettant en évidence leurs aspects temporels, à savoir *cause* – cause réelle qui précède, *but* – cause désirée qui suit, *condition* – cause possible et probable qui précède et *concession* – cause invalide qui précède. *Conséquence* comme un élément obligatoire de la relation causale n'est pas traité séparément.

⁶⁹ Gross et Prandi 2004.

⁷⁰ 1995: 469.

⁷¹ Tous les adverbes causaux (au sens large) sont principalement les désubstantifs. En français ces adverbes se forment surtout en utilisant le suffixe *-ment*, en slovaque leur formation n'est pas limitée à un suffixe spécifique.

⁷² *Cause au sens large* correspond à la notion de *causalité* dans notre conception.

⁷³ En slovaque les termes correspondant sont *príslovkové určenia príčiny v širšom zmysle* ou *príslovkové určenia príčinnosti*.

⁷⁴ 1984 : 70-76.

⁷⁵ 1972.

⁷⁶ 1969 : 308.

Nous considérons dans nos recherches, en partant de la définition la plus large de la causalité, qu'il est tout-à-fait possible, voire approprié, du point du vue sémantique d'utiliser l'hyperonyme *les compléments circonstanciels de causalité* et, par conséquent, *les propositions subordonnées de causalité* (ou bien de cause au sens large) pour les relations exprimant *la cause, conséquence, but, condition* et *concession*. Nous allons examiner dans la perspective comparative et contrastive trois éléments causaux dans la phrase complexe – *condition, concession et but* en français et en slovaque et se concentrant sur les moyens explicites de leurs expressions, à savoir les conjonctions et les prépositions choisies.

2 La linguistique contrastive et le corpus parallèle français-slovaque

L'objectif des chapitres suivants de notre recherche consiste à démontrer, surtout dans la perspective contrastive, les occurrences des constructions causatives dans le corpus parallèle français-slovaque; dans la partie pratique, nous avons analysé trois types des subordonnées adverbiales et leurs moyens exprimant la cause au sens propre, la condition/l'hypothèse, le but/la finalité et l'opposition/la concession.⁷⁷ Afin de pouvoir aborder et interpréter les résultats obtenus dans le cadre de nos recherches contrastives réalisées dans le corpus parallèle, il nous paraît opportun voire indispensable de mettre en valeur le fond de toile des termes principaux utilisés dans l'optique de notre étude. Ainsi, nous allons aborder les notions de la linguistique et l'analyse contrastives au sens le plus large, les méthodes contrastives et comparatives récentes, le rôle des données empiriques et les corpus multilingues dans les études comparatives et contrastives et, enfin, le contexte de la réalisation du corpus multilingue concret – le corpus parallèle français-slovaque.

2.1 Linguistique contrastive et l'analyse contrastive⁷⁸

Avant d'aborder les notions de base de l'approche contrastive et la vue d'ensemble historique, il nous paraît indispensable de justifier la présence de ce chapitre dans le cadre de nos recherches ainsi que de mettre en valeur le rôle de la linguistique contrastive (basée surtout sur les méthodes comparatives ou analytiques) dans notre démarche. Nous le jugeons indispensable vu que les notions de la linguistique contrastive, surtout à cause de ses inspirations et des sources d'origine, ont été longtemps regardées à travers la suspicion, voire le mépris. Dans l'optique de la recherche d'un phénomène complexe de la causalité au plan syntaxique dans les deux langues typologiquement et génétiquement différentes comme le français et le slovaque, notre but est, entre autres, de justifier les aspects de base de la linguistique contrastive dans les conditions et dans la situation d'aujourd'hui qui ne sont plus du

⁷⁷ Ces termes sont souvent confondus dans l'enseignement, mais les différences constitutives entre eux ne devraient pas être négligées dans les travaux scientifiques.

⁷⁸ La terminologie n'est pas équivoque quant à ces deux termes. En général, ces deux termes sont utilisés arbitrairement, pourtant, nous avons la préférence pour ce dernier vu ses généralités et son sens plus large capable de saisir toutes les étapes du développement, ainsi comprenant l'analyse des erreurs ou l'analyse de la performance des apprenants. Ringborn 1994 : 740-741.

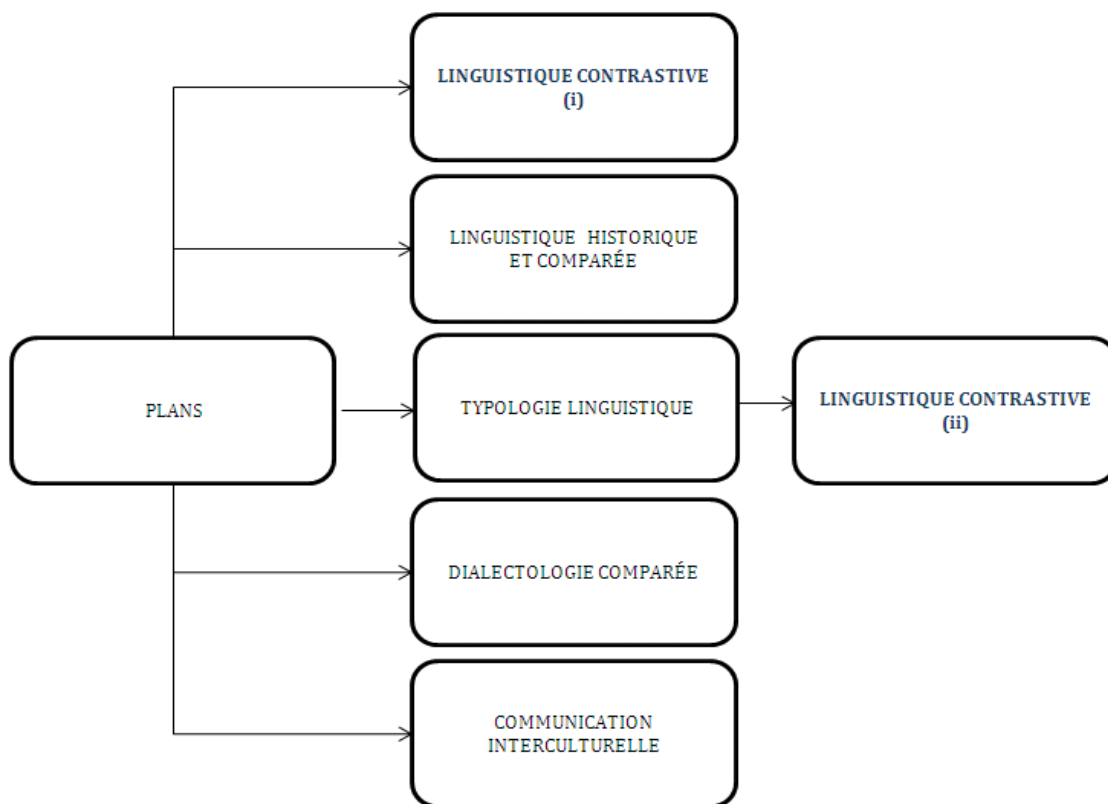
tout celles des années cinquante et soixante. Notre objectif est aussi d'insinuer ses perspectives dans les recherches linguistiques générales et comparatives en appliquant les démarches et méthodes récentes et essayer de réitérer sa position dans la didactique actuelle ciblée sur l'apprentissage des langues étrangères. Voilà pourquoi nous allons essayer de démontrer dans nos recherches en quoi une approche de type contrastif peut encore se justifier aujourd'hui dans la linguistique (comparaison systématique) et dans les approches didactiques (notamment d'après certain niveau acquis, dans notre cas, les expressions des relations logiques dans la langue source et langue cible).

2.1.1 Les notions de base

La linguistique contrastive (en anglais *contrastive linguistics/contrastive analysis/differential linguistics*), aussi dite l'analyse contrastive signifie une comparaison systématique des systèmes linguistiques de deux langues ou plus. Ainsi, il s'agit de la comparaison terme à terme, précis et systématique, de deux langues, L₁ (langue source) et L₂ (langue cible), et de leurs différences structurales, afin de mettre en place des outils mieux adaptés et des méthodes plus performantes, dans l'enseignement de L₂ puisque c'est, le plus souvent, dans le sens L₁ > L₂ que se pratique l'analyse contrastive. En résumant, la linguistique contrastive est définie comme la comparaison de langues ayant certains points communs des vues différentes. Ainsi, la linguistique contrastive avec ses méthodes comparatives est en mesure de comparer deux (ou éventuellement plusieurs) langues ou groupes des langues étant typologiquement et génétiquement différentes (*le français et le slovaque*) ou bien les langues parentes (l'anglais et le français). En plus, certains linguistes trouvent la distinction adéquate entre les langues qui sont réciproquement liées et utilisent le terme des langues socio-culturellement liées,⁷⁹ i.e. parlées par le nombre d'utilisateurs et étant en interaction quant aux traductions des discours et des textes variés. Voici donc le sens plus restreint de la linguistique contrastive (*i*). La délimitation au sens plus large considère l'approche contrastive basée sur la comparaison des langues (ou bien les groupes de langues) ne s'intéressant pas nécessairement aux aspects socioculturels (*ii*). Dans ce cas-là, la linguistique contrastive fait plutôt partie de la typologie linguistique que de la linguistique comparative.

⁷⁹Gast 2011.

D'après König,⁸⁰ nous sommes en mesure d'établir la vue structurale de la linguistique comparée et ses sous-disciplines, y compris la linguistique contrastive (le sens restreint (i) et le sens plus large (ii)) :



Linguistique(s) contrastive(s) parmi les sous-disciplines de la linguistique comparée

(d'après König : 2011).

La linguistique contrastive (ii) considérée comme sous-discipline de la typologie linguistique se distingue d'autres approches typologiques grâce aux échantillons comparés moins nombreux et moins larges ainsi que de l'analyse plus minutieuse des éléments des systèmes comparés. Selon cette conception, les langues comparées ne doivent pas posséder du fond socio-culturel commun vu qu'elle est plutôt rangée parmi les sous-disciplines (co-méthodes) de la typologie linguistique de sorte que ses objectifs principaux visent avant tout aux différences qu'aux similarités des systèmes en question. Néanmoins, la linguistique contrastive et les méthodes comparatives empiriques gardent toujours les possibilités d'être visées dans le cadre des raisons purement pratiques ce que nous poursuivons lors de nos recherches empiriques de la causalité. Voilà pourquoi la mention de la linguistique contrastive est souvent mise en

⁸⁰ König 2011.

relation avec la linguistique appliquée et, vu ses origines, aussi en relation parallèle avec l'apprentissage, l'acquisition et l'enseignement des langues étrangères.

2.1.2 Les aspects historiques

La naissance de la linguistique contrastive est située vers la fin des années cinquante du XX^e siècle suite à la croissance constante de l'apprentissage des langues étrangères et les lacunes révélées par les systèmes différents de la langue maternelle et la langue apprise.

Dans le développement de la linguistique contrastive, méprisée d'abord par les linguistiques, mais louée d'emblée par les didacticiens, nous proposons de distinguer les périodes suivantes :

1. Les années cinquante et soixante : *La naissance et le développement*
2. Les années soixante-dix et les années quatre-vingt : *La déception et les résultats escomptés*
3. Les années quatre-vingt-dix et la présence : *Le bouleversement et les nouvelles approches – les corpus multilingues*

2.1.2.1 La naissance et le développement

Les notions de la linguistique contrastive sont étroitement liées à l'acquisition des langues secondes issue des apports psychologiques, linguistiques et culturels. L'objectif principal de départ peut être avant tout associé à l'apprentissage d'une langue étrangère et le processus de l'interférence comme la conséquence des structures différent de la langue maternelle et la langue étrangère. Il s'agissait donc de développer et de mettre en place les outils et les méthodes didactiques facilitant l'apprentissage des langues. Ainsi, nous pouvons constater qu'il s'agit d'une approche pour la première fois au service de la didactique des langues, et particulièrement des langues étrangères ciblant une pédagogie spécifique et différenciée des langues étrangères. Les premières notions et les bases théoriques se situent autour des travaux de ses fondateurs faisant l'objet aussi et surtout de la linguistique appliquée et de la didactique. En 1945, Charles Carpenter Fries, linguiste américain de l'Université à Michigan, publie en 1945 son livre *Teaching and Learning English as a Foreign Language* qui a mis en valeur le matériel comparatif des plans différents des deux langues comparées considérant les comparaisons structurées et systématiques comme les outils importants pour l'enseignement des langues. « The most efficient materials

are those that are based upon a scientific description of the language to be learned, carefully compared with a parallel description of the native language of the learner. »⁸¹ Un des livres de base dans l'apprentissage des langues étrangères est sans aucun doute celui de Robert Lado, un personnage clé dans l'évolution de la linguistique comparée, *Linguistics across cultures: Applied linguistics for language teachers*, publié en 1957. La notion de l'analyse contrastive y est de nouveau associée aux études appliquées des langues étrangères. Dès la préface, Lado commente sur les possibilités de prévoir les difficultés dans l'apprentissage d'une langue étrangère. « The plan of the book rests on assumption that we can predict and describe the patterns which will cause difficulty in learning and those that will not cause difficulty. »⁸² Lado applique une méthodologie comparative s'appuyant sur l'analyse de deux langues différant par leurs plans (phonologique, morphosyntaxique, lexical) ainsi que par leurs systèmes graphiques et même culturels. La grande influence du behaviorisme et la coopération proche avec Leonard Bloomfield et sa théorie descriptiviste ont été des sources remarquables; ainsi Lado y introduit la notion de l'habitude : « Since the learner tends to transfer the habits of his native language, we have here the major source of difficulty or ease in learning the structure of a foreign language. Those structures that are similar will be easy to learn because they will be transferred and may function satisfactorily in the foreign language. Those structures that are different will be difficult because when transferred they will not function satisfactorily in the foreign language and will therefore have to be changed. We can say that the degree of control of these structures that are different is an index to how much of the language a person has learned. »⁸³ Aussi, sommes-nous en mesure de résumer un des plus grands obstacles à l'acquisition d'une langue étrangère selon Lado – l'habitude ou plusieurs habitudes vu que toute langue (maternelle y comprise) est définie dans le

⁸¹ Fries 1945 : 9. Notre traduction française : Le matériel le plus efficace est basé sur la description scientifique de la langue ciblée, en même temps précieusement comparé à la description de la langue de l'apprenant.

⁸² Lado 1957 : *préface*. Notre traduction française : Le plan du livre repose sur l'hypothèse que nous pouvons prévoir et de décrire les éléments qui sont causes principales des difficultés d'apprentissage et ceux qui ne causeront aucune difficulté.

⁸³ *Ibid.*, p. 59. Traduction française [disponible sur internet] : Du fait que l'apprenant tend à transférer les habitudes de sa langue maternelle, nous avons là la principale source de difficulté ou de facilité dans l'apprentissage de la structure d'une langue étrangère. Les structures qui lui seront similaires seront faciles à apprendre, car elles seront transférées directement dans l'autre langue et fonctionneront de manière satisfaisante dans celle-ci. Les structures qui lui sont différentes seront difficiles à transférer, parce qu'elles ne fonctionnent pas de manière satisfaisante dans la langue étrangère et devront être modifiées de manière conséquente. Nous pouvons dire que le degré de contrôle de ces structures différentes est un indice de l'apprentissage de la langue réalisé par une personne donnée.

béhaviorisme comme l'habitude ou le réseau d'habitudes. Lardon y distingue les habitudes articulatoires et les habitudes de catégorisation et d'organisation de l'expérience que l'homme peut avoir du monde.⁸⁴

L'organisation du monde et les reflets des entités réelles dans les systèmes des langues renforçait plus tard le concept général de la linguistique contrastive pour les linguistes et même pour les didacticiens se référant à la théorie d'Émile Benveniste, notamment à son travail *Problèmes de linguistique générale* (1966) d'où un des exemple-type le plus cité sur l'expression du temps en français ("Je chante") et en anglais ("I sing / I am singing") formulant une opposition à la fois temporelle et aspectuelle qui n'est pas conçue de la même manière dans ces deux langues.

C'est donc principalement à ces deux niveaux différents que s'opposent les langues entre elles et c'est pourquoi nous sommes en mesure de constater le transfert d'habitudes acquises en L₁ à la langue L₂ au cours de tout apprentissage linguistique. D'où la linguistique contrastive distingue deux types de transferts – *positifs* (p.ex. la prédication, la structure phrastique etc.) et *négatifs* lorsque les habitudes de la langue maternelle sont différentes de celles de la langue cible. C'est d'emblée le phénomène de *l'interférence* qui est au centre des didacticiens. La maîtrise des différences d'une langue donnée par rapport à la langue maternelle est dès lors un indicateur du degré d'apprentissage d'une langue étrangère.

L'approche contrastive ayant connu le succès remarquable lors des années soixante. Selon K. Sajavaara « the culminating point was, on the one hand, the publication of the Contrastive Structure Series (CSS) in 1962-1965 and, on the other, the Georgetown Round Table Conference in 1968. »⁸⁵

Cette approche est devenue en parallèle une des approches les plus critiquées parmi les méthodes pédagogiques surtout à cause de la notion d'interférence et l'hypothèse contrastive.

2.1.2.2 La déception et les résultats escomptés

La théorie de Lado et sa conception de l'approche contrastive sont intensément critiquées surtout dans les années soixante-dix et les années quatre-vingt. Cependant, en parallèle, nous trouverons d'autres conceptions de l'approche contrastive

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ Sajavaara 1981 : 35. Notre traduction française : Le point culminant a été, d'une part, la publication de la Série de la Structure contrastive (CSS) en 1962-1965 et, d'autre part, la Table Ronde à Georgetown en 1968.

modérées ne restant pas focalisées sur les structures microlinguistiques, mais mettant en évidence les aspects macrolinguistiques – notamment les aspects textuels et l'analyse du discours.

Bien que Lado ait clairement formulé la nécessité d'inclure dans cette méthode la comparaison complexe qui n'est pas limitée aux langues mais tout en incluant la confrontation des cultures des langues comparées, nous devons constater que les recherches contrastives au début ne restaient formulées que dans le domaine microlinguistique encadrant les plans de deux langues et posant souvent des questions suivantes :

- Quels sont les verbes exprimant l'activité de faire dans les langues X et Y ?
- Quel est le système aspectuel de deux langues comparées ?
- Quelles sont les consonnes de la langue X et Y ? Comment différent-elles en leur réalisation, distribution et leur inventaire ?

Les théories contrastives des années soixante-dix et quatre-vingt déclenchent les questions plus complexes sur les aspects textuels et discursifs :

- Quels sont les moyens de cohésion textuelles dans la langue X et Y ?
- Quels sont les actes de langage – les promissifs et moyens de leur expression dans la langue X et Y ?
- Quels sont les types des conversations et des narrations dans la langue X et Y ?

De même, les partisans de la linguistique contrastive appliquée ont suggéré d'autres moyens et de nouvelles méthodes modérées afin de faciliter l'enseignement des langues étrangères. Notamment, nous nous référons à des théories conceptuelles issues de la grammaire générative mettant en évidence deux termes-clés, c'est-à-dire *structure profonde* et *structure de la surface*. Carl James⁸⁶ utilise les structures de la surface afin de comparer les similarités dans deux langues. Il suppose que cette méthode soit en mesure de relever les équivalences entre les langues comparées et celles-ci ne sont que les équivalences superficielles et insignifiantes. Il constate : « This situation arises when we are led to identify as same, categories having very different conditions of use in real-life situations. »⁸⁷

⁸⁶ James 1980.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 169.

Les exemples clarifiant ses hypothèses :

(1) *The postmen opened the door.*

(2) *Le facteur ouvrit la porte.*

(3) *Le facteur a ouvert la porte.*

D'un côté, la structure de la surface est identique dans les cas (1) et (2), mais les phrases sont utilisées dans les contextes distincts, d'un autre côté la structure de surface n'est pas la même dans le cas (3) et (1), mais leur valeur pragmatique est équivalente. D'où vient le fait que les partisans de la méthode contrastive la trouvent plus efficace pour la comparaison didactique. Cependant, il est essentiel de mettre en valeur que les phrases aux structures profondes identiques dans une ou deux langues ne doivent pas nécessairement posséder la même valeur pragmatique et communicationnelle. Prenons deux exemples de James :⁸⁸

(4) *The door was opened by the postmen.*

(5) *Le facteur a ouvert la porte.*

Malgré leur origine commune, il serait inacceptable de laisser l'apprenant croire que le potentiel communicative des exemples (4) et (5) soit identique. En plus, les préoccupations de James incarnent, elles aussi, les préoccupations des didacticiens vers la méthode contrastive dans l'enseignement.

La méthode contrastive appliquée lors de l'apprentissage des langues étrangères et particulièrement les hypothèses de Lado ont été vivement critiquées pendant cette période puisque les expériences et la pratique des apprenants ont mis en évidence *un double paradoxe* des hypothèses de base de la méthode contrastive dans son intégralité. La différence entre les langues comparées peut, en certains cas, faciliter l'expression alors que certaines ressemblances inter-linguistiques posent justement problème et causent l'interférence à l'apprentissage, tandis que certaines similarités entre les langues posent justement problème et interfèrent sur l'apprentissage. En plus, la perception scientifique de l'approche contrastive a changé aussi suite à sa propre conception de la faute.⁸⁹ Ainsi, il est possible de distinguer les *fautes inhérentes*

⁸⁸ *Ibid.*, p. 171.

⁸⁹ Dumont 2006 : 3-5.

et les *fautes spécifiques*. Les fautes inhérentes au système de la langue apprise peuvent être commises par un étranger ainsi que par un natif véhiculé par l'analogie. D'où la faute de la deuxième personne du pluriel du verbe dire *vous disez* et *vous faisez*. Les fautes spécifiques similaires des publics divers (anglophones, slaves etc.) sont les aboutissements du transfert d'habitudes même différentes. Soit la phrase anglaise : *My brother was a soldier*. Un Slovaque et un Français tendent à produire un énoncé **My brother was soldier*. En français et en anglais la notion d'article indéfini est distinguée et les termes sont relativement identiques (terminologiquement ainsi que dans l'inventaire des éléments). Néanmoins, la correspondance est mise en question quant à l'emploi précis de ces termes – c'est pourquoi un Français transmet l'habitude de l'omission de l'article devant le nom attribut. Quant au slovaque, ni la notion, ni la catégorie d'articles n'existent.

L'approche contrastive met progressivement en valeur la perception ou même la conception particulière de la *faute*. *La théorie d'interlangue* née presque en même temps que l'analyse contrastive, a introduit la notion des stratégies naturelles pour l'apprenant, i.e. système approximatif de communication s'évaluant lors de l'apprentissage grâce aux aspects sociaux et à l'influence de l'entourage.⁹⁰ Ces deux phénomènes influenceront positivement donc toute faute signalée en la dirigeant vers le processus de correction naturelle. Ainsi, le résultat mène à la reconsidération du rôle de l'enseignant qui analyse l'erreur de l'apprenant et enfin établit le système constructif du progrès de l'apprenant. Les fautes dues à des transferts négatifs, c'est-à-dire les fautes interférentielles, ne seront alors que la trace de phénomènes de contacts de langues chez l'apprenant, phénomènes à prendre en compte pour un bon enseignement.

Comme nous venons de voir, quelles que soient les approches innovatrices introduites successivement au cours du développement de la méthode contrastive ou bien des diverses théories issues de l'approche contrastive, nous ne pourrions que faire le constat que les chercheurs et les didacticiens ou bien ses partisans ont été les pionniers ayant pris en considération la langue maternelle dans l'enseignement des langues étrangères, tout en considérant ses lacunes didactiques (comme méthode unique). En revanche, et nous le démontrons au cours des chapitres suivants, les perspectives de la linguistique contrastive, pour qu'elles ne mènent pas à l'impasse,

⁹⁰ Corder 1973.

doivent être nécessairement intégrées à l'utilisation progressive des données empiriques et doivent, avant tout, prendre en compte pas uniquement les résultats acquis des sous-disciplines des sciences des langages, mais surtout d'être en interaction permanente avec leurs conceptions voire inachevées.

2.1.2.3 Le bouleversement et les nouvelles approches – les corpus multilingues

Les décennies les plus récentes ont considérablement marqué toutes recherches linguistiques générales grâce à l'utilisation progressive des bases de données textuelles dans les systèmes informatiques connus comme le corpus. Les méthodes empiriques de la linguistique du corpus enrichissaient toute recherche linguistique, diachronique ainsi que synchronique, voire la linguistique contrastive. En plus, les méthodes empiriques peuvent être utilisées pour un éventail d'applications différentes. Le succès grandissant de corpus dans les études linguistiques est remarquable depuis que des grandes bases de données textuelles sont devenues plus accessibles.⁹¹ N'étant limitées qu'aux recherches comparatives, les données empiriques peuvent servir comme d'un point de départ pour :

- a) vérifier les hypothèses et pour aboutir à la conclusion – *corpus-based approach*,
- b) les moyens principaux pour formuler les thèses de base de la recherche – *corpus-driven approach*.⁹²

Quant aux recherches contrastives et comparatives, ce sont surtout *les résultats de sortie bilingues* jouant le rôle crucial tant dans la méthodologie qu'au niveau de la pratique en représentant les particularités caractéristiques de la méthode contrastive. Gast⁹³ met en valeur que ces résultats forment les bases de comparaison (les suppositions de la comparaison même) et ils représentent le matériel empirique sur lequel les généralisations contrastives sont basées. Ainsi, nous sommes en mesure de

⁹¹ Il nous paraît opportun de mettre en valeur que les corpus utilisés doivent être répandus et accessibles. Depuis des années soixante, nous sommes en mesure de trouver quelques projets contrastifs s'appuyant sur les bases de données; nous référons par exemple au corpus bidirectionnel de Rudolf Filipovic et son Serbo-Croatian – English Contrastive Project (1969). Cf. Filipovic 1969. Tout de même, les données empirique et l'emploi du corpus était plutôt unique voire rare jusqu'aux années quatre-vingt-dix.

⁹² Ooi 1998.

⁹³ Gast 2011.

constater que la linguistique contrastive se distingue d'autres approches comparatives surtout grâce à ces traits caractéristiques.

Deux types des résultats de sortie sont distingués d'après Gast :

- a) *les résultats bilingues équilibrés* représentent les données empiriques ne différant pas considérablement des énoncés produits par les locuteurs natifs,
- b) *les résultats bilingues déséquilibrés* sont marqués par certaines déviations (possibles à travers les plans linguistiques) et ils comprennent les énoncés des apprenants des langues étrangères.

Ces deux types des résultats (données) bilingues servent à des buts spécifiques (recherches sur les processus de traduction, recherches linguistiques ou didactiques etc.) mais il est utile de rappeler que l'utilisation de données empiriques rassemblées dans certains types de corpus devrait être combinée par plusieurs méthodes – l'introspection, l'analyse, l'élicitation etc.⁹⁴ Un des avantages le plus remarquable d'utilisation des données empiriques dans le corpus est que ces bases de données mettent à disposition du linguiste une grande quantité des énoncés authentiques permettant de procéder d'une manière plus objective que s'il s'en était réduit uniquement à sa propre compétence linguistique ou les méthodes purement introspectives. Les études contrastives les plus récentes, visant surtout les langues européennes socio-culturellement liées, sont publiées dans la revue *Languages in Contrast*.⁹⁵

2.2 Les corpus multilingues dans les études contrastives

Les études contrastives sont marquées pendant les années 1980 et 1990 par certaine diversification, c'est-à-dire les nouveaux sujets sont introduits dans ce cadre (nous nous référons aux aspects de la linguistique textuelle, pragmatique ou sémantique commençant successivement toucher aussi les études contrastives) et, comme nous avons constaté précédemment, les nouvelles méthodes empiriques sont devenues plus accessibles. Dans le cadre spécifique de la linguistique contrastive, ce sont surtout les

⁹⁴ Les études linguistiques devraient être basées sur des corpus (*corpus-based*) et non déterminées pas des corpus (*corpus-bound*). Summers 1996 : 266.

⁹⁵ Revue évaluée par les universitaires, créée en 1998 et publiée bianuellement par *John Benjamins Publishing Company*. L'accent est mis sur les études comparatives de deux ou plusieurs langues et les articles publiés couvrent tous les sous-domaines de la linguistique théorique et appliquée.

corpus multilingues qui offrent une valeur ajoutée aux recherches contrastives basées sur la comparaison.

D'après Johansson, Raphael Salkie, un des éditeurs de la revue mentionnée, constate : « Parallel corpora (i.e. multilingual corpora) are valuable source of data; indeed, they have been a principal reason for the revival of contrastive linguistics that has taken place in the 1990s. »⁹⁶ Ainsi, il est utile de rappeler au moins quelques avantages tangibles et les possibilités des corpus bilingues, soulignés dans nombreux travaux scientifiques :⁹⁷

- a) ils dévoilent des notions qui n'auraient pas été découvertes dans les études basées sur les corpus monolingues,
- b) ils éclairent les différences entre la langue source et les traductions, éventuellement entre la langue maternelle et la langue étrangère,
- c) ils donnent des fonds de bases pour les approches pratiques, i.e. enseignement, traduction, lexicographie etc.,
- d) ils servent pour d'un éventail des méthodes comparatives et contrastives et ainsi ils aident à comprendre les particularités des langues individuelles dans le cadre des différences typologiques ou génétiques,
- e) ils favorisent la compréhension des caractéristiques universels de la langue en général (étude systématique de la structure de la langue),
- f) ils sont utilisés pour les systèmes de traduction et de traitement automatique etc.

On peut distinguer plusieurs types des corpus multilingues (ou bien les corpus parallèles) basés sur les critères différents, mais les classifications proposées ne restent pas univoques et une certaine incohérence est remarquée aussi dans le cadre terminologique.⁹⁸

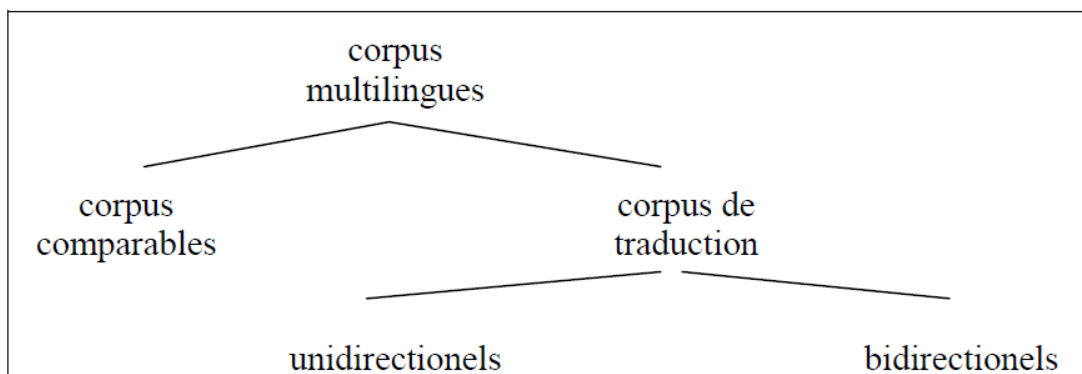
Altenberg et Granger⁹⁹ proposent une classification issue de la distinction entre le corpus comparable et corpus de traduction.

⁹⁶ Johansson 2000 : 3. Notre traduction française : Corpus parallèles (i.e. corpus multilingues) sont des sources considérables de données empiriques. En effet, ils sont devenus une des raisons principales pour la renaissance de la linguistique contrastive dans les années 1990.

⁹⁷ Aijmer et Altenberg 1996, Rosen 2005, Johansson et Oksefjell 1998, Altenberg et Granger 2002 ; etc.

⁹⁸ Johansson 1998 : 4-5.

⁹⁹ Altenberg et Granger 2002 : 7-8.



Typologie de corpus multilingues (d'après Altenberg et Granger 2002).

Le corpus comparable ne contient pas de traductions, mais des textes dans deux ou plusieurs langues qui sont comparables au niveau du genre ou du champ de spécialité. Les textes originaux inclus (pas de traductions) sont particulièrement utiles pour les études terminologiques, mais ce type de corpus reste difficile à compiler et il est souvent déséquilibré dans son contenu. Il est difficile de trouver pour deux langues spécifiques des corpus qui soient comparables en termes de style et de fonction. Nous pouvons donc constater que les corpus comparables ne sont pas appropriés à la comparaison de deux langues. Il est donc composé de textes dans des langues différentes mais partageant une partie du lexique utilisé ce qui implique généralement que les textes se focalisent sur un même thème, synchroniquement et dans un registre comparable. L'alignement ne peut donc plus s'appuyer sur la structure du texte (qui n'est pas similaire dans L_1 et L_2) et les approches éventuelles cherchent plutôt à prendre en compte le contexte de chaque terme à aligner, i.e. comment ils sont employés et les mots d'occurrence.

Le corpus de traduction comprend des textes originaux et leurs traductions vers un ou plusieurs langues. Selon la présence de traductions on distingue : $L_1 > L_2$ pour le corpus unidirectionnel et $L_1 > L_2 \wedge L_2 > L_1$ pour le corpus bidirectionnel. Ce type de corpus offre un grand éventail de possibilités de la recherche et de la comparaison, par exemple les similarités entre la langue L_1 et la langue L_2 ou bien les équivalents en L_2 assurant la même fonction communicative que dans L_1 . Il est utile de rappeler que ce type de corpus connaît plusieurs désavantages comme l'influence du texte cible par le texte source,¹⁰⁰ mais le texte cible peut éventuellement montrer les signes typiques pour le

¹⁰⁰ Gellerstam 1996 : 53-54. Ce linguiste utilise le terme *translationese* afin de désigner ces influences.

texte traduit. Il est nécessaire de rappeler que le texte de traduction correspond très rarement au texte original ce qui cause aussi plusieurs difficultés techniques lors de construction des corpus.¹⁰¹ Altenberg et Granger¹⁰² introduisent donc la notion de la correspondance mutuelle afin d'exprimer la distribution égale entre les équivalents de traduction dans deux langues. Un degré moins élevé est souvent causé par les facteurs divers, i.e. polysémie divergente, différence de système pragmatique etc.

Le corpus parallèle est un ensemble de couples de textes dont un des textes est la traduction de l'autre. Afin d'élaborer le matériel linguistique apte aux recherches linguistique, il est nécessaire d'aligner ces textes, c'est-à-dire de faire correspondre chaque unité du texte en langue source à chaque unité de texte en langue cible (au niveau des paragraphes, phrases et mots)¹⁰³ pour disposer du matériel cohésif, en particulier dans des domaines spécialisés où le vocabulaire et l'usage des mots et des expressions évolue rapidement. Bien que nous considérions le parallélisme comme le trait principal, il est nécessaire de mettre en valeur le fait que la traduction puisse engendrer des différences (structurelles ou élémentaires) entre les textes couples. De même, des phrases dans le texte source sont susceptibles d'être regroupées dans la traduction, ou, à l'inverse, elles peuvent être scindées. Le parallélisme n'est donc jamais parfait et les méthodes d'alignement doivent en prendre en compte. *Les corpus multilingues et les corpus parallèles* construisent les ressources complémentaires dans les études contrastives et ils assurent donc la représentation des approches quantitatives dans la linguistique en général. La langue étant un des systèmes les plus complexes au monde avec les éléments particuliers (moyens de causalité inclus) ne pouvant pas être limités aux approches quantitatives ou distributionnelles, il est nécessaire de les combiner avec des méthodes qualitatives comme l'interprétation linguistique, l'analyse profonde voire diligence requise dans des contextes particuliers surtout pour les langues typologiquement et génétiquement différentes.

¹⁰¹ *Infra*, p. 64-65.

¹⁰² Altenberg et Granger 2002 : 19-21.

¹⁰³ *Infra*, p. 61-63.

2.3 Le corpus parallèle français-slovaque (FRASK) et la méthodologie de la recherche

Cette partie se consacre à un des premiers corpus parallèles disponible en slovaque – nous présentons successivement le corpus parallèle français-slovaque (abrégé FRASK), le fond de toile et ses généralités, ses propriétés techniques et les problèmes survenus au cours de sa création¹⁰⁴ et la méthodologie de nos recherches sur les aspects comparatifs de la causalité.

2.3.1 Introduction

Le corpus a été créé en 2005 par le Département de Corpus National Slovaque de l'Institut Linguistique Ludovít Štúr de l'Académie Slovaque des Science et il est disponible sur internet. Actuellement il y a quatre corpus parallèles disponibles en slovaque et en français, russe, anglais et tchèque.¹⁰⁵

Principalement les buts de corpus parallèle français-slovaque étaient au nombre de deux : (i) création de la base de données des textes français-slovaques alignés et (ii) soutien pour les recherches comparatives surtout dans la terminologie basée sur les textes juridiques et administratifs de l'Union Européenne. Le corpus français se compose donc de deux parties – les belles lettres (actuellement trois romans et leurs traductions slovaques) et les textes de spécialité. Les textes de spécialité comprennent Le Journal Officiel de l'Union Européenne, les conventions internationales, les textes législatifs, la jurisprudence, la législation en préparation et même les questions parlementaires. Tous ces textes étaient déjà obtenus du corpus multilingue JRC-ACQUIS, version 3.0 où ils avaient été téléchargés du portail de l'Union Européenne et ils avaient été convertis en format XML sans aucune information linguistique supplémentaire et sans alignement spécifique. La taille de corpus est 334 021 mots français et 226 990 mots slovaques dans la partie de belles lettres et 65 797 270 mots français et 59 076 782 mots slovaques dans les textes administratifs de l'Union Européenne, i.e. 66 131 291 mots français et 59 303 772 mots slovaques au total y compris les signes de ponctuation. La différence entre le nombre des mots s'explique

¹⁰⁴ Les articles publiés de Vasilišínová et Garabík 2006 (publié en 2009) et 2007 étaient les sources principales pour les détails sur FRASK.

¹⁰⁵ Nous avons pris en considération les corpus créés par l'Académie Des Sciences, mais nous comptons qu'il y a plusieurs corpus parallèles disponibles. Nous nous référons par exemple au projet *Intercorp* dirigé par Petr Čermák à la Faculté des Lettres de l'Université Charles à Prague.

par la différence typologique du français et du slovaque notamment les spécificités morphosyntaxiques, i.e. des formes analytiques des verbes conjugués, des tournures périphrastiques, les déterminants des substantifs, les éventails des locutions conjonctive des subordinées etc. Il est utile de mettre en valeur que tous les textes présentés dans le FRASK sont annotés, c'est-à-dire ils contiennent les informations suivantes :

- description de la source du texte,
- style du texte,
- genre du texte,
- année de publication du texte original,
- année de publication du texte traduit,
- titre dans la langue source,
- nom et sexe de l'auteur et du traducteur.

2.3.2 Le format des textes et le processus de conversion

La conversion des textes du corpus final contient plusieurs étapes qui sont organisées successivement d'une manière modulaire, i.e. un seul moyen de conversion et de traitement d'une phase précédente. Ainsi, cette approche facilite l'élaboration des formats textuels et le remplacement éventuel de l'outil employé. D'après Vasilišínová et Garabík,¹⁰⁶ nous sommes en mesure de distinguer les étapes suivantes de la conversion textuelle :

1. Conversion du format d'origine (HTML, doc, etc.) en format simplifié (encodage UTF-8 et séparation des paragraphes par des lignes blanches).
2. Révision et correction en cas de besoin (pas le cas pour les textes issus de l'UE). Les textes égarés au début et à la fin doivent être mis en accord. Il n'est pas rare que les textes contiennent plusieurs types de divergences (format du titre, auteur, textes d'éditeur etc.)
3. Conversion en format TEI XML et les paragraphes marqués les étiquettes XML.
4. Lemmatisation et l'étiquetage morphologique et conversion du texte en format TEI XML en délimitant les phrases et en ajoutant une information grammaticale pour chaque mot.

¹⁰⁶ Vasilišínová et Garabík 2007.

5. Conversion en format textuel simple apte à alignement dans un logiciel approprié en utilisant les signes spécifiques séparant les paragraphes.
6. Rémission de l'alignement en format TEI XML comme l'attribut de la phrase étiquette XML et lier la phrase de la langue L1 à la phrase correspondante en langue traduite L2.
7. Conversion des dates en format du fichier vertical apte à l'indexation dans le logiciel Manatee (corpus manager).

Il est utile de rappeler que le procès de la lemmatisation a été précédé par la normalisation typologique, i.e. les différents types de guillemets (en français « », et en slovaque „“) étaient traduits en signes simplifiés " (U+0022 Quotation mark) ainsi que les tirets ont été transformés en U+002D Hyphen-Minus pour TreeTagger compatible au codepage Windows-1252 n'ayant pas la capacité de traiter les caractères typologiques divers.¹⁰⁷

2.3.3 L'analyse linguistique des textes dans le corpus

La segmentation principale s'appuie sur le simple système d'algorithme heuristique selon les signes de ponctuation à la fin de chaque unité phrastique.

a) Lemmatisation et étiquetage PDD dans les textes français :

Les textes français ont été lemmatisés et annotés morphologiquement en utilisant le logiciel Tree-Tagger apte à annoter le texte en incluant l'information sur les parties du discours (PDD) et information sur chaque lemme.¹⁰⁸ Le système d'étiquetage comprend 33 étiquettes exprimant les classes principales des mots et quelques-unes de leurs variantes inflectionnelles (e.g. les verbes en conditionnel, les temps du futur, l'impératif etc.), ainsi que les étiquettes pour les types des mots comme abréviations et sigles et, finalement, il contient aussi les signes de ponctuation et les caractères spécifiques. Ainsi, les chercheurs de FRASK ont gardé le caractère de ligature œ (l'ouvre d'Anatole France) en français malgré le fait que la majorité des textes français omettent ce caractère spécifique et donnent leur préférence à deux symboles séparés (o et e dans l'œuvre de Jules Verne). C'est pourquoi les deux variantes d'un seul mot (cœur et coeur) elles sont considérées comme deux mots divers et il est donc nécessaire d'en tenir compte lors de la recherche (e.g. utilisation de l'expression correcte - "c(œ|oe)ur"). Quant à la lemmatisation, cette différence ne peut pas être

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 262.

¹⁰⁸ Stein 2003.

négligée non plus vu qu'elle ne contient que la forme grammaticalement correcte (e.g. œ) et ceci même négligeant la forme originale présentée dans le texte. Chaque texte contient aussi l'information bibliographique et l'information sur le genre, y compris les autres caractéristiques des textes.

b) Lemmatisation et étiquetage PDD dans les textes slovaques :

Les textes slovaques contiennent toute l'information morphologique. Tout mot est associé au lemme particulier et à l'étiquette morphologique comprenant l'information grammaticale (genre, temps, aspect etc.).¹⁰⁹ Quant aux homonymes, la distinction est effectuée en utilisant le logiciel d'étiquetage Hunpos essayé en corpus annoté à la main (511 000 tokens).

2.3.4. Le système d'alignement

a) Le processus d'alignement :

Le processus d'alignement a été effectué dans le logiciel *hunalign*.¹¹⁰ L'alignement fonctionne au niveau de la phrase en combinant leur longueur avec les dictionnaires d'entrée et les dictionnaires automatisés. Le logiciel est apte à créer son propre dictionnaire des textes de corpus lors de la procédure et il n'est absolument pas nécessaire d'utiliser un autre dictionnaire supplémentaire, bien que cela soit avantageux. Le dictionnaire des textes de corpus a dû être rédigé. Les créateurs l'ont fondé sur les paires de mots générés suite au procès d'alignement. Donc, le dictionnaire contenait initialement 1505 données d'entrée et après le second alignement, la deuxième correction à la main a été exigée. La rédaction incluait aussi l'implémentation de l'infinitif dans les textes français et l'élimination des noms propres et leurs équivalents slovaques (éventuellement intéressants pour les traducteurs, i.e. Maniflore – Ejkvietková, Cornemuse – Gajdík etc.). L'élosion semblait aussi poser les problèmes vu le redoublement d'un seul mot dans le dictionnaire généré, par exemple *dnes – aujourd* et *dnes – hui* (les apostrophes ont été délimités lors du procès de tokénisation). Voilà pourquoi tous les mots avec l'apostrophe ont été effacés dans le dictionnaire original automatique. Finalement, après la rédaction, le dictionnaire de 6858 mots a été obtenu.

¹⁰⁹ Garabík 2006 : 2-5.

¹¹⁰ Disponible sur internet : <http://mokk.bme.hu/resources/hunalign>

Un des domaines les plus problématiques lors du processus d'alignement concernait les erreurs ou les imprécis des traductions. Il n'est pas rare que le traducteur omette certaines locutions du texte d'origine, il réorganise l'ordre des mots (même des phrases différentes) et souvent raccourcit toute la phrase ou les paragraphes entiers. Vasilišínová et Garabík¹¹¹ illustrent ce domaine en se référant à l'extrait de roman Mathias Sandorf¹¹² de Jules Verne :

- | | |
|---|--|
| <p>1. À Trieste demeuraient deux des plus intimes amis de Mathias Sandorf.</p> <p>2. Animés du même esprit, ils étaient décidés à le suivre jusqu'au bout dans cette entreprise. Le comte Ladislav Zathmar et le professeur Étienne Bathory étaient Magyars, et de grande naissance.</p> <p>3. Tous les deux, d'une dizaine d'années plus âgés que Mathias Sandorf, se trouvaient à peu près sans fortune.</p> <p>4. L'un tirait quelques minces revenus d'un petit domaine, situé dans le comitat de Lipto, appartenant au cercle en deçà du Danube; l'autre professait les sciences physiques à Trieste et ne vivait que du produit de ses leçons.</p> | <p>1. V Terste sa usadili dvaja grófovi najvernejší priatelia — gróf Ladislav Szathmáry a profesor Štefan Báthory.</p> <p>2. Obaja boli o dajakých desať rokov starší a neoplývali bohatstvom.</p> <p>3. Szathmáry žil z dôchodku z veľkého majetku a profesor Štefan Báthory, prenasledovaný vo vlasti za svoje presvedčenie, sa uchýlil do Terstu a tam vyučoval prírodné vedy.</p> <p>4. Z veľkého zárobku živil celú rodinu, no všetky ťažkosti mu verne pomáhala znášať oddaná manželka.</p> |
|---|--|

Domaine problématique de l'alignement dans FRASK

(Vasilišínová et Garabík 2009).

Ainsi, nous pouvons remarquer les divergences considérables issues des opérations traductologiques dans le paragraphe ci-dessus. La traductrice avait complété la première phrase par les noms n'étant mentionnés que dans la troisième phrase dans le texte français et elle a entièrement éliminé la deuxième phrase. Ensuite, la deuxième phrase slovaque porte l'information sémantique de la quatrième phrase française dont certains mots n'étaient pas exprimés. La cinquième phrase française se reflète comme la troisième phrase dans la traduction slovaque étant complétée par l'information absente dans le texte d'origine. D'où le résultat stylistique final – trois unités phrastiques correspondant à cinq phrases françaises tout en comprenant les

¹¹¹ Vasilišínová et Garabík 2009 : 4.

¹¹² Traduction slovaque – bibliographie dans l'annotation dans le corpus FRASK :

Verne, Jules: *Nový gróf Monte Christo*. Bratislava: Mladé letá 1984. 308 s. Preklad: Ružena Jamrichová.

différences de la longueur et de parties non équivalentes. Ce cas distinctement illustre l'impossibilité de saisir les deux textes alignés à 100 %.

b) Taux d'exactitude d'alignement :

Les chercheurs ont estimé l'exactitude d'alignement en sélectionnant par hasard le groupe des mots slovaques et des concordances accidentelles dispersées dans le corpus en prenant en compte du nombre exact des bi-phrases correspondant. Il est utile de rappeler que seulement les correspondances parfaites ont été considérée, i.e. une phrase d'une langue source a été traduite par une phrase de la langue cible, en plus, toute alignée correctement.¹¹³ Les fondateurs de corpus ont comparé l'exactitude d'alignement de petit dictionnaire initial au dictionnaire final et au dictionnaire des textes de fiction, ensuite au dictionnaire du corpus entier et au dictionnaire filtré ne contenant que des bi-phrases (en comptant uniquement les unités bi-phrastiques ayant attribué plus que 0.5 point par hunalign et celles d'une longueur ne différant pas plus que 30% des phrases de la langue source).

Taux d'exactitude d'alignement (%)¹¹⁴

MOT	dictionnaire		dictionnaire - fiction		corpus		
	<i>initial</i>	<i>plus large</i>	<i>initial</i>	<i>plus large</i>	<i>fiction</i>	<i>entier</i>	<i>filtré</i>
malý	58.5	63.2	76.7	91.5	91.5	63.2	94.5
počut'	77.8	84.4	69.2	83.7	83.7	84.4	87.1
voda	62.5	60.5	69.0	84.5	84.5	60.5	83.0
alebo	62.6	66.7	69.3	79.7	79.7	66.7	90.3
total	63.9	66.9	71.5	85.0	85.0	66.9	88.8

Après la rédaction et la correction manuelles, les auteurs de corpus ont éliminé plus que 20% des erreurs.

¹¹³ Vasilišínová et Garabík 2007.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 263-264.

2.3.5 Interface d'interrogation

Le corpus est soutenu du serveur d'arrière-plan *Manatee* où les textes français et leurs traductions slovaques possèdent des index distincts. Les liens entre les deux parties sont d'une forme du lien-attribut de la phrase étiquette XML (i.e. `<s link="5+6" id="4">...</s>`). Cela veut dire que la quatrième phrase d'une langue correspond aux phrases n. 5 et 6 dans l'autre langue. Hors le manager de corpus et le serveur ci-dessus, les utilisateurs effectuent les recherches dans l'environnement WWW (accessible en anglais, slovaque, français et en tatar de Crimée) utilisant le cadre d'application Karrigell dans langage de programmation Python.¹¹⁵ L'interface d'interrogation suit la syntaxe CQP et elle est en mesure de fournir les interrogations pour les mots, lemmes et les étiquettes PDD (ou les attributs morphosyntaxiques) en affichant le résultat de la recherche en format similaire du format KWIC, le texte parallèle étant exposé à côté.

The screenshot shows a search interface with a 'Query' box containing 'si', a 'Hladat' button, and a language dropdown set to 'frask-fr'. Below the search bar is a keyboard layout with highlighted characters. A link 'O korpuse' with flags for French, English, and Slovak is visible. The main part of the image is a table of search results:

199	Pour le moment , c' est un peu comme si maman n' était pas morte .	Zaňaf je to trochu tak , akoby mi mama ani nebola zomrela .
410	Et quand je me suis réveillé , j' étais tassé contre un militaire qui m' a souri et qui m' a demandé si je venais de loin .	Keď som sa zobudil , opieral som sa o jedného vojaka , ktorý sa na mňa usmial a spýtal sa , či cestujem zďaleka .
529	Puis il m' a serré la main qu' il a gardée si longtemps que je ne savais trop comment la retirer .	Potom mi stisol ruku a tak dlho ju podržal vo svojej , že som nevedel , ako si ju mám vyslobodiť .
769	Au bout de quelques mois , elle aurait pleuré si on l' avait retirée de l' asile .	Po niekoľkých mesiacoch by zas bola plakala , keby ju boli odiaľ odvieďli .
2052	Mais j' ai hésité parce que je ne savais pas si je pouvais le faire devant maman .	Ale váhal som , nevedel som , či si to môžem dovoliť pred mamičkou .
2131	Je lui ai demandé si on pouvait éteindre une des lampes .	Musím doniesť stoličky a čiernu kávu . " Požiadal som ho , či by nemohol zhasiť jednu lampu .
3193	En sortant , et à mon grand étonnement , ils m' ont tous serré la main — comme si cette nuit où nous n' avions pas échangé un mot avait accru notre intimité .	Pri odchode mi na moje veľké prekvapenie všetci stisli ruku — akoby tá noc , počas ktorej sme si nepovedali jediné slovo , prehĺbila dôvernosť medzi nami .
5151	Mais si on va trop vite , on est en transpiration et dans l' église on attrape un chaud et froid .	Ale keď idete veľmi rýchlo , spotíte sa a v kostole potom chytíte nádech . " Mala pravdu .
5460	Mais d' une part , ce n' est pas de ma faute si on a enterré maman hier au lieu d' aujourd'hui et d' autre part , j' aurais eu mon samedi et mon dimanche de toute façon .	Na jednej strane však nemôžem za to , že mamička mala pohreb včera a nie dnes , a na druhej strane , aj tak by som bol mal voľnú sobotu a nedeľu .
5939	Je lui ai demandé si elle voulait venir au cinéma , le soir .	Kým sme sa uberali na nabreží , povedala mi : „ Som opálenejšia ako vy . " Spýtal som sa jej , či nechce ísť večer do kina .

Below the table, there is a link '0.947711 (10)' and navigation buttons 'nasledující' and 'posledný'.

Interface d'interrogation de FRASK (exemple d'illustration).

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 264.

2.3.6 Quelques remarques

Selon la rigueur d'alignement mentionnée ci-dessus, nous sommes en mesure de constater que les résultats d'alignement dépendent avant tout de la taille et de la qualité du dictionnaire bilingue disponible. Ainsi, les auteurs constatent que le dictionnaire saisi du FRASK (contenu de 6858 mots) n'est pas suffisamment nombreux afin de permettre de dissimuler les textes de source initiale et, de même, il ne contient pas le vocabulaire juridique fréquemment présent dans les textes de spécialité.¹¹⁶ Nous espérons donc de travailler au fur et à mesure dans nos futures recherches avec les corpus comparatifs basés sur les dictionnaires de termes juridico-administratifs plus vaste.

Il est utile de rappeler que la provenance des textes inclus dans le FRASK n'est pas entièrement claire et il est donc possible qu'il s'agisse des traductions parallèles en français et en slovaque de l'anglais et pas du texte original et de sa traduction dans la langue cible. Néanmoins, cela n'amoindrit pas du tout l'importance ou bien l'utilité de ce corpus même, mais nous devons prendre en considération tous les résultats acquis avec prudence potentielle et les interpréter avec précaution en complétant chaque thème par le fond de toile théorique pertinent en français et en slovaque. Un des plus grands inconvénients de corpus parallèle FRASK reste avant tout l'impossibilité de rechercher selon lemme ou étiquette, mais juste selon une forme du mot concret. En conséquence, cette impossibilité de la recherche se reflète aussi dans les approches méthodologiques de notre travail et nous mettons au centre surtout des moyens performatifs – explicites désignant certaines sous-catégories de la conception de la causalité au sens le plus large. Nous espérons quand même que notre travail actuel, étant un des premiers basés sur le corpus parallèle slovaque, ouvrira les voies potentielles et immenses de tout corpus parallèle non seulement pour les raisons purement scientifiques, mais qu'il sera utilisé aussi comme un outil didactique fréquent répandu dans le futur et qu'il trouvera sa place importante dans la traduction automatique.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 265.

3 Condition et l'hypothèse

L'intention du chapitre suivant sera avant tout d'établir une vue d'ensemble d'une sous-catégorie de la causalité¹¹⁷ – celle de la condition ou de l'hypothèse dans la perspective comparative et contrastive à partir des conjonctions et locutions conjonctives dans les subordonnées circonstancielles de condition en français et dans leurs équivalents slovaques. Au début, nous voudrions brièvement s'arrêter sur la notion théorique de la *condition* et de l'*hypothèse* au niveau syntaxique dans la tradition française et tchéco-slovaque, présenter quelques théories significatives s'occupant des subordonnées de condition valorisant les perspectives différentes. Ensuite, nous examinerons différents types des subordonnées de condition à locution *si* en proposant la classification formelle des locutions conjonctives choisies et leurs équivalents dans le corpus parallèle français-slovaque.

3.1 Certains aspects théoriques des conditionnelles (hypothétiques)

Il nous paraît opportun d'abord de s'arrêter sur deux notions, à savoir *la condition* et *l'hypothèse*. La plupart des théories, même les plus récentes¹¹⁸ considèrent ces deux termes comme les termes équivoques et les grammaires traditionnelles n'en font les distinctions précises non plus, souvent employant ces termes comme synonymes, notamment dans la nomenclature des subordonnées circonstancielles de condition (ou d'hypothèse). Le matériel didactique ne traite pas ces notions individuellement ou séparément, mais souvent parle plutôt *des expressions hypothétiques* au sens plus large, y comprenant *les subordonnées de condition* comme un moyen particulier exprimant l'hypothèse. Quelques travaux scientifiques et didactiques peu nombreux considèrent la différence entre ces deux notions en les définissant comme:

- a) *la condition* exprime qu'un fait ou un état est indispensable pour que en conséquence un autre fait ou état existe,
- b) *l'hypothèse* exprime qu'un fait ou un état est imaginé et sa conséquence est donc éventuelle.

¹¹⁷ *Supra*, le premier chapitre.

¹¹⁸ Corminboeuf 2009 : 12.

Selon nous, il n'est pas toujours facile d'aborder une différence claire entre l'expression de la condition et de l'hypothèse, et nous justifierons sa nécessité dans la pratique de l'enseignement des langues étrangères avec les difficultés.¹¹⁹ Cette distinction s'appuie sur la conceptualisation assez vague de la condition réelle et irréaliste et ne reflète pas vraiment les aspects causaux de la *condition*. V. Šmilauer¹²⁰ a mis en valeur que *la condition* (subordonnée ou complément circonstanciel) exprime toujours la cause possible ou éventuelle, mais elle ne peut jamais être apte à exprimer la condition réelle. En effet, on examine la relation causale entre les faits de la principale et de la subordonnée, mais il n'y a pas d'indices de leurs vraies existences. La terminologie slovaque met en équivalence les termes *condition et hypothèse* ne faisant aucune différence entre eux comme c'est *la condition* qui exprime le rapport causal tout fait, soit réel (condition réelle), soit présupposé (condition irréaliste).¹²¹ Voilà pourquoi nous tenons à ce que la distinction entre la condition et l'hypothèse ne s'accroisse pas sur cette opposition et nous utiliserons le terme *hypothèse* comme le terme synonyme à la *condition* au niveau syntaxique, à savoir *les subordonnées conditionnelles ou hypothétiques*. Néanmoins, encore que les théories les plus récentes prennent pour synonymes ces deux notions,¹²² elles prennent en compte la différence entre *hypothétique* et *d'hypothèse* et les critères définitoires pertinents.¹²³ « À disposition des sujets parlants il y a un large éventail de possibilités pour exprimer une hypothèse. Ceux-ci ne sont pas contraints de convertir une *idée d'hypothèse* en un énoncé en *si*. Plutôt que de partir de constructions dites hypothétiques, j'identifierai – dans des structures binaires principalement paratactiques – les indices qui conduisent à l'élaboration d'une interprétation que le sens commun désigne sous le nom d'*hypothèse*. Ceci afin de re-définir la notion et de délimiter son champ. On ne dispose pas de définition précise de ce qu'est une *hypothèse* (ou une *condition*). Cela me conduit à prendre les données comme point de

¹¹⁹ Cette distinction s'appuie sur le schéma approximatif des différents moyens d'établir une phrase au sens conditionnel ou hypothétique à travers une subordonnée introduite par la conjonction *si*. Selon cette approche, *les phrases conditionnelles* au sens proprement dit correspondent aux conditions réelles exprimées par les subordonnées au présent ou passé composé alors que *les phrases hypothétiques* contiennent les subordonnées à l'imparfait ou plus-que-parfait exprimant les faits irréels, donc éventuels.

¹²⁰ Šmilauer 1972.

¹²¹ Oravec et Bajžíková 1982 : 126.

¹²² *Op.cit.*

¹²³ Les théories récentes issues de la grammaire textuelle et pragmatique, élargissent souvent les notions des catégories logiques (dont la causalité avec ses sous-catégories fait une partie) ne les limitant pas à un certain niveau de langue (i.e. syntaxique), mais elles les examinent en leur totalité à travers leurs fonctions de communication.

départ pour rechercher des critères définitoires. L'*hypothèse* recouvre pour moi une classe floue d'effets interprétatifs ; la notion ne sera pas considérée comme stabilisée ou acquise. L'*hypothèse* sera caractérisée provisoirement comme une des sur-interprétations qui résulte de l'installation d'un univers fictif. »¹²⁴ Même si nous ne pouvons pas définir clairement la notion d'*hypothèse* vu que sa délimitation pourrait être l'objet des recherches particulières, *la proposition subordonnée de condition* se caractérise par le fait qu'elle toujours assume la *fonction de complément circonstanciel de condition* du verbe principal dont elle dépend et elle *exprime la condition ou l'hypothèse* considérée comme réalisable ou non, dont dépend la réalisation de l'action de la principale.

Avant de commencer à traiter les subordonnées conditionnelles et les locutions conjonctives de subordination dans la perspective comparative et contrastive nous visons à compiler la vue d'ensemble de certains travaux antérieurs sur les subordonnées conditionnelles dans la tradition tchéco-slovaque et française.

3.1.1 La conception sémantique de František Trávníček¹²⁵

L'approche méthodologique de Trávníček représente une des premières conceptions sémantiques s'occupant des subordonnées de condition dans la tradition linguistique tchéco-slovaque. L'auteur distingue des phrases conditionnelles *réelles* et *irrélles*, à savoir la distinction connue depuis le Moyen-Âge. Les subordonnées conditionnelles réelles expriment l'*hypothèse* qui existe ou existera ou bien le sujet parlant la considère comme vraie. Au contraire, les phrases irrélles incorporent la condition supposée ou présupposée, dont le sujet parlant pense dans son éventualité potentielle. Ce qui est important, malgré les lacunes observables dans cette conception, Trávníček touche certaines locutions conjonctives à nuances particulières,¹²⁶ mais ne propose pas l'analyse détaillée. Pourtant, il s'occupe d'un type particulier des phrases conditionnelles réelles où le locuteur suppose qu'elle est exclue, mais il l'exprime comme réelle (à partir de conjonction slovaque *ak*, en tchèque *jestliže*). Il remarque aussi le type particulier *des propositions quasi-coordonnées* (en slovaque *nepravá*

¹²⁴ *Ibid.*

¹²⁵ Trávníček 1951.

¹²⁶ En slovaque et en tchèque, il s'agit d'une conjonction simple accompagnée d'une particule *i, aj, ani* précisant le sens conditionnel en y ajoutant certaine nuance de concession ou restriction etc.

parataxa)¹²⁷ où le sens conditionnel est exprimé dans la phrase complexe à une conjonction de coordination.

3.1.2 L'approche formelle de Vladimír Šmilauer¹²⁸

Ce sont les éléments particuliers de la phrase qui sont les points de base de son analyse des phrases conditionnelles. La correspondance entre les éléments de la phrase (les compléments circonstanciels de condition) et les subordonnées dérivées d'eux (les subordonnées de condition) sont des appuis de son analyse surtout formelle. Malheureusement, son analyse ne traite pas du tout les rôles et les fonctions des conditionnelles dans la communication.

3.1.3 Les observations sémantico-syntaxiques des conjonctions utilisées dans les phrases conditionnelles de Karel Svoboda¹²⁹

La méthodologie de Svoboda est une approche pionnière dans le cadre de l'analyse sémantique des phrases conditionnelles fondée sur les connecteurs, à savoir les conjonctions représentatives en tchèque – *jestliže/ak*. Svoboda conçoit les phrases conditionnelles comme les propositions qui n'entrent pas dans le cadre de la relation réalité – éventualité, mais elles ne représentent que les circonstances présumées de l'action ou de l'état de la proposition principale. Ainsi, l'action de la proposition subordonnée n'est pas mise dans la relation *réalité – virtualité* puisque c'est la conjonction ou la locution conjonctive qui laisse la vérité de la phrase *incertaine*, à savoir la correspondance entre des moyens linguistiques et des entités extralinguistiques peut donc être considérée comme vraie, fautive ou rester sans évaluation sur sa propre véracité. Voilà pourquoi Svoboda reconnaît deux types des phrases conditionnelles à une conjonction *jestliže/ak* :¹³⁰

¹²⁷ Il est nécessaire de distinguer la terminologie slovaque déjà mentionnée, similairement que dans le cas des propositions subordonnées de concession, exprimées en slovaque souvent à partir de conjonction de coordination. Notamment il est utile de distinguer les termes *pravá* a *nepravá parataxa* (notre traduction de ces termes *les propositions proprement coordonnées* et *quasi-coordonnées*).

¹²⁸ Šmilauer 1969.

¹²⁹ Svoboda 1973.

¹³⁰ En français, il s'agirait de certains types des subordonnées de condition introduites par la conjonction *si*. Il est utile de rappeler que c'est surtout le *mode* et le *temps* qui sont les éléments clés en français dans tous les types des phrases conditionnelles, tandis qu'en slovaque c'est la particule *-by* qui forment les nouvelles conjonctions (comp. *ked'* vs *keby*).

a) Les propositions conditionnelles de véracité :

Elles restreignent la validité et la véracité d'un propos exprimé, mais elles ne déterminent pas l'action ou l'état de la proposition principale, à savoir la proposition principale introduit l'action ou l'état alors que la proposition subordonnée les situe dans la véracité basée sur la connaissance ou le savoir du locuteur ou d'autrui. Il s'agit de deux niveaux différents – le niveau de l'action exprimée dans la proposition principale et le niveau de connaissance ou du savoir de la même action. La spécificité de ces structures repose sur l'impossibilité de leur transformation en structure à une conjonction *protože/pretože*.

Car, si je ne me trompe, c'est une fameuse pièce que l'on prépare, et avec un non moins fameux directeur, qui nous y réserve un fameux rôle à chacun!

Lebo ak sa nemýlim, chystá sa tu akési parádne divadlo, a náš pán direktor nám prideli slávne úlohy!

b) les propositions conditionnelles d'action :

Elles expriment l'action grâce à laquelle elles déterminent l'action de la proposition principale du point de vue causal, conditionnel ou au moins temporel. La spécificité de tous les types dans le cadre de cette structure repose sur la possibilité de leur transformation en structure à une conjonction *protože/pretože* et la transformation de certaines de ses sous-catégories – la conjonction *jestliže/ak* puisse être remplacée par *pokud/pokial'*.

Si des difficultés particulières le justifient, les États membres peuvent disposer d'un an de plus pour se conformer à la présente directive.

Členské štáty môžu, ak je potrebné zohľadniť určité ťažkosti, mať ďalšie obdobie jedného roka na zosúladenie s touto smernicou.

La conception de Svoboda est allée assez loin quant à la sémantique des conjonctions surtout grâce aux opérations transformationnelles proposées, mais les aspects communicationnels et pragmatiques sont restés toujours hors son intérêt. Ce n'est qu'à partir de la conception de Miroslav Grepl et Petr Karlík¹³¹ ayant les points de

¹³¹ Grepl et Karlík 1998.

départ similaires que le concept de František Daneš¹³² que les phrases conditionnelles sont réexaminées aussi dans la perspective pragmatique.

3.1.4 La conception communicationnelle et pragmatique de Miroslav Grepl et Petr Karlík¹³³

Les auteurs et leur approche représentent une théorie des phrases conditionnelles la plus complexe dans la tradition linguistique tchéco-slovaque vu qu'ils incorporent les aspects syntaxiques, sémantiques et, pour la première fois, les aspects pragmatiques. Leur conception de la syntaxe est étroitement liée aux actes locutoires et la définissent comme la théorie de propositions dans leur emploi dans la communication. Les phrases conditionnelles sont donc définies comme les structures sémantico-syntaxiques incorporant le schéma implicatif et causatif ($a \rightarrow b$) en reconnaissant les deux éléments, i.e. *causatif et motivant* (p) comme l'antécédent et l'élément *causé et motivé* (q) comme le conséquent. Du point de vue logique et sémantique, nous sommes en mesure donc exprimer les structures conditionnelles grâce à la formule *si p, alors q*. Les auteurs saisissent les structures conditionnelles comme schémas au sens (i) défini par les conditions de véracité entre la concomitance et simultanément (ii) défini par la concomitance entre les faits, les actions et les entités inclus dans les unités phrastiques. Les auteurs reconnaissent cinq types des phrases complexes à subordonnée conditionnelle, à savoir : *la condition ouverte, la condition ouverte inefficace, condition contrefactuelle, condition contrefactuelle inefficace* et *condition accomplie*.

a) Les propositions à condition ouverte :

Ces phrases complexes contiennent une circonstance motivante ou causative (p) dont l'accomplissement dépend de l'action ou de l'état causé ou motivé (q). Ainsi *si p, alors q* sans parler de la validité de q au cas où *si non p, alors q*. L'ouverture ou l'inachèvement de la condition est une cause de l'ouverture du conséquent. Le sujet parlant laisse la question ouverte quant à l'action ou l'état de l'élément causatif (p) et sa relation aux entités extralinguistiques. L'élément (p) n'a aucune liaison avec la véracité d'action, mais il comprend le fait que la validité de (p) est suffisante à la validité (q). Dans le cadre des conditions ouvertes et en suivant les critères sémantiques les auteurs distinguent les conditions réelles et potentielles et mettent à part le groupe spécifique

¹³² Daneš et al. 1987.

¹³³ *Op.cit.*

des conditionnels pragmatiques.¹³⁴ Cette catégorie contient plusieurs types surtout s'appuyant sur les formes grammaticales variées, par exemple indicatif, conditionnel précédés par la conjonction appropriée, les locutions conjonctives complexes etc.

*Dans l'intervalle des fixations hebdomadaires, le montant de la restitution applicable, **en cas de** fixation à l'avance, est ajusté lorsque l'application de la règle de calcul définie ci-dessus implique une modification de son montant supérieur à 0, 025 unité de compte par 100 kilogrammes.*

*V intervaloch medzi týždenným stanovovaním, čiastka náhrady platná v prípade predbežného stanovovania sa upraví, **ak by** uplatnenie výpočtu uvedenou metódou viedlo k rozdielu v čiastke o viac ako 0, 025 jednotiek hodnoty na 100 kilogramov.*

L'exemple de corpus montre que ce type de condition peut être exprimé de manières variées, i.e. la locution prépositionnelle en français correspond à la subordonnée conditionnelle en slovaque. Les propositions conditionnelles peuvent être remplacées par les locutions conjonctives et prépositionnelles définissant les conditions de la validité de l'action des propositions principales, i.e. *v prípade, že/ak; za predpokladu, že/ak; za podmienky, že/ak* etc.

b) Les propositions à condition ouverte inefficace :

Ce type incorpore les phrases où la structure formelle et logique et la suivante : même s'il y a (p), optimal pour l'accomplissement de (q), nous ne voyons pas l'accomplissement *si p, alors q*, mais *si p, alors non q*. Selon nous, il s'agit de condition à nuance restrictive ou concessive.¹³⁵

*Mais, pour peu que la pointe du paratonnerre fût émoussée, ou qu'il y eût une solution de continuité dans le câble, ou qu'une rupture vînt à se produire à sa partie inférieure, un foudroiement était possible par la réunion des deux courants, positif et négatif, **même sans qu'il y eût** éclat de la foudre.*

*No ak je drôt na konci obnažený či na daktorom mieste poškodený, alebo nemá priame spojenie so zemou, môže nastať výboj, **aj keby** blesk neudrel do hromozvodu priamo.*

¹³⁴ La réalisation des conditionnels pragmatiques vise à ce que le locuteur n'exprime pas seulement la formule *si p, alors q* mais il veut influencer le comportement ou le savoir de l'autrui. Il s'agit des conditions réelles ou éventuelles.

¹³⁵ *Supra*, chapitre suivant.

En français, le subjonctif fonctionne comme le co-désignant de la condition hypothétique avec la locution conjonctive à nuance concessive.

c) Les propositions à condition contrefactuelle :

Grepl et Karlík y désignent les circonstances causatives et motivantes (*p*) comme les circonstances invalides, donc elles expriment toujours une sorte d'alternative hypothétique non-réalisée en comparaison avec les faits valides n'étant pas exprimés. L'invalidité de la conséquence est due à l'invalidité de la condition. Les auteurs y rangent les conditions irréelles potentielles, mais aussi les conditions irréelles qui ne peuvent pas être accomplies.

Si un taux d'intérêt normal avait été appliqué à ces prêts, l'entreprise se serait trouvée dans une situation bien pire.

Keby bol na pôžičky použitý zvyčajný úrok, jeho hospodárska situácia by bola oveľa horšia.

L'exemple de corpus ci-dessus exemplifie la condition irréelle dans le passé, c'est-à-dire les taux d'intérêt normal n'étaient pas appliqués, ainsi la situation n'est pas bien pire.

d) Les propositions à condition contrefactuelle inefficace :

Cette catégorie contient les situations où l'élément (*p*), théoriquement possible, mais pas réalisé, est optimal à ce que l'élément motivé ou causé (*q*) s'accomplisse, mais en effet, il s'agit d'une formule *même si était p, alors ce serait non q*.

Même si les prix de ces produits avaient diminué au cours de la période, compte tenu du fait que leur proportion relative dans l'assortiment des produits a aussi régressé, le prix global par mètre cube n'aurait pas nécessairement baissé.

Aj keby ceny týchto výrobkov s nižšími cenami v tomto období boli klesali, keďže ich relatívny podiel v množine výrobkov sa tiež znižoval, celková cena za jeden kubický meter by nebola musela klesnúť.

e) Les propositions à condition accomplie :

Les grammaires traditionnelles les considèrent comme les propositions conditionnelles ou causales au sens restreint. D'habitude, elles sont introduites par une conjonction *jestliže/ak* et c'est avant tout à travers le contexte où la validité de (*p*)

se confirme. L'élément motivant ou causatif (p) est conçu comme vrai et thématifié, c'est le point de départ dont nous pouvons tirer la conclusion. Le but de cette conclusion est, à la base de intermittence *si p , alors (d'habitude) q* , de postuler le droit à la validité du propos (p). Le locuteur prend certaine distance quant à la véracité de l'élément (p), voilà pourquoi nous justifions la présence de cette conjonction. Souvent, ce type de conjonction est parfois substitué par une conjonction *když/keď*. L'exemple ci-dessous exprime surtout la cause au sens restreint qui est apte à être substituée par les conjonctions *když/keď*.

S'il ne dit rien, c'est qu'il n'aura rien à dire.

Ak nepovie, tak len preto, že nič nevie.

La théorie complexe de Grepl et Karlík concernant les phrases conditionnelles¹³⁶ représente pour nous une approche examinant les phénomènes de la condition dans sa totalité, prenant en considération les vues syntaxiques, sémantiques, pragmatiques et formels et abritant large éventail des moyens mis à disposition au sujet parlant.

Quant à la linguistique française, nous ne pouvons pas omettre de mentionner l'ouvrage complet de Gilles Corminboeuf¹³⁷ intitulé *L'expression de l'hypothèse en français. Entre hypotaxe et parataxe*. Sa conception méthodologique représente la réflexion synthétique sur deux types d'énoncés hypothétiques, à savoir les énoncés au connecteur représentatif *si* et d'autre part (d'ailleurs premièrement traité en français d'une manière systématique) les structures binaires sans le connecteur *si*. Ainsi, l'auteur reconnaît les énoncés marqués (en élément *si*) et les hypothétiques non-marquées. Il distingue cinq classes des constructions hypothétiques, notamment *les structures nominales, bi-assertives, impératives, pseudo-interrogatives et les constructions en si P*. Il est utile de rappeler que sa conception est centrée sur les constructions hypothétiques relevées de la *parataxe*¹³⁸ qui est examinée du point de vue syntaxique ainsi que sémantico-pragmatique.

¹³⁶ Ici, nous utilisons le terme *phrases conditionnelles* à dessein afin d'exprimer que leur approche pragmatique valorisent surtout la fonction dans la communication. Ainsi, leur champ est beaucoup plus vague que les subordinées conditionnelles vu qu'ils prennent en considération les variantes possibles mises à disposition au sujet parlant (i.e. les phrases simples, les phrases complexes quasi-coordonnées etc.).

¹³⁷ Corminboeuf 2009.

¹³⁸ La *parataxe* est conçue dans cette théorie similairement à la tradition slovaque, c'est-à-dire la construction en conjonction de coordination.

3.2 Les conjonctions et les locutions conjonctives de condition dans le corpus parallèle

L'inventaire des conjonctions et les locutions conjonctives exprimant l'hypothèse (ou la condition) représente un éventail très diversifié en français. En slovaque, comme dans les autres types de subordonnées circonstancielles, les conjonctions propres utilisés sont assez limitées par nombre, voilà pourquoi le slovaque utilisera d'autres moyens. Tout d'abord, nous proposons notre classification des conjonctions et locutions conjonctives de condition en français, basée sur les critères formels, à savoir présence et absence de la conjonction de condition de base – *si*. Il est possible d'établir d'autres classifications (par exemples basée sur les critères sémantiques¹³⁹), mais il nous a paru opportun de démontrer plusieurs approches dans la linguistique comparative et contrastive.

TYPE	CONJONCTIONS ET LOCUTIONS CONJONCTIVES	MODE / TEMPS UTILISÉ	NUANCE (+/-)
I. Conjonction de base	SI	selon type de condition	- nuance - spécification
II. Les locutions conjonctives avec SI comme le deuxième élément	MÊME SI	comme après la conjonction de base	+ restriction + opposition
	SAUF SI		+ restriction + négation
	EXCEPTÉ SI		+ comparaison
	CO MME SI		
III. Les locutions conjonctives avec QUE comme deuxième élément	POURVU QUE	emploi du subjonctif selon la signification	+ restriction
	À MOINS QUE		+ restriction + négation
	EN ADMETTANT QUE		+ supposition
	POUR PEU QUE		+ condition minimale
	SOIT QUE ... SOIT QUE		+ alternative
	À CONDITION QUE		- nuance particulière
	À SUPPOSER QUE		+ supposition

¹³⁹ Nous avons proposé la classification sémantique des locutions exprimant le but. *Supra*, le dernier chapitre.

IV. Les locutions conjonctives sans élément particulier	QUAND BIEN MÊME	emploi du conditionnel	+ concession / + éventualité
	AU CAS OÙ		+ supposition / + éventualité
	SI SEULEMENT	comme après la conjonction de base	+ regret
	SI ENCORE		+ souhait / + désir
	SI TOUTEFOIS		+ concession
	SI JAMAIS		+ éventualité
	SINON QUE		+ restriction / + nég. + exception

3.3 Conjonction de condition par excellence – SI

« Si est de toutes les conjonctions circonstancielles celle dont la syntaxe est la plus singulière. On isole généralement ses emplois hypothétiques, que l'on oppose à ses emplois temporels itératifs (= toutes les fois que) ou adversatifs (pour ne pas dire concessifs,= il est vrai que...mais...). »¹⁴⁰ Voici la première phrase d'introduction du paragraphe consacré aux subordonnées circonstancielles que la grammaire méthodique nomme les subordonnée de type *si*. Nous pouvons également considérer que ce n'est pas uniquement le connecteur *si* qui est le tiroir du sens et de ses effets, mais ce sont surtout les formes verbales (temps et modes) ainsi que les contenus propositionnels à partir desquels les nuances se précisent.

La conjonction de subordination *si* représente la conjonction d'hypothèse par excellence, apte à exprimer tous les types de la condition. En slovaque, la situation n'est pas équivoque à savoir il y a quatre conjonctions équivalents reflétant les différentes sous-catégories de la condition – *ak, keby, ak by, ked'*. Ce qui nous semble assez problématique dans la pratique de l'enseignement de français c'est surtout l'emploi interdit du conditionnel après *si* en français standard et possible interférence avec la forme conditionnelle utilisé en slovaque. Le français standard ne permet d'utiliser que l'indicatif ou, très rarement, subjonctif. L'emploi du subjonctif est restreint à l'usage littéraire ou archaïque, ce que le corpus nous a confirmé. Toutes ses occurrences n'étaient limitées qu'aux belles lettres. Comme la partie française du

¹⁴⁰ Riegel et al. 1994 : 508.

corpus parallèle n'est pas lemmatisé,¹⁴¹ nous n'étions pas en mesure de quantifier les occurrences du connecteur *si* polysémique, mais cela ne nous a pas empêché de classer et d'examiner les types des conditions variées introduite par cette conjonction.

3.3.1 Valeur temporelle¹⁴² – sens générique et nuance de répétition

Le verbe dans la proposition principale et dans la proposition subordonnée est à l'indicatif, le temps employé dépend des sens spécifiés.

TEMPS / MODE DE LA SUBORDONNÉE	TEMPS / MODE DE LA PRINCIPALE	PHRASE - MODÈLE	SIGNIFICATION NUANCE	ÉQUIVALENTS SLOVAQUES
présent / indicatif	présent / indicatif	S'il fait beau, je sors.	générique + répétition	Ked'/Ak je pekne, idem von (vždy, kedykoľvek).
			générique + cause	Ked'že/Lebo je vonku pekne, idem von.
imparfait ou passé composé / indicatif	imparfait ou passé composé / indicatif	S'il faisait beau, je sortais.	+ répétition dans le passé	Ked'/Ak bolo pekne, šiel som von (vždy, kedykoľvek).
			+ cause dans le passé + itération	Ked'že/Lebo bolo (bývalo) vonku pekne, šiel(chodieval) som von.

En slovaque, d'après les phrases modèles, nous remarquons l'impossibilité d'exprimer la condition réelle à sens générique en employant la forme conditionnel ou la conjonction à l'élément enclitique *-by* qui exprime, entre autres, une nuance de

¹⁴¹ *Supra*, p. 60-61.

¹⁴² Même si la plupart de grammairiens rangent ce type parmi les valeurs spécifiques de condition réelle, nous préférons de séparer les valeurs temporelles, vu que la temporalité et le sens générique prévalent sur la notion de condition/hypothèse.

modalité ou de réalité dans certaines circonstances. En français, le sujet parlant possède, à sa disposition, l'indicatif dont la spécification temporelle (répétition) entraîne à le nommer comme *l'indicatif non-assertif*.¹⁴³ Nous n'avons pas exemplifié ce type dans le corpus parallèle vu que ce type de l'emploi du connecteur *si* n'est pas, dans un premier plan, conditionnel ou hypothétique, mais plutôt temporel.

3.3.2 Condition possible ou éventuelle au futur

Quant à ce type des phrases conditionnelles en français, il est utile de rappeler que le verbe à l'indicatif présent indique le caractère d'action verbale non-résultatif tandis que le passé composé exprime l'action achevée et résultant de l'action terminée au futur. Contrairement au slovaque, ne connaissant pas la concordance temps et utilisant l'éventail beaucoup plus large des éléments afin d'exprimer les différents aspects verbaux, les locuteurs emploient le futur ou plus souvent, les constructions résultatives.¹⁴⁴ Le verbe de la proposition principale est au futur de l'indicatif ou au conditionnel. Au cas où la principale comprendrait l'idée de désir, de volonté ou de souhait, la forme verbale serait soit subjonctive, soit impérative.

TEMPS / MODE DE LA SUBORDONNÉE	TEMPS / MODE DE LA PRINCIPALE	PHRASE - MODÈLE	SIGNIFICATION NUANCE	ÉQUIVALENTS SLOVAQUES
présent / indicatif	futur / indicatif	S'il fait beau, je sortirai.	+ caractère non-résultatif	Ak/Ked' bude zajtra pekne, pôjdem von.
passé composé / indicatif	futur / indicatif	Si demain le mal a empiré, vous me rappellerez.	+ caractère résultatif	Ked'/Ak sa zajtra choroba zhorší, zavoláte ma.
présent / indicatif	présent / impératif (subjonctif)	S'il fait beau, venez avec nous à la campagne.	+ ordre, désir, souhait	Ak/Ked' bude zajtra pekne, poďte s nami na vidiek.

¹⁴³ Šabršula 1986 : 248.

¹⁴⁴ Sokolová 1995.

La subordonnée contient en slovaque le futur (impossible en français standard), mais ce qui nous paraît plus difficile à saisir au niveau didactique, c'est l'expression de l'action au caractère résultatif en français par l'emploi du temps passé. En slovaque, la transposition s'effectue à travers de deux degrés temporel, la traduction slovaque représente la construction résultative. Voici exemple de corpus :

*Il convient de noter que toute information présentée conformément à l'article 21 ne sera prise en considération **que si elle a été simultanément étayée** par des éléments de preuve concrets.*

*Treba poznamenať, že akékoľvek informácie predložené podľa článku 21 sa zohľadnia len v tom prípade, ak **budú v čase ich predloženia podložené** konkrétnymi dôkazmi.*

En plus, il faut noter que nous avons examiné quelques exemples justifiant la transposition fonctionnelle de traduction à savoir que la condition éventuelle au futur est transposé en condition irréaliste au présent.

*S'il est mis fin au programme « Douane », les structures et les contacts qui ont été établis se **désagrègeront** puisque la force contraignante qui les lie volera en éclats.*

*Ak by sa program Colníctvo zastavil, vytvorené štruktúry a kontakty **by sa rozpadli**, keďže **by prestala pôsobiť sila**, ktorá ich zväzuje.*

3.3.3 Condition irréaliste et potentielle au présent

Cette catégorie comprend les phrases complexes de condition dont le verbe de la proposition principale est généralement au conditionnel présent (éventuellement à l'impératif ou au subjonctif présent quand le locuteur exprime l'ordre ou le désir) ; le verbe de la proposition subordonnée est à l'imparfait de l'indicatif. Du point de vue sémantique nous sommes en mesure d'en distinguer, hormis la condition réelle, aussi la condition non-confirmée (éventuelle) au futur. C'est surtout grâce au contenu propositionnel que l'auditeur peut identifier la fonction de communication que le locuteur a transmis dans cette structure syntaxique. Ainsi, le futur (d'une forme conditionnelle) peut être également remplacé par l'indicatif présent afin de mettre en valeur la succession rapide des événements.¹⁴⁵ Ce type représente l'inventaire le plus large parmi les conditions analysées – plus que 1000 occurrences. Les équivalents

¹⁴⁵ En français familier, l'emploi du conditionnel n'est pas exclu. Nous n'avons trouvé aucune occurrence de cet emploi dans le corpus ce qui s'explique surtout par l'apparence de cet emploi dans le registre familier (le corpus ne contient pas ce type des textes).

slovaques correspondants sont les connecteurs *keby* et *ak by* (dont les éléments font parti de la forme analytique conditionnelle) et les verbes au futur ou au conditionnel dans la préposition principale.

TEMPS / MODE DE LA SUBORDONNÉE	TEMPS / MODE DE LA PRINCIPALE	PHRASE - MODÈLE	SIGNIFICATION NUANCE	ÉQUIVALENTS SLOVAQUES
imparfait / indicatif	présent / conditionnel	S'il faisait beau, je sortirais.	condition non- réalisée au présent	Ak by/Keby bolo pekne (teraz, v tejto chvíli nie je), šiel by som von.
imparfait / indicatif	présent / conditionnel	S'il faisait beau, je sortirais.	condition éventuelle au futur	Ak by/Keby bolo pekne (budúcu nedel'u môže byť), šiel by som von..
imparfait / indicatif	présent / indicatif	S'il m'échappait un mot, c'est fait de votre vie.	+ ordre, désir, souhait	Ak by/Keby mi vykázlo čo i len slovo, hneď by bol/ je s vami hneď koniec.

Les exemples de corpus font preuve d'existence vivante de toutes les trois sous-catégories aussi en slovaque en prenant en considération des transpositions traductologiques quelconques) :

*Je dis que lorsque le sort favorable vous apporte une affaire comme celle -ci, **il faudrait être des imbéciles pour ne pas en profiter.***

*Tvrdím, že **by sme boli hlúpi, keby sme nevyužili** takú aféru ako táto, keď nám ju už štedrý osud priniesol.*

*S' ils le **faisaient**, ce **serait** une circonstance heureuse.*

***Keby tak spravili**, bolo by to veľké šťastie.*

***La non-exécution** (nominalisation) par la Communauté des versements prévus par le présent protocole entraîne **la suspension** (nominalisation) de l' accord de pêche.*

Ak by spoločenstvo nezrealizovalo platby ustanovené v tomto protokole, je dohoda o rybolove pozastavená.

3.3.4 Condition irréelle au passé

Si le locuteur français vise à exprimer ce type de condition, il choisit la structure de la phrase complexe en mettant le verbe de la principale au conditionnel passé et les structures verbales de la subordonnée au plus-que-parfait de l'indicatif. Néanmoins, nous observons les modifications nombreuses. Si l'action du passé est dépendante d'accomplissement de la condition passée, le verbe de la proposition principale peut être remplacé par l'imparfait. Au cas où cette dépendance serait exprimée au présent ou au futur, le verbe de la principale serait alors au conditionnel présent. Il se peut que l'évaluation définitive de l'action au passé dépende de l'accomplissement de la condition au présent ou au futur, ainsi, le verbe de la subordonnée est à l'imparfait de l'indicatif et le verbe de la proposition principale au conditionnel passé.¹⁴⁶

TEMPS / MODE DE LA SUBORDONNÉE	TEMPS / MODE DE LA PRINCIPALE	PHRASE - MODÈLE	SIGNIFICATION NUANCE	ÉQUIVALENTS SLOVAQUES
plus-que- parfait / indicatif	conditionnel passé	S'il avait fait beau hier, il serait sorti.	condition irréelle au passé	Keby bolo bývalo včera pekne, bol by šiel von.
plus-que- parfait / indicatif	imparfait / indicatif	Si l'aviateur était monté 50 mètres plus haut, il battait le record du monde.	action passée dépendante de la condition passée	Keby bol letec vyletel vyššie o 50 metrov, bol by prelomil svetový rekord.
plus-que- parfait / indicatif	conditionnel présent	Si je l'avais appris, je te le dirais.	action présente ou future dépendante de la condition passée	Keby som sa to bol dozvedel, povedal by som ti to.

¹⁴⁶ Šabršula : 1976. L'auteur constate qu'il s'agit d'une forme verbale considérée comme une variante syntaxique du conditionnel présent (la valeur temporelle du présent que l'auteur appelle *panchronique*, à savoir l'imparfait de l'indicatif).

imparfait / indicatif	conditionnel passé	Si j'abandonnais mes études, mes parents auraient dépensé en pure perte bien de l'argent.	évaluation définitive dépend de l'accomplissement de la condition au présent ou au futur	Keby som zanechal štúdiá (teraz, zajtra), moji rodičia by boli zbytočne plytvali peniazmi.
----------------------------------	-----------------------	---	---	--

Dans le cadre du slovaque familial, nous voudrions mettre en valeur la question du conditionnel du passé, souvent remplacé par le conditionnel présent. Le conditionnel passé possède, selon la Morphologie de la langue slovaque,¹⁴⁷ certain degré de la temporalité irremplaçable par le conditionnel présent. Nous nous opposons à ce propos puisque le degré temporel peut être déchiffré à partir de la proposition principale.¹⁴⁸ Les exemples de corpus ont confirmé les occurrences équilibrées de tous les types de la condition irréaliste :

S' ils avaient existé à l'époque, ils auraient probablement bénéficié d'un droit nul au titre de l'accord.

Keby boli v tom čase existovali, boli by pravdepodobne zaradené do kategórie nulovej colnej sadzby.

– correctement: [...] boli by bývali zaradené.

Dans ce cas, il ne s'agit pas de plus-que-parfait archaïque, mais du conditionnel passé du verbe *byť* (être).

Et ce secret, qui lui rendait Sava, ne serait jamais découvert, si Mme Bathory n'avait pas recouvré la raison comme par miracle!

En français, il est possible d'utiliser cette forme vu que l'aspect du verbe n'y joue aucun rôle.

Keby sa pani Báthoryová nebola spamätala, nikdy by sa nikto nedozvedel toto tajomstvo.

– correctement: [...] by sa [...] nebol dozvedel.

Keby však tento podiel bol rástol, bol by sa zvýšil aj základ pre výpočet odmeny spolkovéj krajine.

¹⁴⁷ 1966 : 545.

¹⁴⁸ Cf. notre travail sur la concordance temporelle. Dziak et Rabatinová 2009.

Toutefois, dans la mesure où cette partie **augmentait**, la base retenue pour le calcul de la rémunération à verser au Land **progressait** également.

En analysant les propositions à connecteur *si* il est utile de poser une question sur l'emploi de l'indicatif en français. Le contenu sémantique et propositionnel est plutôt favorable à l'emploi du conditionnel à savoir l'action *causative* et *motivante* (p). L'emploi de l'indicatif en français est surtout conditionné par des raisons formelles et historiques. La condition en latin a été exprimée à l'aide du connecteur *si* suivi d'habitude par le conjonctif à certain degré temporel. En fait, nous distinguons trois types des phrases conditionnelles en latin, i.e. *forma realis*, *forma potentialis* et *forma irrealis*. En outre, il est important de mentionner qu'aucune forme autonome du conditionnel n'existait en latin, voilà pourquoi les fonctions de communication ont été assurées par les conjonctifs particuliers. Le système archaïque des conditions à l'aide des subjonctifs trouvent ces racines au cours d'évolution du français – il n'était pas rare d'utiliser le subjonctif imparfait soit dans les deux prépositions, soit limité dans une du XII^e au XVI^e siècle. Aujourd'hui, le système des subjonctifs utilisé dans les phrases complexes de condition ne reste limité qu'au style littéraire ou au français hypercorrect. Il s'agit surtout du *subjonctif plus-que-parfait*¹⁴⁹ utilisé comme le schéma suivant le montre :

TEMPS / MODE DE LA SUBORDONNÉE	TEMPS / MODE DE LA PRINCIPALE	PHRASE - MODÈLE	ÉQUIVALENTS SLOVAQUES
subjonctif plus-que-parfait	subjonctif plus-que-parfait	S'il eût fait beau, il fût sorti.	Ak by/Keby bolo bývalo pekne, bol by (býval) šiel von.
imparfait / indicatif	subjonctif imparfait	S'il avait fait beau, il fût sorti.	
subjonctif plus-que-parfait	conditionnel passé	S'il eût fait beau, il serait sorti.	

¹⁴⁹ Certains grammairiens l'appellent *la seconde forme du conditionnel passé*.

Dans la proposition principale slovaque de cette catégorie, cette forme de plus-que-parfait slovaque se relève archaïque en comparaison avec son emploi adéquat dans la proposition subordonnée, où le component *bývat'* avec l'imparfait du verbe *byť* (être) a la valeur du conditionnel passé. Le corpus ne nous a exemplifié ces types que dans les textes de belles-lettres. Cela a soutenu notre supposition que cette sous-catégorie se révèle très archaïque – les exemples ci-dessous proviennent des textes littéraires du XIX^e siècle (i.e. Jules Verne et Anatole France) :

*Mais, peut-être les trois condamnés les connaissaient-ils, et **auraient-ils dit** leurs noms, **s'ils eussent pu revoir** une dernière fois leur famille avant de mourir!*

*Ale možno ich traja odsúdenci poznali **a boli by povedali** ich mená, **keby sa boli mohli stretnúť** s rodinami ešte pred popravou.*

*Les autres **l'eussent** sûrement **atteint**, **s'ils ne s'étaient attardés** à rattraper les lapins et les poules qu'il abandonnait dans sa fuite.*

*Ostatní **by ho boli** istotne **dolapili**, **keby sa neboli zdržali** chytaním králikov a sliepok, čo drak odhodil na úteku.*

*Si le banquier **n'eût pas connu** des secrets qui pouvaient le perdre, ou, à tout le moins, irrémédiablement compromettre la dernière partie qu' il voulait jouer encore, **comme il se fût peu inquiété** de l'homme qu'il avait entraîné au bord de cet abîme!*

***Keby bankár nebol o ňom tol'ko vedel a keby sa** Sarcani **nebol bál**, že ho skompromituje v poslednej hre, čo chcel zahrať, **nebol by sa** ani za máčik **trápil** pre tohto nešťastníka, ktorého dovliekol na okraj priepasti.*

Nos réflexions sur la conjonction *si* et les exemples fournis du corpus parallèle font preuve que l'emploi du conditionnel reste surtout formel en slovaque; de même son incompatibilité avec le même connecteur en français. De plus, les exemples dans le corpus ont confirmé la nécessité d'appliquer dans la pratique de l'enseignement du FLE toutes les sous-catégories possibles de condition introduites par le connecteur *si*, i.e. potentielle, irréelle potentielle au présent et irréelle au passé. Les occurrences particulières et leur distribution reflètent la vivacité quant aux formes de conditionnel présent en slovaque, tandis que les traducteurs évitent les formes du conditionnel passé en transposant les phrases françaises. Contrairement aux autres éléments de la causalité dont nous avons réfléchi au cours de nos recherches (concession et but), nous pouvons constater que le connecteur *si* est capable, à l'aide du propos

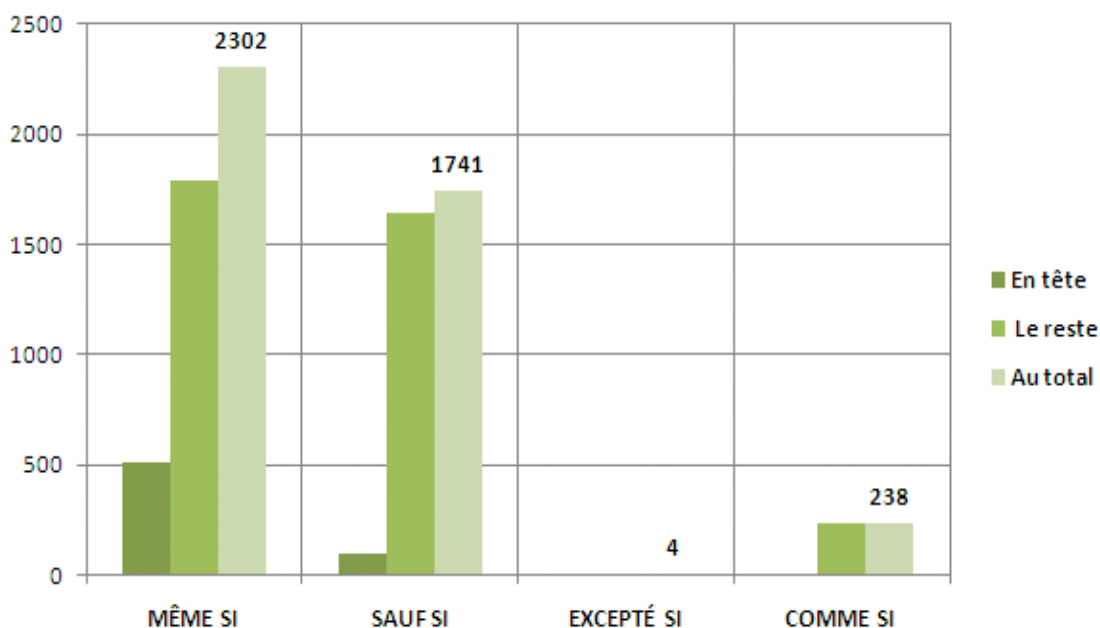
sémantique et de la combinaison des formes verbales variées, d'exprimer un large éventail des nuances et spécificités.

3.4 Les locutions conjonctives avec SI comme le deuxième élément

Le groupe que nous avons examiné aussi quantitativement est délimité surtout du point de vue formel. Il s'agit des locutions conjonctives contenant la conjonction simple *si* toujours ajoutant une nuance particulière au sens de l'hypothèse. Nous avons examiné les occurrences dans la perspective de leurs positions dans la phrase. Voici les résultats :

Fréquence				Équivalents slovaques
	<i>En tête</i>	<i>Reste</i>	<i>Au total</i>	
MÊME SI	508	1794	2302	(dokonca) aj keď / keby / ak; napriek (tomu, že); hoci
SAUF SI	95	1646	1741	ak ne-; pokiaľ ne-;
EXCEPTÉ SI	1	3	4	
CO MME SI	5	233	238	akoby; ako keby

La distribution dans le corpus :



D'après les occurrences obtenues, nous pouvons donc constater que les subordonnées introduites par ces connecteurs sont plus nombreuses dans la deuxième position de la phrase complexe précédées par les propositions principales – 58 % au moyen.

Les occurrences de la locution conjonctive *même si* sont, quant à la fréquence, les plus élevées parmi les autres connecteurs de ce groupe. Du point de vue sémantique, ce connecteur inclut surtout la notion de restriction ou de concession.¹⁵⁰ Le corpus a justifié les locutions conjonctives et prépositions slovaques *aj keď / keby / ak; napriek (tomu, že); hoci*. Les exemples fournis nous ont confirmé l'hypothèse que la majorité des équivalents slovaques correspondent, dans la majorité des cas, aux subordonnées concessives à nuance conditionnelle dans la tradition grammaticale slovaque ou tchèque. De plus, ces conjonctions sont accompagnées par une particule *dokonca* mettant en valeur la nuance concessionnelle.

*Quant aux autres femmes, au cas où la ville serait envahie, il avait été décidé qu'elles se réfugieraient avec les enfants au fond des casemates, où elles n'auraient rien à craindre, **même si les assiégeants possédaient** quelques pièces de débarquement.*

*Čo sa týka ostatných žien, rozhodli, že ich prevedú aj s deťmi do pevnosti, kde by našli bezpečnú príchyl'u, **aj ak by sa útočníkom podarilo** niekde pristáť.*

Dans les exemples provenant du style administratif, les équivalents slovaques correspondent souvent à la préposition *napriek* ainsi que les locutions conjonctives formées de cette préposition et les pronoms déictiques ou adverbiales *to/vtedy etc.*

*En cas de non-respect des critères nationaux, les paiements RPUS ont été réduits de la même façon que les paiements nationaux, **même si les critères** qui leur sont applicables **étaient remplis**.*

*Keď sa nesplnili vnútroštátne kritériá, platby zo SAPS boli znížené rovnakým spôsobom ako vnútroštátne platby **napriek tomu, že** podmienky SAPS boli splnené.*

De même, les autres procédés de traduction ont été fournis par les exemples, à savoir quelques propositions quasi-coordonnées en slovaque ou les transformations de la subordonnée française nominalisée en complément circonstanciel de condition en slovaque.

¹⁵⁰ *Infra*, le chapitre suivant.

Même si les mesures qui ont été prises **vont** dans le bon sens, il n'en reste pas moins que les capacités administratives de la commission chargée de la protection des données demeurent insuffisantes.

Napriek uskutočneniu náležitých **krokov** sú administratívne kapacity komisie na ochranu údajov stále nedostatočné.

Les connecteurs à nuance de négation *sauf si* et *excepté si* représentent les conjonctions qui causent souvent les difficultés dans l'apprentissage du FLE vu le fait que la négation même fait une partie intégrale de leur expression sémantique et elle n'est point représentée par le marqueur par excellence (*pas*) quant au prédicat. Les équivalents slovaques sont les conjonctions *pokiaľ* / *ak* et le verbe prédicatif reste toujours à la forme négative. Le résultat surprenant est que le temps verbal enregistré dans les exemples fournis de tous les prédicats n' était limité qu'au présent marquant toujours une hypothèse réelle.

Sauf si des raisons techniques impératives **imposent** le recours temporaire à d'autres modes de communication, les notifications visées aux paragraphes 1 à 4 sont effectuées par voie électronique, par l'intermédiaire du réseau intégré constitué à cet effet.

Oznámenia uvedené v odsekoch 1 až 4 sa oznamujú elektronicky v rámci integrovanej siete zriadenej na tento účel, **pokiaľ nie je** z naliehavých technických príčin **nevyhnutné** dočasne použiť iné komunikačné prostriedky.

La position de *comme si* en tête ne représente approximativement 2 % vu ses traits sémantiques particuliers – notion de comparaison qui, dans la plupart des cas, suit la succession des éléments de structure de comparaison, à savoir *un comparé* et *comparant* sont exprimés et syntaxiquement séparés par une marque de l'analogie.¹⁵¹ Ainsi, il est tout-à-fait naturel que *comparatum* – l'objet de comparaison est précédé par les objets comparés – *comparandum*.¹⁵² Dans quelques cas peu nombreux où la conjonction *comme si* se trouvait en tête de la phrase il ne s'agissait pas vraiment de subordonnée dans la phrase complexe mais d'une proposition indépendante d'une valeur exclamative. L'objet comparé, *comparandum*, se localise devant le connecteur

¹⁵¹ Dupriez 2003 : 123.

¹⁵² Dans la littérature nous trouvons aussi des termes d'origine grecque *le thème* et *le phore* ou les termes latins *comparandum* et *comparatum* afin de désigner *comparé* et *comparant*.

en tête de la phrase, à savoir dans le contexte précédant, comme une forme d'anaphore externe. Voici un exemple de corpus avec le contexte précédant :

*Ce qui m'attendait alors, c'était toujours un sommeil léger et sans rêves. Et pourtant quelque chose était changé puisque, avec l'attente du lendemain, c'est ma cellule que j'ai retrouvée. **Comme si** les chemins familiers tracés dans les ciels d'été **pouvaient mener** aussi bien aux prisons qu'aux sommeils innocents.*

*[...]Akoby dôverne známe **cesty** vytýčené na letnom nebi **mohli viesť** takisto dobre do väzenia ako k nevinnému spánku.*

Nous sommes en mesure de constater que ce type d'anaphore ne se produit que dans les textes de belles-lettres valorisant l'imagination comme le style imaginaire. La tradition slovaque considère ce type de phrase comme proposition de comparaison, une des sous-catégories de la proposition de manière. Le connecteur *comme si* représente donc l'hypothèse irréaliste qui est régie par les mêmes règles grammaticales que la conjonction simple *si*, c'est-à-dire il est suivi de l'indicatif de l'imparfait. Le connecteur *comme si* représente aussi une particularité dans le cadre de l'emploi de personnes grammaticales, notamment 73 % des occurrences représentent les troisièmes personnes (au singulier ainsi qu'au pluriel). Cela s'explique par le procédé de comparaison dont les éléments sont représentés par les objets référentiels, le locuteur ou le narrateur compare donc deux objets, entités, sentiments etc. et ils les matérialisent au discours sous une forme d'un référent (il/elle/ils/elles en forme des compléments d'objet direct). La particularité de son emploi dans les textes administratifs repose aussi sur l'emploi fréquent de la voix passive négligeant souvent l'actant et mettant en évidence le référent même – le complément d'objet devient le sujet de la proposition subordonnée.

*Pour les marchandises résultant d'opérations de perfectionnement, la valeur statistique est établie **comme si ces marchandises avaient été produites** entièrement dans le pays du perfectionnement.*

*Pre tovary podliehajúce spracovaniu sa štatistická hodnota stanoví, **ako keby sa celý tovar vyrobil** v krajine spracovania.*

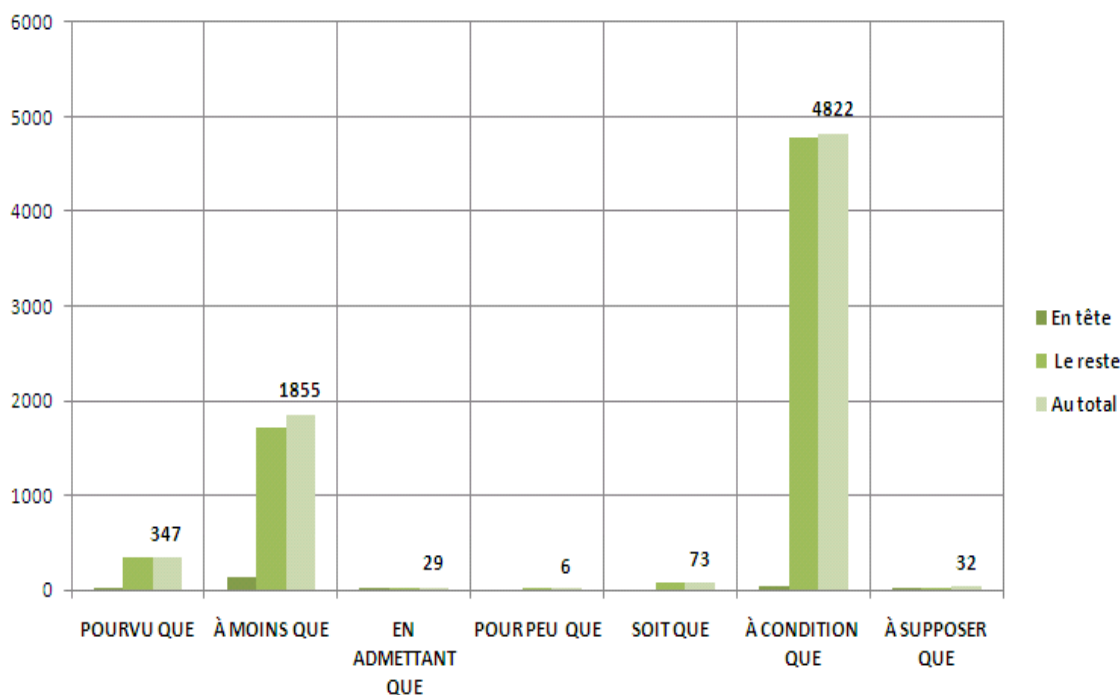
3.5 Les locutions conjonctives avec QUE comme le deuxième élément

La deuxième catégorie se caractérise par deux traits marquants dans la perspective morphosyntaxique – il s’agit des locutions conjonctives à l’élément *que* et elles sont suivies du subjonctif désignant la condition hypothétique.¹⁵³

Fréquence				Équivalents slovaques
	<i>En tête</i>	<i>Reste</i>	<i>Au total</i>	
POURVU QUE	4	343	347	za predpokladu, že; v prípade, ak; ak; pokiaľ
À MOINS QUE	135	1720	1855	ak ne-; pokiaľ ne-; ibaže
EN ADMETTANT QUE	3	26	29	v prípade, ak/že; v prípade; (aj)keby
POUR PEU QUE	0	6	6	(len) pokiaľ; ak; stačí ak
SOIT QUE ...	0	73	73	či už ...; alebo; buď už...; či – alebo
À CONDITION QUE	35	4787	4822	pokiaľ; za predpokladu, že; v prípade, ak; ak; pod podmienkou, ak/že
À SUPPOSER QUE	10	22	32	ak; za predpokladu / pri predpoklade, že; keby

Le diagramme ci-dessous présente aussi les occurrences des locutions conjonctives de cette catégorie :

¹⁵³ Šabršula 1986 : 258. L’auteur considère cet emploi du subjonctif comme autonome vu que les conjonctions en question seules ne sont pas capables d’exprimer la modalité non-assertive.



Ces locutions représentent du point de vue sémantique un inventaire hétérogène dont tous les éléments possèdent une nuance particulière hors la locution *à condition que* qui incorpore une notion d'éventualité ou probabilité aléatoire, mais elles n'expriment pas d'autant la notion particulière. Cela explique la fréquence des ses occurrences dans le corpus parallèle – elle constitue plus que 67 % de toutes les occurrences de cette catégorie des locutions. Les équivalents slovaques sont réparties en trois catégories, à savoir *les propositions conditionnelles propres, les propositions subordonnées complément de nom ou de pronom introduites par la conjonction*¹⁵⁴ que nous considérons aussi comme les propositions conditionnelles et *les groupes nominaux à locutions prépositionnelles*.

[...]pour des activités auxiliaires également sous contrôle d'un État, par des personnes physiques assermentées, **à condition que** les personnes mentionnées sous b) et c) ne recueillent pas un profit particulier du résultat de ces dispositions.

[...]v prípade pomocných činností, ktoré tiež podliehajú kontrole zo strany štát, akoukoľvek fyzickou osobou, ktorá je za takúto činnosť zodpovedná, **ak** osoby uvedené v bodech b) a c) z takýchto opatrení nemajú osobný prospech.

¹⁵⁴ Les propositions subordonnées complément de nom ou pronom, en slovaque traditionnellement *atributívne vedľajšie vety*, expriment l'épithète du nom ou pronom. Cf. Taraba 2008 : 273. Ici, il ne s'agit pas vraiment d'épithète et nous considérons ce type des propositions comme adverbiales de condition, bien que la tradition syntaxique slovaque les traite comme les subordonnées complément de nom ou pronom.

Quant aux locutions conjonctives et prépositionnelles slovaques comme des équivalents des locutions françaises de cette catégorie, elles représentent la majorité significative des équivalents. Nous considérons tous les syntagmes *pod podmienkou*, *v prípade* et *za predpokladu* aussi en slovaque comme les prépositions secondaires complexes, désubstantifs,¹⁵⁵ et subséquemment les locutions conjonctives complexes de condition *pod podmienkou/v prípade/za predpokladu, ak/že/keby etc.* Ainsi, les propositions ci-dessous sont considérées aussi comme les propositions de condition.

Toutefois, à titre d'exception, des doses résiduelles maximales devraient être fixées pour certains produits à base de viande traditionnels, à condition que ces produits soient définis et identifiés comme il se doit.

*Výnimočne by sa však pre určité tradične vyrábané mäsové výrobky mali stanoviť maximálne reziduálne hladiny **pod podmienkou, že** tieto výrobky budú primerane špecifikované a identifikované.*

Il est aussi important de noter qu'aucune occurrence de la locution à *condition que* n'a pas été enregistrée dans le corpus dans les textes littéraires ce qui souligne son déterminisme du genre textuel, lié à un type de texte de spécialité. En slovaque, cette locution française est souvent remplacé par la préposition correspondante formant le syntagme nominal complexe¹⁵⁶ – un des traits caractéristiques des textes administratifs.

À condition que des structures nationales adéquates de gestion soient établies dans les pays voisins[...]

Pod podmienkou zriadenia zodpovedajúcich národných orgánov v susedných krajinách[...]

Le résultat surprenant, quant aux équivalents slovaques de ce groupe, est sans aucun doute la représentation élevée de la conjonction slovaque *pokiaľ*¹⁵⁷ qui n'est pas considérée comme la conjonction par excellence de condition mais exprimant plutôt certaine considération ou bien le point de vue spécifique. Les conjonctions slovaques

¹⁵⁵ Le dictionnaire slovaque *Krátky slovník slovenského jazyka* apparue en 2003 considère comme la préposition uniquement l'expression *v prípade*.

¹⁵⁶ Nižníková 1994 (b).

¹⁵⁷ En slovaque, *pokiaľ* est soit pronom, soit conjonction.

ak / keby n'étaient pas si fréquents à moins qu'elles ne fussent parties des locutions composées. La conjonction slovaque *pokiaľ* en était l'équivalent slovaque employé le plus souvent en y ajoutant souvent les nuances particulières, à savoir le morphème de modification aux verbes pour exprimer la négation ou bien certaines particules afin de garder les nuances particulières, i.e. la condition minimale.

L'application de cette dérogation ne peut conduire, pour une entreprise d'investissement, à une réduction du niveau global des exigences de fonds propres par rapport aux exigences en vigueur au 31 décembre 2006, à moins que cette réduction ne soit justifiée en termes prudentiels par une réduction de la taille des activités de l'entreprise d'investissement.

Uplatnenie tejto odchýlky nevedie k zníženiu celkovej úrovne kapitálových požiadaviek pre investičnú spoločnosť v porovnaní s požiadavkami k 31. decembru 2006, pokiaľ takéto zníženie nie je odôvodnené obozretným spôsobom znížením objemu obchodovania investičnej spoločnosti.

Il n'était pas rare que les nuances particulières exprimées en français par une locution particulière soient entièrement supprimées et les équivalents slovaques correspondent donc aux locutions simples.

Un autre bon exemple est celui des cigarettes : à supposer qu'un contrefacteur parvienne à introduire un lot sur dix de ses conteneurs de fausses cigarettes, son investissement lui sera tout de même profitable.

Ďalším vhodným príkladom sú cigarety : ak sa falšovateľom podarí doručiť len jednu z desiatich zásielok falšovaných cigariet, investícia sa mu aj tak úspešne vráti.

La position particulière de ce groupe appartient à la conjonction *soit que ... soit que* exprimant l'idée d'alternative. Les équivalents slovaques composés *či – alebo, či – či etc.* sont considérés comme les connecteurs concessifs introduisant une alternative mais du point de vue formel ils relient deux propositions subordonnée au même niveau hiérarchique et cela peut être la raison de leur interprétation comme les conjonctions de coordination. Cette interprétation trouve ses racines dans la perception de concession comme une cause non efficace¹⁵⁸ et range ces types de phrases souvent parmi les propositions disjonctives dans le cadre des phrases complexes de coordination. De plus, il est utile de noter que cette conjonction

¹⁵⁸ *Infra*, le chapitre suivant.

demande en français le subjonctif, mais les exemples trouvés ne justifient pas son vrai emploi. Les traductions slovaques et les transpositions traductologiques sont très diversifiées dépendant directement des types de phrases principales, de leurs positions dans la phrase etc.

Toutefois, ce délai peut être suspendu, à tout moment de la période de soixante jours après le premier enregistrement de la demande de paiement, par notification à l'organisation contractante créancière que sa demande n'est pas recevable, soit que la créance n'est pas exigible, soit qu'elle n'est pas appuyée par les pièces justificatives requises pour toutes les demandes complémentaires, soit que l'État membre estime nécessaire de recevoir des renseignements supplémentaires ou de procéder à des vérifications.

Avšak táto lehota sa môže pozastaviť kedykoľvek v priebehu šesťdesiatdňovej lehoty od prvého zaregistrovania žiadosti o platbu, úradným vyrozumiením veriteľskej zmluvnej organizácie o tom, že jej žiadosť nie je prijateľná, pretože pohľadávka nie je nárokovateľná, alebo žiadosť nie je doložená dokladmi požadovanými pre všetky dodatočné žiadosti, alebo členský štát považuje za nevyhnutné, aby sa poskytli dodatočné informácie alebo vykonali kontroly.

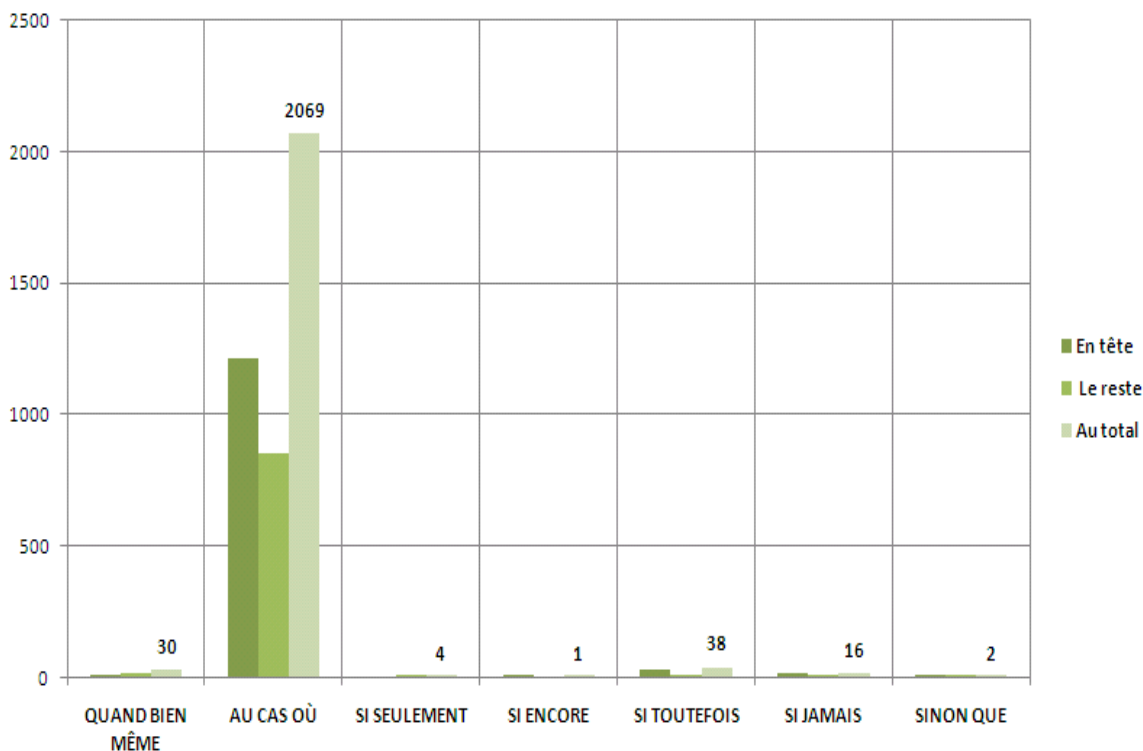
3.6 Les locutions conjonctives sans élément particulier

La dernière sous-catégorie des conjonctions et des locutions conjonctives que nous avons examinées dans le corpus étaient les expressions sans élément particulier formel. Du point de vue sémantique, nous pouvons constater que la plupart de ces locutions incorporent la notion de concession ce qui se manifeste dans les équivalents slovaques adéquats. Voici les résultats :

	Fréquence			Équivalents slovaques
	En tête	Reste	Au total	
QUAND BIEN MÊME	11	19	30	aj keď; aj keby
AU CAS OÙ	1217	852	2069	ak; (avšak) v prípade, ak/že;
SI SEULEMENT	0	4	4	ak; iba ak
SI ENCORE	1	0	1	ak
SI TOUTEFOIS	30	8	38	ak však; avšak v prípade, ak/keby
SI JAMAIS	13	3	16	ak; keby
SINON QUE	1	1	2	nič, než; nič...len/iba;

La fréquence minimale de la majorité de ces locutions n'est perturbée que par la locution conjonctive *au cas où* qui est grâce à son sens plus proche des locutions *à condition que* ou bien d'autres conjonctions comparables à l'élément *que* (*à condition que*).

Voici la distribution:



Les équivalents slovaques de ce groupe, malgré la variété des moyens linguistiques français, restent dans la plupart des cas assez limités. Afin d'exprimer la notion d'opposition, les traducteurs utilisent les conjonctions slovaques de condition représentatives *ak* ou *keby*, toutefois, mais pas toujours accompagnée de l'élément *však* qui joue deux rôles en slovaque – soit il est particule, soit il est conjonction de coordination à valeur adversative, voire concessive, souvent remplacé par la conjonction synonyme *avšak*.

Les autorités belges sont d'avis que la réduction des droits d'enregistrement pour les navires de transport maritime serait compatible avec la section 3.1 des orientations communautaires, si jamais ladite mesure s'avérait une aide au sens du traité.

Belgické úrady zastávajú názor, že zníženie registračných poplatkov pre lode námornej dopravy je vraj zlučiteľné s oddielom 3.1 usmernení Spoločenstva, keby sa ukázalo, že už spomenuté opatrenie je pomocou v zmysle zmluvy.

Si toutefois les nouvelles conditions envisagées sont plus restrictives, l'État membre intéressé n'est tenu qu'à une information immédiate sous cote initiale.

Ak sú však nové navrhované podmienky prísnejšie, je zainteresovaný členský štát viazaný len poskytnutím priamej informácie vzhľadom na pôvodné podmienky.

Les équivalents slovaques dans les textes artistiques sont souvent sous la forme d'une conjonction simple :

*Mais, en somme, l'îlot Kenraf n'était pas fortifié, et, **au cas où une flottille ennemie fut venue** attaquer Antékirtta, rien que par sa position il constituait un véritable danger.*

*Ostrovček Kenraf nebol opevnený, a **ak by nepriateľské loďstvo zamierilo** na Antekirtu, už svojou polohou bol nebezpečný.*

La conjonction *quand bien même* relève de ce groupe à cause de sa double-valeur, à la fois conditionnelle et concessive. Ses équivalents slovaques nous ont justifié son classement plutôt parmi les locutions concessives dont un groupe est nommé les locutions quasi-concessives. En slovaque tous les équivalents étaient équivoques aux conjonctions de subordination *aj keď*, *aj keby* synonymes à la conjonction de concession *hoci*. Souvent, les transpositions sont aussi visibles de même manière que pour la conjonction à *condition que*, c'est-à-dire les locutions complexes. La particule *aj* est le véhicule de la nuance particulière.

*Ainsi, elle est payée par le consommateur final, **quand bien même** il ne consommerait effectivement aucune énergie.*

*Je teda platený koncovým spotrebiteľom **aj v prípade, že** tento v skutočnosti nespotreboval žiadnu energiu.*

3.7 Conclusion

Le but de ce chapitre était de démontrer quelques aspects de l'expression d'une sous-catégorie causale – celle de *condition* ou bien d'*hypothèse*. Nous concevons de n'avoir parcouru que les aspects sélectionnés vu la complexité méthodique et conceptuelle de cette catégorie causale qui puisse devenir l'objet scientifique de la recherche particulière. La notion de l'hypothèse et les propositions subordonnées conditionnelles étaient depuis plus que soixante ans au sein de la recherche

linguistique dans la tradition tchéco-slovaque, dans la tradition francophone l'intérêt a accru surtout grâce à la naissance des courants pragmatiques. Une des raisons de certaine divergence des approches méthodologiques dans ces deux traditions grammaticales est sans aucun doute l'inventaire des moyens linguistiques exprimant le concept de condition, notamment, d'après l'analyse des conjonctions choisies dans le corpus parallèle.

La conjonction française de condition par excellence *si* est plus ou moins équivoque à deux conjonctions slovaques – *ak* et *keby*. Néanmoins, les règles morphosyntaxiques de l'emploi des modes et des temps dans deux langues diffèrent et jouent un rôle distinctif quant à l'expression des aspects assertifs et non-assertifs de sous-catégorie conditionnelle. Entre outre, il est utile de rappeler que le temps et le mode des subordonnées conditionnelles en français introduites par la conjonction *si* sont réglés en suivant les principes différents, à savoir leur combinaison est étroitement liée à l'aspect verbal manifesté en slovaque par la catégorie unique. Ainsi, le décalage de certains degrés temporels doit être aussi dans la perspective élargie, i.e. en y ajoutant l'aspect et le mode verbaux.

En ce qui concerne d'autres locutions conjonctives examinées, nous sommes en mesure de constater que l'inventaire des expressions utilisées en français est plus vaste que l'inventaire slovaque et, de plus, les locutions conjonctives françaises sont des syntagmes figés. Nous avons vu aussi les fréquences et les représentations variées des conjonctions françaises parmi les sous-catégories appropriées ce qui s'explique par surtout leur dépendance du type de texte voire son registre. Contrairement au système de langue slovaque ne possède qu'une palette restreinte; c'est pourquoi les équivalents slovaques:

- a) négligent quelque fois les nuances particulières associées à la locution conjonctive française en étant représenté simplement par les conjonctions slovaques de condition par excellence *ak* et *keby*,
- b) correspondent à l'usage extensif de conjonction slovaque *pokiaľ* apte à saisir l'assertion et les aspects non-assertifs des conjonctions slovaques *ak*, *keby* et *ked'*,
- c) égalent aux expressions conjonctives non-figées incorporant l'idée de l'hypothèse, la supposition et la probabilité aléatoire (d'où le classement traditionnel des ces subordonnées comme les subordonnée complément d'un nom ou de pronom),

- d) sont souvent représentés par les locutions prépositionnelles appropriées ; il s'agit des moyens principaux du processus de nominalisation dans les textes administratifs,
- e) incorporent aussi les autres modalisateurs lexicaux, à savoir les particules, afin d'exprimer une nuance particulière qui ne doit pas être omise afin de transposer le contenu sémantique de la phrase originale,
- f) paraissent fréquemment remplacés par les autres conjonctions slovaques qui ne sont pas nécessairement celles de condition.

4 Concession, opposition et restriction¹⁵⁹

Le but du chapitre suivant est de présenter l'autre composant de la conception de la causalité au sens large – concession.¹⁶⁰ Au début, il sera indispensable d'éclaircir la terminologie et même le terme de concession qui n'est pas équivoque, non seulement dans la perspective contrastive en français et en slovaque, mais la diversification terminologique et conceptuelle peut être observée même dans les théories diverses de chacune de ces langues. Aussi, nous allons mettre en valeur sa position spécifique parmi les sous-catégories dans le cadre du concept de la causalité surtout vu ses caractéristiques sémantiques, syntaxiques et argumentatifs, nous allons proposer la classification intérieures des moyens explicites de la concession et nous allons mettre en évidence nos résultats issus du FRASK.

4.1 Les propriétés définitoires de la concession et les approches diversifiées

La dénomination *concession* n'est pas dans la linguistique française un terme équivoque, quoique la plupart des grammairiens traditionnels distinguent les propositions adverbiales de la concession.¹⁶¹ Cette notion et les problèmes de sa classification ainsi que sa terminologie même, ont fait l'objet de nombreuses études. Jacques Moeschler et Nina de Spengler constatent: « Si la notion de concession est une des notions les plus mal définies en linguistique, cela semble tenir d'une part à la grande diversité des formes retenues comme concessives, et d'autre part à la pluralité des approches restreignant chacune l'application de la notion de concession à un certain type d'énoncés. »¹⁶² La majorité des classements définitoires tiennent donc aux conceptions diverses (et diversifiées) de la notion conceptuelle de concession. Notre rôle, vu la nature comparative et contrastive de notre travail, n'est pas de restreindre ou même de proposer la définition et la classification exacte de la notion de concession, mais de repérer quelques traits pertinents considérés comme des traits

¹⁵⁹ *Infra*, plus loin sur la notion de concession, d'opposition, de restriction ou de la cause non efficace.

¹⁶⁰ Causalité au sens large. *Supra*, le premier chapitre.

¹⁶¹ Prenons un exemple pars pro toto de la grammaire classique de Maurice Grevisse *Le bon usage. Grammaire française*. 13^e édition. Paris: Duculot 2005 : 1651 et passim.

¹⁶² Moeschler et Spengler 1982 : 8.

classificatoires majeurs des approches différentes dans la tradition linguistique française ainsi que des courants tchéco-slovaques.

Les approches principales de la notion de concession¹⁶³ peuvent être réparties en trois catégories :

1. *Les approches lexico-sémantiques*
2. *Les approches morphosyntaxiques*
3. *Les approches discursives et argumentatives*

4.2 Les approches lexico-sémantiques de la concession

Ces approches consistent à établir une définition de la concession en analysant les propriétés sémantiques, lexicales et pragmatiques du verbe *concéder/pripustiť* d'où le déverbatif *concession/prípustka*. Ce verbe, étant nommé dans le cadre des théories pragmatiques comme le verbe performatif, s'oppose aux autres verbes *affirmer/potvrdit'* ou *prétendre/tvrdit'*. Prenons un des lexèmes de verbe *concéder/pripustiť*:

- a) fr. *concéder* – fig. dans une discussion, accorder ce qui était d'abord contesté ; admettre.¹⁶⁴
- b) sl. *pripustiť* – po uvážení uznať za možné.¹⁶⁵ Prenons un exemple de corpus exprimant un lexème abordé :

*Klasifikácia v kategórii 3 sa zakladá na podobných kritériách ako pre kategóriu 2 a použiť sa môže vtedy, ak má skúšobný návrh nedostatky, ktoré oslabujú presvedčivosť výsledných tvrdení alebo ak sa **pripustí** tá možnosť, že účinky sú výsledkom nešpecifikovaných vplyvov a nemožno preto vylúčiť nediferencovanú toxicitu.*

Le verbe *concéder* peut être défini d'après ce qu'il pose et ce qu'il présuppose.¹⁶⁶ *Je concède que p* pose d'une vérité de *p* et non-vérité potentielle de *p*. Ce verbe donc exprime l'affirmation d'un fait exposé comme assertorique, mais d'autre part présuppose le côté non-assertorique possible ou potentiel posé à travers la distinction entre l'interlocuteur et les autres interlocuteurs virtuels (ou opinion publique) qui ne doivent pas nécessairement être confirmés. Concéder, cela revient donc non

¹⁶³ Tradition française et tchéco-slovaque.

¹⁶⁴ Disponible sur internet : www.ptdico.fr

¹⁶⁵ Disponible sur internet : <http://slovníky.korpus.sk/>. Notre traduction française : avouer, après la considération, la possibilité.

¹⁶⁶ Berrendonner 1977 : 127-160.

seulement à se prononcer sur la vérité de *p*, mais à situer la vérifonctionnalité de ce contenu du point de vue d'autres locuteurs. Les limites de cette approche sont issues, à notre avis, du fait que l'opération logique de la concession n'est restreinte qu'à l'analyse sémantique de la métalangue *je concède* et que cette analyse ne met en valeur qu'une des composantes de la structure de concession – celle d'interaction.

Karlík¹⁶⁷ considère aussi la notion de concession comme une fonction communicative et constructive en se référant à la combinaison extraordinaire de deux assertions dans la phrase complexe de concession. De même, il ajoute que la place de la concession dans le cadre des compléments circonstanciels de cause est spécifique et il la range parmi les compléments de la cause. Il s'agit donc de la cause non efficace.¹⁶⁸ Plusieurs auteurs se sont focalisés sur la distinction entre la concession logique en la comparant à la concession argumentative.¹⁶⁹

Prenons un exemple de corpus :

*Si un État membre constate, sur la base d'une motivation circonstanciée, qu'un ou plusieurs générateurs aérosols, **bien que** conformes aux prescriptions de la présente directive, présentent un danger pour la sécurité ou la santé, il peut provisoirement interdire ou soumettre à des conditions particulières sur son territoire la mise sur le marché de ce ou ces générateurs aérosols. Ak zaznamená niektorý členský štát na základe opodstatnených skutočností, že jeden alebo viac aerosólových rozprašovačov, **napriek tomu, že** splňajú požiadavky smernice, predstavujú nebezpečenstvo pre bezpečnosť alebo zdravie, potom môže dočasne zakázať predaj rozprašovača či rozprašovača na svojom území alebo podrobiť aerosólové rozprašovače zvláštnym podmienkam.*

La concession exprime donc une cause non efficace, présentée comme assertorique, mais qui n'entraîne pas le résultat générique de la relation causale "*si p, alors non-q*" mais "*bien que p, alors q*".

(p) – générateurs sont conformes aux prescriptions de la présente directive

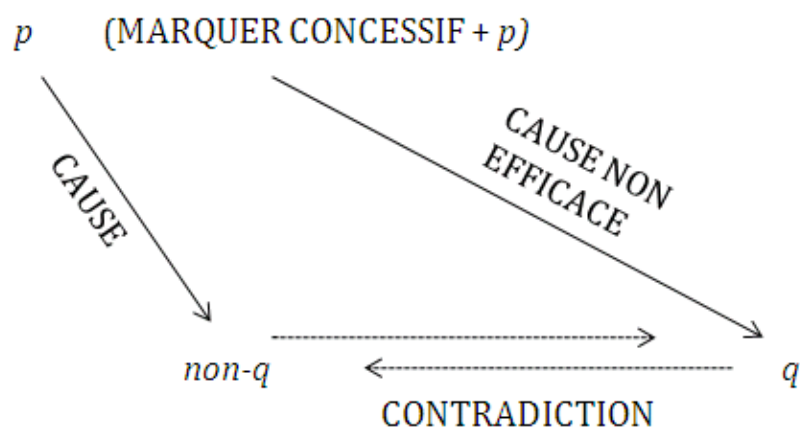
(non-q) – générateurs ne présentent pas un danger pour la sécurité ou la santé

(q) – générateurs présentent un danger pour la sécurité ou la santé

¹⁶⁷ Karlík et al. 1995 : 480-483.

¹⁶⁸ En slovaque et en tchèque, les auteurs utilisent le terme *neúčinná príčina*. La notion de la cause non efficace est aussi souvent utilisée dans la littérature francophone, Maurice Grevisse *Le bon usage. Grammaire française*.

¹⁶⁹ Moeschler et Spengler 1982 : 11-33.



La relation entre la cause et la concession comme une cause non efficace.

La relation entre deux éléments p et $non-q$ est basée sur la présupposition, connaissance générale ou sur la croyance personnelle que les générateurs qui sont conformes à la directive (p) ne présentent pas un danger pour la sécurité ou la santé ($non-q$). Cette relation, marquée comme causale, est modifiée dans une relation de la concession de manière à ce que l'élément motivant p reste assertorique, et que l'élément motivé $non-q$ n'atteigne pas l'effet attendu, d'où l'expression de la concession comme la cause non efficace.

4.3 Les approches morphosyntaxiques

La notion de la concession et ses classements définitoires sont basés sur deux critères distincts dans les grammaires françaises et slovaques (tchèques). Les critères formels incluant les marqueurs traditionnels de concession prévalent en slovaque, néanmoins la majorité des grammaires traditionnelles françaises mentionnent la concession en s'appuyant sur les critères formels, tout en traitant les questions de *la concession*, *restriction* et *d'opposition* d'une manière particulière, mais plus ou moins en interaction commune.

Les approches des grammaires françaises visent à délimiter ou bien à définir les énoncés concessifs à partir des marqueurs considérés traditionnellement comme concessifs.

Plusieurs catégories se distinguent en français:

- a) *conjonctions de coordination* – mais, pendant que etc.
- b) *conjonctions ou locutions conjonctives de subordination* – bien que, quoique, tout... que, aussi... que... etc.

c) *adverbes et locutions adverbiales* – néanmoins, pourtant, tout de même etc.

Les grammairiens traditionnels¹⁷⁰ traitent la notion de concession dans le chapitre consacré aux propositions circonstancielles d'opposition. Ainsi, nous trouvons indispensable de traiter la notion de la concession en l'opposant aux termes suivants : la restriction, l'opposition, l'hypothèse et à la cause au sens restreint, tous dans la perspective de la causalité.

Maurice Grevisse¹⁷¹ considère la conjonction de coordination *mais* comme l'élément marquant l'opposition et traite la concession parmi les subordonnées adverbiales en mettant en valeur qu'elle énonce une cause non efficace, contrariée, qui n'a pas eu l'effet que l'on pouvait prévoir.¹⁷² Grevisse s'arrête aussi sur les nominations définitives en questionnant le terme de concession qu'il ne juge pas heureux. Voici quelques exemples de corpus :

(i) *Si maître **qu'**il fût de lui-même, sa physionomie s'était modifiée à son insu.*

Čo ako sa premáhal, bolo mu na tvári vidieť, že má starosti, že sa v ňom čosi deje.

*Si peu **que** tu en saches sur son compte, cela doit suffire pour qu'il préfère te savoir partout ailleurs qu'à Trieste!*

Aj to nevel'a, čo o ňom vieš, stačí, aby ťa chcel vidieť všade inde, len nie v Terste!

(ii) *La deuxième finalité, **bien que** légitime, ne saurait être considérée comme totalement compatible avec la finalité initiale de la collecte des données.*

*Druhý účel, **akokoľvek** legitímny, sa nemôže považovať za plne zlučiteľný s účelom zhromažďovania údajov.*

(iii) *Certaines mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique s'appliquent pendant plusieurs dizaines d'années **alors que** d'autres ont une durée moins longue.*

*Niektoré opatrenia na zvýšenie energetickej účinnosti trvajú desaťročia, **zatiaľ čo** iné opatrenia trvajú kratšiu dobu.*

L'exemple (i) correspond en français au sens du verbe *admettre*, comme nous l'avons déjà suggéré,¹⁷³ où l'on accorde quelque chose à l'interlocuteur, mais il ne convient pas

¹⁷⁰ Wagner – Pinchon 1962 et Chevalier et al. 1964.

¹⁷¹ Grevisse 2005.

¹⁷² *Ibid.*, p. 1651.

¹⁷³ *Supra*, p. 99.

pour ce qui est de l'exemple (ii). Dans ce cas-là, nous pourrions utiliser le terme de proposition d'opposition ou de proposition adversative, mais ces désignations ne sont pas satisfaisantes non plus parce qu'elles aboutissent à la confusion des phrases dans lesquelles les faits sont mis en opposition sans une cause contrariée (iii). Grevisse ne range pas parmi les propositions de concession les propositions causales, temporelles et conditionnelles, qui peuvent, à cause du contexte sémantique, exprimer une contradiction apte à être remplacée par une proposition concessive (iiii).

(iiii) *C'était un de ces personnages que l'on sent mal élevés, même **quand** ils sont polis.*
*Patril k l'ud'om, na ktorých badať nevychovanosť, **i keď** chcú robiť dojem slušných ľudí.*

Dans le cadre des aspects morphosyntaxiques de la concession, il est utile de rappeler que certaines théories repartissent les propositions concessives selon les modes verbaux utilisés.¹⁷⁴ Enfin, les concessions au subjonctif (*quoique, bien que*) sont réelles, celles à l'imparfait ou au conditionnel (*même si, quand bien même*) sont les concessions éventuelles ou irréelles.

La grammaire Larousse¹⁷⁵ attribue à *mais* une valeur adversative dans le chapitre des conjonctions et traite la concession dans le chapitre consacré aux propositions circonstancielles d'opposition, tout en distinguant la concession et l'opposition simple. Il est utile de rappeler que les notions de concession et d'opposition sont étudiées ensemble dans la pratique de FLE ainsi que dans les grammaires traditionnelles déjà mentionnées. Le point de départ est, selon Larousse, que des propositions coexistent ou peuvent coexister ou la nature du rapport qu'elles entretiennent fait varier l'opposition.¹⁷⁶

Ainsi, la notion d'opposition est spécifiée selon le contexte en :

a) opposition simple (sans cause contrariée)

*Puis, **pendant** qu'il se retenait d'une main à la touffe, il chercha de l'autre son compagnon.*

***Kým** sa jednou rukou držal koreňov, druhou hľadal priateľa.*

¹⁷⁴ Garde 1991 : 49-60.

¹⁷⁵ Chevalier et al. 1964.

¹⁷⁶ Wagner – Pinchon : 1962.

b) opposition concessive (cause non efficace)

*Un autre importateur a accepté une visite de vérification dans ses locaux **malgré** qu'il n'ait pas répondu au questionnaire.*

*Ďalší dovozca súhlasil s overovaním na mieste vo svojich priestoroch **napriek skutočnosti, že** nezaslal vyplnený dotazník.*

Malgré la tradition grammaticale traitant la notion de concession et d'opposition ensemble, nous nous accordons avec Patrick Charaudeau¹⁷⁷ qui différencie nettement les notions de restriction, concession et opposition dans le cadre des relations logiques.

Relations logiques:

- **Restriction**
 - a) simple
 - b) concessive
- **Opposition** (effets contextuels)
 - a) temps
 - b) espace
 - c) action

Patrick Charaudeau, classifiant la concession parmi les sous-composantes d'un mode d'enchaînement – *restriction* dans le cadre de la logique argumentative, en constate : « La tradition grammaticale ne traite pas de cette question [la notion de restriction] en tant que telle. D'une part mais fait l'objet d'une définition très simpliste comme conjonction de coordination, d'autre part la notion de concession est souvent définie comme une variante de la notion d'opposition. »¹⁷⁸ Ainsi, Charaudeau associe *la concession* avec la conjonction adversative *mais* dans le cadre de *la restriction*. En même temps, il souligne (contrairement aux grammaires traditionnelles ci-dessus) que la restriction (dont la concession fait partie) ne doit pas être confondue avec l'opposition.

¹⁷⁷ Charaudeau 1992 : 522.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 514.

La restriction et l'opposition ont, naturellement, un élément commun, notamment un rapport sémantique de *contraire*. Cependant, la façon dont ce rapport est établi est tout à fait différente, car les opérations logiques ne se situent pas sur le même axe. Les deux assertions sont reliées de manière qu'une assertion contredit l'assertion (éventuellement implicite) qui pourrait être l'une des conséquences de l'assertion de base. La distinction cruciale entre l'opposition et la restriction repose justement sur le fait que la contradiction n'atteint qu'une des conséquences possibles et pas l'assertion de base entière dans le cadre de la restriction. Prenons deux exemples de corpus :

(i) *La répression y est malaisée, **quoique** des services spécialisés de police s'emploient dans nombre de pays à les identifier et à les localiser pour les poursuivre et mettre fin aux activités criminelles constatées; cela suppose en général une coopération internationale, qu'il conviendrait de promouvoir davantage.*

*Odstránenie tohto typu kriminality je ťažké, **aj keď** sa špeciálne policajné jednotky v mnohých krajinách zaoberajú jej identifikáciou, sledovaním a zastavením; toto si vyžaduje spoluprácu na medzinárodnej úrovni, ktorú by bolo treba viac podporovať.*

(ii) *Certaines cases doivent être obligatoirement remplies **alors que** d'autres ne devront l'être que si le pays dans lequel les formalités sont accomplies l'exige.*

*Pre určité kolónky platí povinné vyplnenie, **zatiaľ čo** ostatné musia byť vyplnené iba ak tak požaduje krajina, v ktorej sú formality vybavované.*

Les deux exemples illustrent deux catégories (relations) logiques, i.e. *la restriction* (i) et *l'opposition* (ii). L'exemple (i) exprime *la restriction concessive* – deux assertions (celle de base et restrictive) sont mises en relation en possédant un élément commun (la police fait des investigations) et l'assertion restrictive nie la conséquence implicite de base par un terme contraire. La spécification « *concessive* » suppose que l'assertion de base est précédée d'une marque qui souligne la restriction de la deuxième assertion. La concession est mise en évidence entre deux idées liées qui devraient s'opposer (l'une devrait empêcher l'autre).

quoique des services de police s'emploient

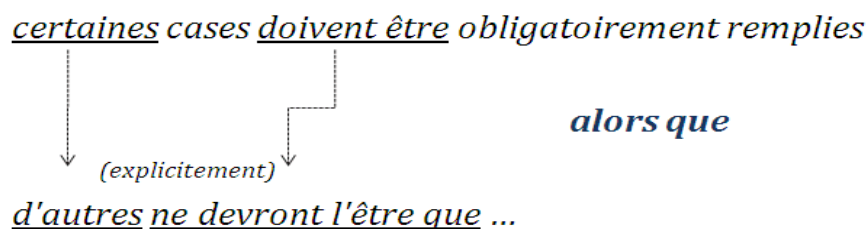
(+)

(pôle opposé)

la répression est malaisée

(-)

Quant à l'opposition, illustrée par l'exemple (ii) – deux assertions sont mises en présence et au moins deux éléments constitutifs sont schématiquement contraires deux à deux. Les assertions s'opposent d'une manière explicite. La relation opposée peut concerner le temps, l'espace des actions diverses, qui se combinent entre eux dans la plupart des cas.



D'après les exemples cités ci-dessus nous voyons que la notion du terme de concession, même selon les critères morphosyntaxiques, n'est pas en français le terme équivoque.

Il est utile de rappeler que les idées d'opposition et de concession sont parfois similaires, même identiques, et utilisent généralement les mêmes structures syntaxiques. La différence s'effectue au niveau sémantique. L'opposition intervient entre deux idées indépendantes qui ne se contredisent pas a priori (l'une n'empêche pas l'autre).

Exemple : *Bien qu'il pleuve à verse, il a décidé d'aller voir sa grand-mère.*

La concession intervient entre deux idées liées qui devraient s'opposer (l'une devrait empêcher l'autre)

Exemple : *Bien qu'il prenne des médicaments contre la douleur, il a toujours mal à la tête.*

Nous pouvons voir dans ces exemples que les conjonctions utilisées sont les mêmes. Ce sont les idées exprimées qui portent les nuances. Nous présenterons donc dans ce chapitre les locutions, conjonctions et adverbes qui peuvent servir à exprimer

l'opposition ou la concession en français. Nous en donnons dans un premier temps la liste, puis les règles d'utilisation et les nuances avec des exemples.¹⁷⁹

La situation ne semble pas si compliquée dans la tradition grammaticale slovaque (ou bien tchèque). Il est utile de rappeler que la notion de concession dans la tradition linguistique tchèque et slovaque est traitée, vu les fortes liaisons aux méthodes structuralistes, dans la perspective des classements des subordonnées adverbiales dont la concession est une partie, même si la classification n'est pas équivoque. Karlík recense la concession parmi les causes non efficaces dans le cadre de la causalité au sens large tout en mettant en valeur la fonction communicationnelle de la concession,¹⁸⁰ Oravec¹⁸¹ et Nižníková¹⁸² distinguent les subordonnées concessives comme un type particulier parmi les subordonnées adverbiales, mais ils mentionnent un type particulier des propositions coordonnées.

Il est utile de rappeler quelques notions terminologiques utilisées dans les grammaires slovaques et tchèques. Le terme le plus fréquent dans la tradition syntaxique slovaque est sans aucun doute *nepravá parataxa*.¹⁸³ Les conjonctions de coordination comme les formes explicites de coordination suggèrent dans ce cas-là le contenu sémantique de la subordination. Donc, en slovaque, quant à la forme, ces types de phrases complexes expriment les propositions subordonnées du point de vue sémantique, mais la conjonction utilisée est celle de coordination ou juste en relation de juxtaposition.¹⁸⁴

Prenons deux exemples de corpus afin de comparer les deux phrases exprimant la concession en slovaque :

(i) *Výbor najmä prešetrí príčiny, pre ktoré s podnikmi, ktoré spĺňali kritériá stanovené Radou, nebolo konzultované alebo prečo nezískali zmluvu, **hoci** predložili najvýhodnejší návrh.*

(ii) *Toto presvedčenie, ktorého stopy sa ďalej uchovávajú v mnohých metaforách mystického jazyka, dnes u väčšiny civilizovaných národov zaniklo, **a jednako** ešte ovláda výchovu dievčat,*

¹⁷⁹ *Infra*, p. 110 et *passim*.

¹⁸⁰ Causalité au sens large. *Supra*, le premier chapitre.

¹⁸¹ Oravec 1978 : 184.

¹⁸² Nižníková 1994 : 62.

¹⁸³ Notre traduction française : *Les propositions quasi-coordonnées*. La tradition française ne connaissant pas ce terme, ne reconnaît que les termes de propositions coordonnées et subordonnées, valorisant surtout le contenu sémantique de la phrase complexe alors que la forme y joue le rôle secondaire. Nous proposons d'utiliser le même terme pour ces types de subordonnées - *les propositions quasi-subordonnées*.

¹⁸⁴ Flídrová 1999 : 51-61. Cet article présente la problématique en toute sa complexité en résumant les points clés de la tradition tchèque.

nielen u našich veriacich, ale aj u našich voľnomyšlienkárov, ktorí najčastejšie nerozmýšľajú voľne z toho dôvodu, že nerozmýšľajú vôbec.

L'exemple (i) est une phrase complexe avec une proposition subordonnée concessive lié à la proposition principale par une conjonction typiquement concessive – *hoci*.

La concession est présentée dans l'exemple (ii) comme une conséquence inattendue. D'après l'école structuraliste de la syntaxe traditionnelle, cette phrase représente un exemple typique des quasi-propositions coordonnées avec ses sous-catégories.¹⁸⁵

Les types des phrases complexes qualifiées comme *nepravé – quasi coordonnées ou subordonnées*¹⁸⁶ mettent en évidence la divergence entre le contenu sémantique et la forme (la substance matérielle) du signe linguistique. Les approches dans la tradition slovaque ou tchèque ne sont donc pas si diversifiées comme dans les grammaires françaises et enfin, nous sommes aussi en mesure de constater que les classements définitoires ne sont pas équivoques uniquement à travers des langues comparées, mais aussi dans les conceptions dans le cadre d'une langue.

4.4 Les approches discursives et argumentatives

Cette approche s'appuie sur la théorie d'Oswald Ducrot et Jean-Claude Anscombe et plus spécifiquement de leur analyse descriptive de la conjonction *mais*¹⁸⁷. Cette analyse définit la concession comme « un mouvement argumentatif complexe visant à présenter un argument (qu'il soit assumé par le locuteur ou attribuable à un interlocuteur) pour une certaine conclusion, et conjointement à présenter un autre argument plus fort pour une conclusion inverse. »¹⁸⁸ Jacques Moeschler et Nina de Spengler¹⁸⁹ développent la notion de concession dans le cadre de la théorie polyphonique en l'approchant comme la réfutation interdite. Les auteurs partent de la distinction fondamentale entre *être l'argument pour* et *être cause de*. D'après leur analyse minutieuse la relation *être cause de* concerne plutôt des contenus d'énoncés et des faits et peut être spécifiée par l'objectivité, tandis que *être l'argument pour* inclut plutôt les éléments de discours ou bien les éléments dont le contenu sémantique ne

¹⁸⁵ La tradition des grammaires slovaques distingue les sous-catégories suivantes des propositions quasi-coordonnées : 1. de cause, 2. de conséquence et 3. de concession.

¹⁸⁶ *Supra*, remarque 183.

¹⁸⁷ Nous avons publié l'article en slovaque résumant les notions principales de la théorie polyphonique d'Oswald Ducrot. Cf. Dziak 2010: Koncepcia polyfonickej teórie a problematika modality v slovenčine a vo francúzštine.

¹⁸⁸ Moeschler et Spengler 1982 : 10.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 17.

peut être déchiffré qu'à partir d'un cotexte ou un contexte argumentatif. La distinction entre les éléments ci-dessus semble pertinente de deux modes de la présentation du discours :

- a) *la concession argumentative* représentée par la conjonction *mais*
- b) *la concession logique* représentée par la conjonction *bien que*

La conjonction *mais* est associée à un discours argumentatif. De même que la conjonction *bien que* représente le discours démonstratif. Les auteurs rappellent que la distinction entre les deux types est très nuancée et comme les arguments distinctifs ne s'appuient pas sur la notion de discours même, mais sur les éléments extradiscursifs voire ontologiques. La concession y est présentée comme une activité discursive et les auteurs mettent en évidence sa description argumentative et fonctionnelle. Abordant la concession dans le cadre de la cohésion sémantique et, en même temps, mettant en évidence la cohérence au plan pragmatique, ces approches valorisent les modalités de présentation du discours par un locuteur et corollairement les sous-catégories de la concession comme le moyen d'organisation du texte.

4.5 La concession et ses expressions

Comme nous avons vu dans les conceptions de la concession en français et en slovaque, les classements définitoires ne sont équivoques ni dans la perspective comparative, ni dans la tradition française. D'où l'hétérogénéité des moyens exprimant la concession ainsi que la délimitation d'inventaire de ses expressions. Avant tout, la grande quantité d'approches, de grammaires et de manuels ne divergent pas uniquement sur le pôle théorique, mais aussi quant au rangement, à la définition ou au classement des ses expressions. Ainsi, nous proposons *notre système de classification des expressions choisies de la concession*¹⁹⁰ valorisant les aspects morphosyntaxiques, e.g. classe de mots, fonction syntaxique.¹⁹¹ Chaque moyen français documenté dans le FRASK est complété par les tournures utilisées en slovaque dans la traduction:

¹⁹⁰ Concession et opposition au sens discuté.

¹⁹¹ Nous ne traitons pas la conjonction de coordination *mais* considéré dans la plupart des grammaires normatives comme le moyen adversative.

FRANÇAIS		SLOVAQUE	
Prépositions et locutions prép.	malgré en dépit de nonobstant	Prépositions et locutions prépositionnelles	napriek + D navzdory + D bez ohľadu na + Ak (i/ani) pri + L
Adverbes et connecteurs	pourtant cependant néanmoins en revanche	Conjonctions de coordination¹⁹²	aj tak / i tak beztak / tak či onak jednak(o) / (a)však inak / aj to i to síce...ale / ...no/ lenže
Conjonctions et les locutions conjonctives	I. proprement dites quoique bien que encore que malgré que II. à l'élément détaché si...que... quelque...que... tout...que... pour...que... tant...que... quoi...que... qui...que... où...que... comment...que...	Conjonctions de subordination et leurs variantes	hoci / hoc / hoc aj čo / čo i / čo aj čo priam / čo hneď / a čo i keď hoci – ešte / už / predsa / jednako čo i – predsa / jednako čo ako, čo kde, čo kedy akokoľvek Les pronoms <i>hocijako</i> , <i>hocako</i> , <i>hocaký</i> , <i>akokoľvek</i> , <i>akýkoľvek</i> et les pronoms comprenant l'élément <i>hoci-</i> , <i>-koľvek</i> servent à remplacer les expressions subordonnées ci-dessus.

¹⁹² La particule *aj* ou *i* a une fonction distinctive pour ces locutions conjonctives – comme il s'agirait des conjonctions de conséquence sans particule précédant.

Les autres expressions	<i>expression</i> – avoir beau participe présent gérondif	Les autres expressions	<i>les constructions de la condensation syntaxique</i> , ¹⁹³ e.g. les participes, le gérondif
-------------------------------	--	-------------------------------	---

4.6 Les moyens explicites exprimant la concession et l'opposition dans le corpus parallèle

4.6.1 Prépositions et les locutions prépositionnelles

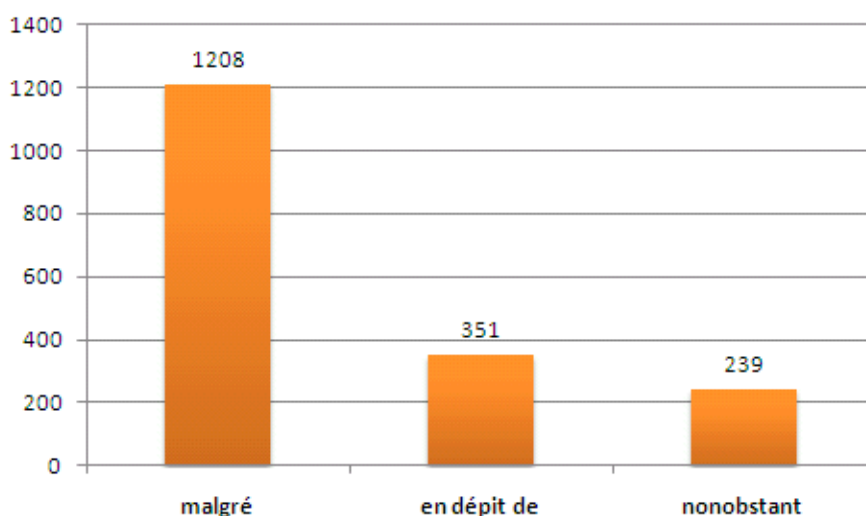
Le répertoire des prépositions et des locutions prépositionnelles n'est limité qu'à trois expressions que nous avons analysées. La tradition française et notamment les manuels et les cahiers d'exercices pour FLE considèrent toute une variété d'expressions concessives et oppositives. Nous avons examiné la fréquence de trois prépositions exprimant la concession en français.

STRUCTURE : MC_{prép} + groupe nominal

Préposition française	Fréquence	Nuance
malgré	1208	- soit opposition, soit concession
en dépit de	351	- élément s'opposant à ce qui est énoncé
nonobstant	239	- la langue juridique - indique qu'un fait, celui auquel il se rapporte, ne fait pas obstacle à un autre fait, exprimé par le verbe

¹⁹³ Karlík et al. 1995 : 752-763.

Voici le diagramme de la distribution dans le corpus :



Les prépositions françaises ci-dessus correspondent dans le corpus aux types suivants d'équivalents slovaques :

a) Tournures prépositionnelles *napriek, navzdory, bez ohľadu na, (i) ani pri:*

Malgré ma bonne volonté, je ne pouvais pas accepter cette certitude insolente.

Ani pri najlepšej vôli som nemohol prijať túto trúfalú istotu.

Ce refus a été réitéré *malgré* le fait que la Commission avait motivé sa demande.

Toto odmietnutie bolo potvrdené *napriek* skutočnosti, že Komisia svoju žiadosť odôvodnila.

La préposition *malgré* est capable d'exprimer l'opposition et la concession simultanément et sans nuances particulières. Elle reste le moyen le plus fréquent parmi les prépositions analysées. Elle se caractérise, avec le reste des expressions prépositionnelles, par sa position – devant l'assertion de base, par sa valeur de certitude et le type de la construction morphologique.¹⁹⁴

b) Les subordonnées adverbiales de concession introduites par les conjonctions *hoci* et ses équivalents ou bien des locutions conjonctives composées :

La Commission considère que, *en dépit de* certaines difficultés ponctuelles sur le terrain, le niveau global de coordination s'est amélioré par rapport aux situations d'urgence précédentes.

Komisia sa domnieva, že *hoci* sa priamo na mieste vyskytli určité osobitné problémy, celková úroveň koordinácie sa v porovnaní s predchádzajúcimi mimoriadnymi udalosťami zlepšila.

¹⁹⁴ Charaudeau 1992 : 515.

Malgré tout son zèle, Luigi avait bien de la peine à subvenir aux besoins du petit ménage, quoique Maria, de son côté, travaillât à quelques ouvrages de couture

Čo ako sa Luigi usiloval, len - len že stačil zarobiť na skromné živobytie. Mária sa starala o domácnosť a čo - to si privyrobila šitím.

Ce type de construction est, par rapport aux tournures prépositives, représenté que rarement dans les textes de spécialité caractérisés par la condensation du texte et la nominalisation et par la présence remarquable des substantifs déverbatifs.

c) Les propositions quasi-coordonnées exprimant la concession :

Les ovins Manx Loaghtans sont très robustes et grandissent sous le climat maritime humide de l'île de Man où, en dépit de températures hivernales moyennes qui ne peuvent être considérées comme extrêmes, des vents soufflant en tempête sont courants tout au long de l'année.

Ovce Manx Loaghtan sú veľmi otužilé a darí sa im vo vlhkom prímorskom podnebí ostrova Man, kde priemerné zimné teploty síce nie sú extrémne, ale veľmi bežné sú počas celého roku silné víchrice.

4.6.2 Les conjonctions et les locutions conjonctives, quelques remarques sur le mode

L'inventaire des conjonctions et des locutions conjonctives de concession est assez diversifié et, similairement aux conceptions déjà mentionnées, les vues sur le classement varient à travers de différentes approches. Nous proposons notre classification des conjonctions de concession¹⁹⁵ en nous appuyant sur la distinction principale entre les conjonctions de concession *proprement dites* et les conjonctions *quasi-concessives*.¹⁹⁶ D'après Taraba¹⁹⁷ les conjonctions quasi-concessives n'étant pas limitées sémantiquement qu'à la notion de concession, elles incorporent les autres spécifications circonstancielles, i.e. temps et condition.¹⁹⁸

¹⁹⁵ Concession au sens le plus restreint, les notions de restriction et d'opposition.

¹⁹⁶ Il est nécessaire de distinguer la terminologie slovaque déjà mentionnée, notamment les termes *pravá a nepravá parataxa* (notre traduction de ces termes *les propositions proprement coordonnées et quasi-coordonnées*).

¹⁹⁷ Taraba 2008 : 304-307.

¹⁹⁸ Nous n'avons pas analysé les conjonctions quasi-concessives vu le fait que la notion de concession ne représente qu'une nuance secondaire.

I. CONJONCTIONS DE CONCESSION PROPREMENT DITES	a) conjonctions à un ou deux éléments suivies d'un subjonctif	bien que quoique encore que malgré que sans que ¹⁹⁹	hoci / hoc / hoc aj čo / čo i / čo aj čo priam / čo hneď / a čo i keď hoci – ešte / už / predsa / jednako čo i – predsa / jednako čo ako, čo kde, čo kedy akokoľvek
	b) conjonctions à deux éléments détachés par l'autre élément	quelque – que si – que pour – que tout – que	Les pronoms <i>hocijako</i> , <i>hocako</i> , <i>hocaký</i> , <i>akokoľvek</i> , <i>akýkoľvek</i> et les pronoms comprenant l'élément <i>hoci-</i> , <i>-koľvek</i> servent à remplacer les expressions subordonnées ci-dessus.
	c) conjonctions à deux éléments non détachés	qui que quoi que quel que où que	ktokoľvek čokoľvek akýkoľvek kdekoľvek / kamkoľvek
	a) conjonctions à nuance temporelle	alors que alors même que tandis que quand quand (bien) même	zatiaľ čo napriek tomu, že (aj) keď
II. CONJONCTIONS QUASI- CONCESSIVES	b) conjonctions à nuance conditionnelle	si même si	ak – tak, zatiaľ čo aj keby – (ani tak) ani keby – (aj tak)

¹⁹⁹ Cette conjonction est souvent traitée comme la conjonction adversative.

Il est utile de rappeler le mode utilisé dans les propositions concessives introduites par les conjonctions concessives proprement dites ci-dessous. La spécificité de l'emploi du subjonctif consiste en fait qu'il ne désigne ni les faits présentés comme assertifs dans la proposition principale, ni la modalité de la conjonction employée. Selon Šabršula²⁰⁰ le subjonctif n'est, dans cet emploi « qu'une variante de l'indicatif, c'est-à-dire la règle mécanique dans le cadre de la compétence linguistique due à certaines structures linguistiques. »

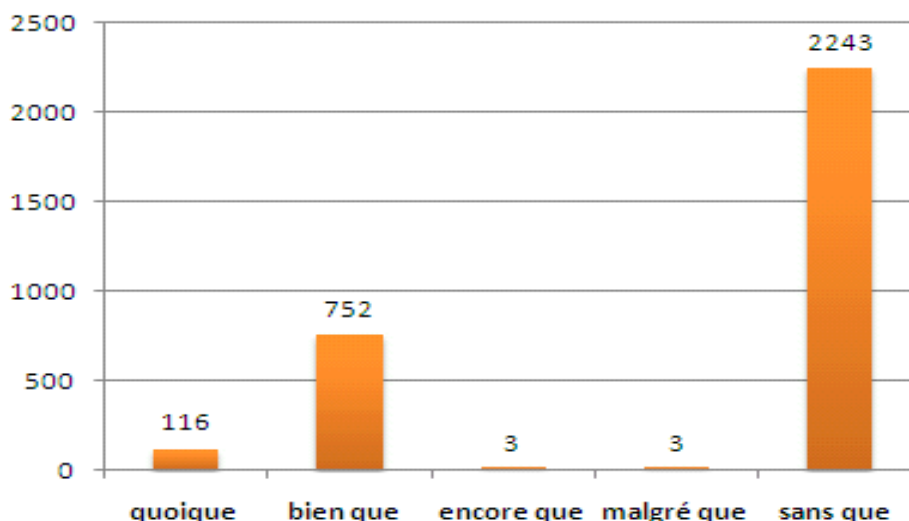
4.6.3 Les conjonctions proprement concessives dans le FRASK

4.6.3.1 MC_{conj.la.} + groupe verbal

Préposition française	Fréquence	Nuance
<i>quoique</i>	116	- introduit un élément qui aurait pu ou pourrait empêcher l'élément de la proposition principale
<i>bien que</i>	752	- introduit un élément qui aurait pu ou pourrait empêcher l'élément de la proposition principale (comme <i>quoique</i>)
<i>encore que</i>	3	- introduit une opposition ou une concession, où l'élément d'opposition ou de concession porte une valeur minimale
<i>malgré que</i>	3	- vieilli, rare dans le langage quotidien
<i>sans que</i> ²⁰¹	2243	- indique l'opposition ou la concession entre deux actions

²⁰⁰ Šabršula 1986 : 266. Citation tchèque : [subjunktív] *Je variantou indikativu, mechanickým kompetenčním pravidlem, předepsanou v určitých syntaktických strukturách.*

²⁰¹ *Supra*, remarque 198.



Les conjonctions ci-dessus correspondent à des équivalents slovaques :

a) Constructions prépositionnelles / groupes nominaux :

***Bien que** leur contenu ait été fixé dans les dispositions du traité d'adhésion, à la lumière de l'article 9 du traité d'adhésion et du déroulement des travaux préparatoires de la directive 2005/36/CE, ces mesures ne sauraient être réputées valablement motivées du seul fait que leur contenu a été fixé dans ce même traité.*

***Bez ohľadu** na skutočnosť, že ich obsah bol vymedzený v ustanoveniach Zmluvy o prístupí, vo svetle článku 9 Zmluvy o prístupí a priebehu rokování o smernici 2005/36/ES, tieto opatrenia neťažia z domnienky, že boli dostatočne odôvodnené už tým, že ich obsah bol zakotvený v tejto Zmluve.*

Nous n'avons pas trouvé beaucoup d'exemples faisant preuve de ce type ce qui s'explique par le fait que les traducteurs gardent plutôt la forme ou bien la structure originale en utilisant la conjonction, mais, en revanche, le remplacement est beaucoup plus visible dans le cas de la structure originale française à la préposition.

b) Les subordonnées adverbiales de concession introduites par les conjonctions hoci et ses équivalents ou bien des locutions conjonctives composées :

***Bien que** l'Office dispose de deux options d'achat, exerçables en octobre 2006 et en 2010 sur la base de la valeur de marché, il n'est pas considéré que les risques et avantages inhérents à la propriété du bien sont substantiellement transférés à l'Office.*

Hoci má úrad dve opčné práva na kúpu (v októbri 2006 a v roku 2010) v hodnote stanovenej na základe trhovej hodnoty, riziká a výhody spojené s vlastníctvom aktíva nie sú podstatným spôsobom prenesené na úrad.

Les variantes (stylistiquement plus intéressantes) sont très nombreuses :

*C'est arrivé, **quoique** très rarement.*

*Existujú dôkazy, že sa to stáva, **i keď** ide o ojedinelé prípady.*

*La deuxième finalité, **bien que** légitime, ne saurait être considérée comme totalement compatible avec la finalité initiale de la collecte des données.*

*Druhý účel **akokoľvek** legitímny sa nemôže považovať za plne zlučiteľný s účelom zhromažďovania údajov.*

c) Les propositions quasi-coordonnées exprimant la concession :

*La mise sur le marché implique très souvent, **quoique** pas nécessairement, une dissémination volontaire dans l'environnement, mais constitue toujours une introduction intentionnelle sur le marché (par exemple, des produits agricoles consistant en OGM ou en contenant, uniquement destinés à l'alimentation humaine ou animale ou à la transformation).*

*Umiestnenie na trh veľmi často, **ale** nie nevyhnutne zahŕňa zámerné uvoľnenie do životného prostredia, ale vždy je zámerným uvedením na trh (napríklad poľnohospodárskych výrobkov obsahujúcich alebo pozostávajúcich z GMO iba na použitie v potravinách, krmivách a spracovanie).*

4.6.3.2 MC_{conj.1b}. + groupe verbal

Ce groupe des conjonctions à deux éléments détachés ne représente qu'une partie négligeable parmi les autres conjonctions représentées. Un élément qui sépare les deux parties de ces locutions est adjectif ou adverbe quant à *si, pour et tout* et adjectif et nom pour la locution *quelque (...) que*. Vu qu'il n'est pas possible de rechercher les expressions en français ni selon lemme, ni selon étiquette,²⁰² nous avons décidé de ne pas quantifier les expressions aux éléments détachés. Néanmoins, suite à nos observations de matériel disponible, nous pouvons constater que ce type d'expressions, dans le matériel fourni, était trouvé dans la majorité des cas dans les textes littéraires, leur occurrence dans les textes de spécialité restant très limitée. La fréquence ne toucherait qu'une dizaine d'exemples. Pourtant, dans la perspective

²⁰² *Supra*, le deuxième chapitre.

contrastive, les traductions slovaques de ces expressions sont très riches, voire diversifiées, en utilisant toutes les formes possibles afin d'exprimer la concession en slovaque.

Si peu que tu en saches sur son compte, cela doit suffire pour qu'il préfère te savoir partout ailleurs qu'à Trieste!

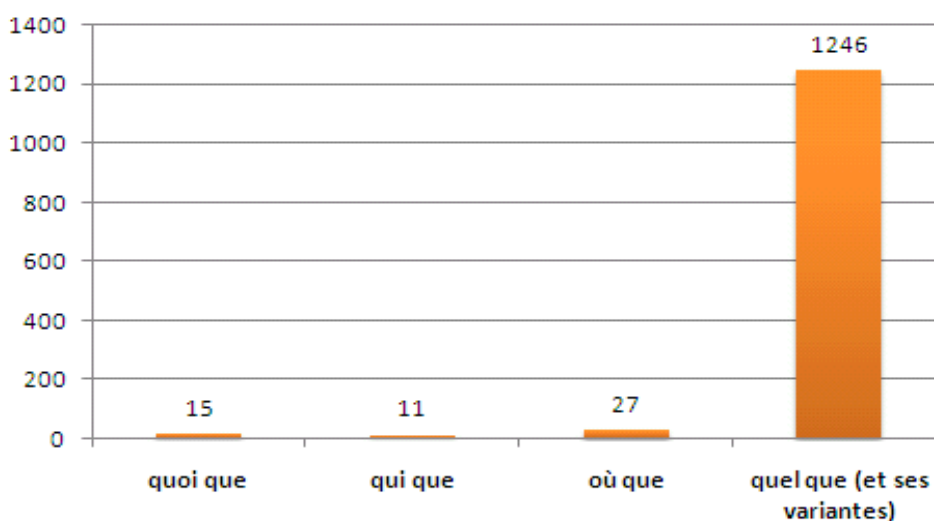
Aj to nevel'a, čo o ňom vieš, stačí, aby t'a chcel vidieť všade inde, len nie v Terste!

Quelque désir qu'eut le docteur Antékirtt de demander où était la maison de Namir et de s'y faire conduire à l'instant, il y résista.

Hoci bol doktor veľmi zvedavý, kde býva Namira, a bol by ta šiel najradšej hneď, ovládal sa a mlčal.

4.6.3.3 MC_{conj,lc.} + groupe verbal

Ce groupe se caractérise par certaines spécificités, notamment le déséquilibre dans le cadre de la fréquence des locutions particulières.



La prédominance de la locution *quel que + subjonctif* et ses variantes (quel ayant la fonction d'attribut) s'explique par le fait qu'il s'agit, contrairement aux autres locutions (aux éléments détachés ou non), d'une expression n'étant pas limitée aux discours écrits, voire soignée. Ainsi, le matériel fourni nous a fait preuve que sa distribution n'est pas associée seulement à un seul type de texte, i.e. souvent utilisé dans les textes administratifs ainsi que dans les textes de belles lettres. Quant aux traductions slovaques, le pronom *akýkoľvek* prévaut dans les traductions littéraires, mais il est souvent remplacé par les constructions prépositionnelles *bez ohľadu na*.

*Certains de ces vêtements constituant manifestement des articles de "layette" peuvent donc être classés dans la présente position **quelles que** soient leurs dimension.*

*Niektoré z týchto odevov sú jednoznačne výrobky do výbavičky, a preto sa zatried'ujú do tejto položky **bez ohľadu na** ich rozmery.*

*Le système doit être entièrement automatique et opérationnel à tout moment **quelles que** soient les conditions environnementales.*

*Systém bude plne automatický a schopný prevádzky v každom čase **bez ohľadu na** podmienky vonkajšieho prostredia.*

4.7 Conclusion

Le but de ce chapitre a été de démontrer, sur le plan théorique ainsi qu'à partir des exemplifications du corpus parallèle que :

a) la notion de concession est traitée dans la tradition française différemment que dans la tradition slovaque (ou tchèque) :

F : le contenu sémantique et les nuances particulières de la concession (et les sous-catégories pertinentes) sont mises en évidence,

S : les aspects formels servent de points de départ afin de définir et de classer la concession à travers les plans de la langue.

b) l'inventaire des moyens (ou des expressions) concessives semble très similaire en français et en slovaque au sens large - en détail, les propriétés sémantiques se manifestent différemment :

F : les locutions prépositionnelles et conjonctives représentent les formes plus ou moins figées,

S : les locutions prépositionnelles et conjonctives sont moins figées – plusieurs éléments détachés dans la proposition principale ou subordonnée, plus d'éléments formels, i.e. pronoms assurant une fonction formelle dans la structure de la phrase complexe.

c) en slovaque, les phrases complexes aux propositions coordonnées (ou quasi-coordonnées) sont des moyens aussi fréquents que les subordonnées concessives –

capables d'exprimer les mêmes nuances assurées en français par les locutions conjonctives de subordination.

5 But et finalité²⁰³

La troisième sous-catégorie causale que nous avons examinée dans la perspective comparative et contrastive est celle de but ou de finalité. Contrairement à la notion de condition, nous n'avons pas limité nos analyses seulement aux conjonctions pertinentes, mais vu les critères de la classification différente, nous y avons subsumé aussi les locutions prépositionnelles possédant les mêmes critères sémantiques que les locutions conjonctives. D'abord, nous nous arrêtons sur quelques conceptions théoriques saisissant cette notion causale²⁰⁴ dans la perspective plus large, ensuite nous regarderons certaines marques de la finalité à travers les différents plans linguistiques en français et en slovaque et enfin, nous examinerons les occurrences des expressions particulières de la finalité dans le corpus parallèle.

5.1 Certains aspects théoriques

Une des sous-catégories de la causalité qu'Aristote a déjà nommé *cause finale*²⁰⁵ n'est pas autant un sujet des débats linguistiques que le sujet suscitant les polémiques pour les philosophes. Un des débats philosophiques les plus pertinents et les plus vifs qui avaient lieu du XVII^e au XIX^e siècle concerne les notions de causes finales et de la finalité. La valeur réelle de ce sujet se justifie facilement en songeant à sa profondeur ainsi qu'à son étendue; c'est pourquoi la finalité reste au sein d'intérêt de plusieurs domaines philosophiques, i.e. l'épistémologie, l'esthétique, la métaphysique et voire la théologie. La question de la finalité est étroitement entrelacée à l'étude philosophique de la nature, aux moyens de l'étudier et aux questions à poser. La philosophie s'interroge alors sur la scientificité non seulement des explications qu'elle donne, mais aussi des questions qu'elle pose.²⁰⁶ Est-ce qu'il est possible de justifier d'un ordre final et providentiel de l'univers ? Les réflexions philosophiques se complètent par les lois de la physique classique, à savoir le déterminisme causal de tout phénomène du monde. Malgré ce déterminisme absolu, c'est surtout la théorie de la relativité et la mécanique quantique qui ont introduit certaines limitations ou aspects dubitables aux

²⁰³ Nous considérons ces deux termes comme les synonymes à altérer, même si nous concevons leurs emplois associés aux disciplines – *la finalité* se relève un terme utilisé plutôt par les philosophes tandis que les linguistes tendent à préférer *le but*.

²⁰⁴ Au sens large. *Supra*, le premier chapitre.

²⁰⁵ *Supra*, p. 17-18.

²⁰⁶ Duflo 1996.

causes finales. Cependant, elle est toujours au cœur des sciences sociales et humaines. Malgré le statut et les fondements conceptuels qui ne sont pas tout-à-fait équivoques à travers les sciences diverses, nous associons la finalité à toute l'action humaine. « L'action humaine se distingue d'un événement du monde des phénomènes parce qu'elle met en scène des mouvements du corps qui trouvent leur raison d'être, leur unité et leur sens dans un but. Planter un clou, cela veut dire accomplir certains mouvements du corps en vue d'un but reconnu. »²⁰⁷ De même, le modèle téléologique, une fois étendue aux résultats de l'activité humaine, ne représente aucune rupture au plan ontologique malgré que ce résultat ne soit pas toujours associé au processus de l'action humaine, plutôt qu'à la description d'une structure. Les auteurs considèrent cette structure comme une matérialisation d'un projet, c'est-à-dire une action humaine à certain objectif. « Si le marteau a un manche pour qu'on puisse l'empoigner, c'est parce qu'un être humain l'a conçu et fabriqué pourvu d'un manche exactement dans ce but. »²⁰⁸ Ce qui semble assez problématique et paraît également la cause de la rupture sur le plan ontologique, c'est que la finalité s'encadre dans la description des structures des êtres vivants. Ainsi, la dissociation s'effectue non seulement dans le cadre de l'action humaine, mais aussi du domaine des objets issus de projets humains. La finalité est d'ailleurs vue comme l'intelligibilité prospective. « Comme la structure de l'action humaine se justifie en vue d'un but que l'agent se propose d'atteindre, la structure d'un être vivant se justifie en vue d'une destination fonctionnelle évidente de ses constituants. Un être vivant s'offre à la perception et à la description comme si sa structure répondait parfaitement à un projet. »²⁰⁹

En ce qui concerne la linguistique, il est utile de rappeler que la notion de but représente une des sous-catégories de la causalité au sens large. Néanmoins, la place du but n'est pas équivoque par rapport aux autres compléments circonstanciels. Nous ne sommes en mesure de distinguer ni élément *causé et motivé (q)*, ni *causatif et motivant (p)*. Le but ou l'objectif est donc défini comme le résultat à atteindre qui est le motif d'une certaine activité intentionnelle. Il est important de noter que la phrase n'exprime pas si cet objectif a été accompli. Voilà pourquoi nous sommes en mesure de nous demander à la subordonnée de but en posant deux types de questions. Prenons un exemple de corpus :

²⁰⁷ Gross et Prandi 2004 : 11.

²⁰⁸ *Ibid.*, p.12.

²⁰⁹ *Ibid.*

*Bien que ce trabacolo ne jaugeât qu'une cinquantaine de tonneaux, c'était une masse assez considérable encore **pour que** toutes **les précautions eussent été soigneusement prises** dans cette opération.*

*Hoci loď bola len päťdesiattonová, bolo to dost' veľké divadlo, a prichodilo sa postarať, **aby** slávnostný **obrad prebiehal** hladko.*

Nous sommes capables de questionner la cause ou la raison – *Pourquoi ? Quelle est la raison de cette action ?* – mais également l'intention ou l'objectif de l'action – *Dans quel but ? Quelle est l'intention de cette action ?* etc. Vladimír Šmilauer²¹⁰ conçoit le but comme un type de relation causale où quelque chose se passe ou était pour que quelque chose se passe ou soit juste après. Le but n'est pas donc la cause réelle et ainsi la cause de l'action n'est pas l'action précédente, mais la volonté d'accomplir cette action dans le futur. Contrairement aux autres éléments du concept de la causalité, les compléments circonstanciels de but comprennent toujours la relation active entre le réalisateur de l'action et sa réalisation. Ainsi, le but n'exprime que la cause potentielle. Patrick Charaudeau²¹¹ range les expressions du but comme une sous-catégorie de la relation logique d'explication, à savoir l'explication marquée par une condition logique de nécessité. Il rapproche *le but* à *la conséquence* vu certains traits sémantiques communs – le mouvement de pensée part de l'existence de la première assertion pour aboutir à la deuxième assertion qui dépend de celle-ci. La distinction cruciale est au niveau d'aboutissement de la deuxième assertion – quant à la conséquence, le mouvement de pensée va jusqu'à son aboutissement alors qu'elle n'est qu'envisagée à partir de la première assertion dans le cadre de l'explication finale (le but). Deuxième assertion est donc mise en perspective et, de plus, Charaudeau aussi constate que toute explication finale suppose un énoncé causal implicite qui est modalisé par *la volonté* en soulignant *l'intentionnalité* de la relation entre la principale et la subordonnée.

5.2 Le but à travers les plans de langue

Le français et le slovaque, les langues typologiquement et génétiquement différentes, disposent d'un inventaire diversifié des moyens d'expressions des relations causales,

²¹⁰ 1969 : 83.

²¹¹ 1992 : 543-545.

la relation finale y comprise. Quant au plan morphologique, nous nous référons surtout au système des prépositions :

FRANÇAIS	PRÉPOSITIONS EXPRIMANT LE BUT	PARTICULARITÉS (+/-)	EXEMPLES
	à	+ tendance + objectif	le tabac à fumer, il n'est bon à rien, la tendance à la paresse
	en	+ tendance	mettre en gage, donner en otage
	pour	- particularité	partir pour étudier, apprendre pour savoir

En slovaque, nous avons ajouté aussi les cas appropriés avec lesquels chaque préposition se combine :

SLOVAQUE	PRÉPOSITIONS EXPRIMANT LE BUT	CAS	PARTICULARITÉS	EXEMPLES
	do	génitif	souvent avec les noms abstraits	ísť do roboty, ísť do žatvy
	k	datif	dans les expressions figées + nuance d'approximation	byť k službám, dať k službám, sadať si k obedu
	na	accusatif	- particularité	návrh na zlepšenie, ísť na skúšku

po	po	accusatif	souvent avec les noms concrets	poslať po doktora, ísť po mlieko
	za	instrumental	but éloigné	ísť za robotou
	pre	instrumental	notion de but secondaire	variť pre deti sveter pre otca

En outre, les deux langues possèdent certains *adverbes causaux* qui peuvent être considérés comme les condensations des syntagmes nominaux. Ces adverbes sont assez rares et ils forment souvent les syntagmes complexes adverbiaux. En français, il s'agit par exemple d'adverbes à *dessein*, *exprès*, *systématiquement*, *avec intention* etc. qui peuvent être questionnés en demandant *Pourquoi?* / *Dans quel but?* etc. En slovaque, ces adverbes sont souvent désubstantifs, par exemple *služobne*, *turisticky*, *napospas*, *úradne* etc. Il est utile de rappeler que les approches méthodiques varient à travers les théories linguistiques et grammaticales particulières et les adverbes peuvent éventuellement être au sein des recherches séparées.

5.3 L'expression du but au plan syntaxique

La finalité s'exprime au niveau syntaxique surtout sous les formes des *compléments circonstanciels du but*. Il s'agit des compléments de verbes dynamiques et en français ainsi qu'en slovaque ce sont les compléments hors la valence verbale.²¹²

La tradition grammaticale française ainsi que la tradition tchéco-slovaque reconnaît plusieurs types des subordonnées circonstancielles.²¹³ Dans la plupart des cas, la sémantique des locutions prépositionnelles et conjonctives en français s'avère un critère fiable dans la linguistique appliquée afin de distinguer et de nommer le rapport logique concret. Pourtant, la situation n'est pas similaire en slovaque hors les concepts méthodologiques et terminologiques. Le slovaque ne dispose pas d'un inventaire si nombreux des conjonctions de subordination qui sont, de cette raison, polysémantiques. Quant à la conjonction de but par excellence *aby* nous devons mettre en valeur aussi son hétérogénéité, à savoir qu'il s'agit même d'une conjonction de

²¹² Nižníková 1994 (a) : 34.

²¹³ *Supra*, p. 40-43.

subordination introduisant *les propositions quasi-subordonnées*.²¹⁴ En conséquence, nous sommes en mesure de constater que dans la plupart des cas, en français, c'est la conjonction qui indique le type de la relation causale tandis qu'en slovaque, il est impossible d'identifier la relation logique sans prendre en considération tout le contexte. Prenons des exemples du corpus et comparons les sèmes des conjonctions de but par excellence – *pour que* et *aby* :

POUR QUE \longrightarrow **conjonction de but par excellence**

*Il prend toutes les mesures raisonnables **pour que** les données inexactes ou incomplètes, au regard des finalités pour lesquelles elles sont collectées ou pour lesquelles elles sont traitées ultérieurement, soient effacées ou rectifiées.*

*Prijme všetky odôvodnené opatrenia na to, **aby** sa zabezpečilo, že údaje, ktoré sú nepresné alebo neúplné, sa vymažú alebo opravia, so zreteľom na účely, na ktoré sa zhromažďovali alebo na ktoré sa ďalej spracovávajú.*

ABY²¹⁵ \longrightarrow

I. Conjonction de subordination introduisant la subordonnée:

1. de but:

*A Pescade napínal uši, **aby** zachytil dajaké podozrivé slovíčko.*

2. de cause:

***Bál sa, aby** nenarazili na skaliská, roztrúsené pozdĺž úpätia útesov.*

3. de conséquence:

*Nie som tvoja dcéra, **aby** si ma poučal..*

4. de manière:

*Parník Ferrato bol prid'aleko, **aby** mu osadníci dali znamenie, že má prenasledovať čln.*

5. complétive:

*Zdravý rozum mu kázal, **aby** tam nepohnute čakal a striehol.*

²¹⁴ En slovaque, on utilise le terme *nepravá hypotaxa*. La tradition française ne connaissant pas ce terme, ne reconnaît que les termes de propositions coordonnées et subordonnées, valorisant surtout le contenu sémantique de la phrase complexe alors que la forme y joue le rôle secondaire. Nous proposons d'utiliser le même terme pour ces types de phrases complexes coordinatives – *les propositions quasi-coordonnées*. *Supra*, chapitre sur la concession.

²¹⁵ D'après *Krátky slovník slovenského jazyka* [disponible sur internet]. La terminologie française employée d'après Taraba : 2008.

6. de complément de nom

Vodca neposlúchol a vydal rozkaz, aby sa vojsko vrátilo na breh.

7. sujet:

To mi, pravdaže, nebráni, aby som chápal môjho šéfa.

8. attribut d'objet direct:

Ešte ho nevideli, aby chodil bosí po mori.

9. emploi soigné ou exprimant quasi-subordonnée:

Prišiel, aby opäť čoskoro zmizol z obzoru. (quasi-subordonnée copulative).

Odišiel, aby večer prišiel zas. (quasi-subordonnée adversative)

II. Particule introduisant les phrases optatives, exclamatives etc.:

Ech, čert aby to vzal! — zvolal Pescade. — Najlepší vtáčik nám ubzikne!

Česť nadovšetko, aby to šľak trafil!

Vu le caractère polysémique et l'inventaire restreint des conjonctions de subordination en slovaque le système linguistique slovaque spécifie les nuances sémantico-syntaxiques particulières à partir (i) *des locutions à l'élément -t- en fonction du pronom* et (ii) *des locutions conjonctives secondaires*.²¹⁶ Ces dernières servent à spécifier les relations syntactiques et sémantiques particulières. Ainsi, du point de vue formel, leur premier élément assume sa fonction syntaxique en restant le membre autonome dans la proposition principale. Pourtant, dans certains cas nous ne sommes pas en mesure de nommer ces expressions comme des locutions conjonctives, car il s'agit juste de préposition liée au nom précisant une nuance spécifique. La situation se relève différente en français où les substantifs originaires sont devenus les membres de la locution conjonctive. Examinons un exemple de corpus :

Ces avis publiés doivent être présentés de façon que les soumissionnaires potentiels puissent en prendre connaissance facilement

Mali by sa uverejňovať takým spôsobom, aby sa možní uchádzači o informáciách ľahko dozvedeli.

²¹⁶ *Morphologie de la langue slovaque* nomme ces locutions (i) *t-ové výrazy* et (ii) *sekundárne spájacie výrazy*. Cf. 1966 : 678, 681-682.

Dans le cadre de la syntaxe traditionnelle, la traduction slovaque correspond donc à la phrase complexe à proposition subordonnée complément de nom étant donné que le substantif garde sa fonction autonome. Néanmoins, du point de vue sémantique, nous devons certainement parler de subordonnée circonstancielle – l'élément met en valeur toute la sémantique de la proposition correspondante.

5.4 L'inventaire des locutions conjonctives et prépositionnelles de but

Les nuances particulières des expressions examinées sont au centre d'intérêt de plusieurs grammaires françaises différant selon les conceptions méthodiques et théoriques des auteurs. Nous nous référons à la classification selon Patrick Charaudeau :²¹⁷

NUANCE PARTICULIÈRE	En français		En slovaque	
	locutions conjonctives	locutions prépositionnelles	conjonctions et locutions conjonctives	les prépositions primaires et secondaires, les locutions à un substantif
- nuance / - spécification	pour que afin que que	pour afin de	aby, žeby v snahe, aby s cieľom, aby	na, po, pre, k aby, s cieľom v snahe
+ perspective	-----	en vue de dans le but de dans la perspective de	zo strachu, aby z obavy, aby aby ne- so zámerom, aby	so zámerom zo strachu z obavy v nádeji za účelom v záujme v ústrety
+ perspective à éliminer	de crainte que de peur qu, pour que...ne pas, afin que...ne pas	de crainte de de peur de pour ne pas afin de ne pas	v nádeji, že tak, aby spôsobom, aby	

²¹⁷ *Op.cit.*, p. 543-545.

+ intention	histoire que, question que, dans le souci que, dans l'idée que, dans l'espoir que, dans l'intention que	histoire de, question de, dans l'espoir de, dans le souci de, dans l'idée de, dans l'intention de	takže v záujme, aby	- l'emploi frequent du groupe nominal complexe
+ perspective + manière	de manière que, de façon que, de sorte que + subjonctif	de manière à, de façon à		

Comme nous l'avons déjà constaté, nous relevons, dans le cadre des propositions circonstancielles de but en français, l'inventaire beaucoup plus large des locutions prépositionnelles et conjonctives. La situation n'est pas équivoque en slovaque qui ne connaît qu'une conjonction sans nuance particulière – *aby*. Les nuances sémantiques s'expriment donc soit d'une manière lexicale, soit à l'aide *des expressions à l'élément -t-en fonction du pronom*.²¹⁸ Il est utile de rappeler que les propositions subordonnées de but exigent l'emploi du subjonctif (hors la conjonction *en tant que*). Le subjonctif n'exprime pas la finalité d'une manière autonome, mais il ne la codésigne qu'à l'aide des locutions employées. Jan Šabršula²¹⁹ utilise dans ce cas-là même le terme du *pléonasme grammatical* vu que la locution toute seule est apte à exprimer la nuance de la finalité.

5.4.1 Les locutions sans spécification ou sans nuance particulière

Ce groupe représente en français les locutions les plus fréquentes. En français, le but s'exprime surtout grâce aux expressions *pour + infinitif / pour que + subjonctif a afin de + infinitif / afin que + subjonctif*. Il s'agit des expressions les plus typiques ne contenant aucune nuance spécifique.

*Il faut éviter d'injecter une dose trop forte, **afin que** les cobayes gardent leur poids jusqu' à ce qu'on les utilise.*

²¹⁸ *Supra*, chapitre sur la concession.

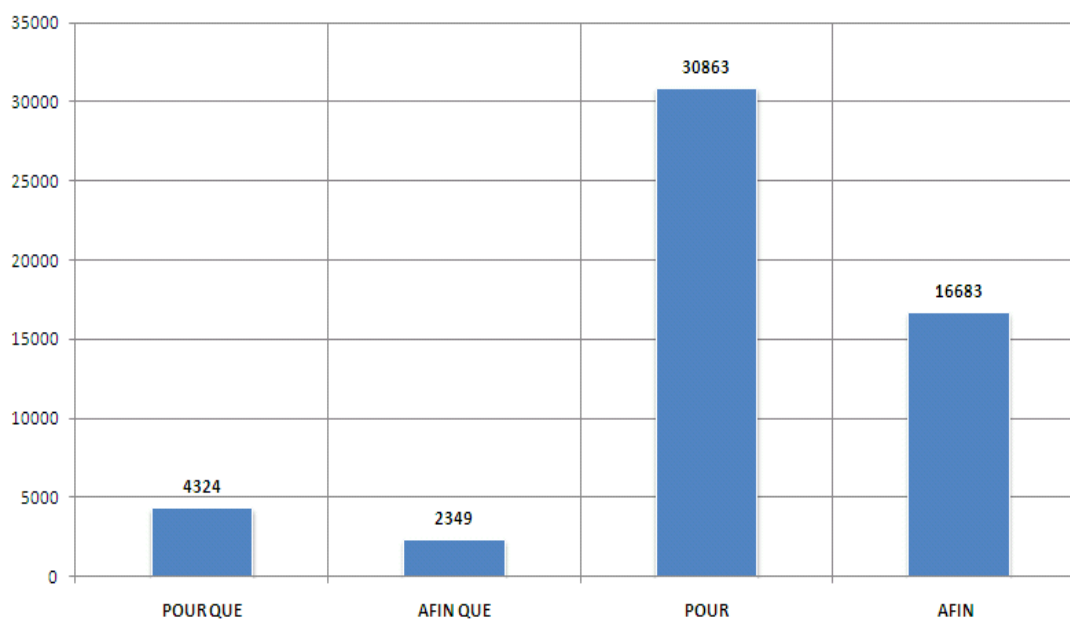
²¹⁹ Šabršula 1986 : 260.

Je potrebné sa vyhnúť nadmernej dávke tak, aby si morčatá udržali svoju hmotnosť až do použitia.

Puis, en tâtonnant, il revint alors vers la porte, dont il tira le verrou, afin qu'elle restât libre pour le cas où il serait nécessaire de reprendre le même chemin.

Potom hmatajúc podišiel k dverám a vytiahol závoru, aby mal voľný priechod, ak by sa tadial' vracal.

Voici leur distribution dans le corpus :²²⁰



Les équivalents slovaques de ce groupe sont représentés par deux conjonctions polysémiques – *aby* et *žeby*. Cette dernière représente la variante stylistique dans la périphérie de l'emploi et la fréquence de 16 occurrences en fait la preuve. Aussi, nous pouvons constater que les traductions souvent éliminent l'expression de la finalité à savoir sa spécification slovaque à l'aide *des locutions à l'élément -t-*. Les traducteurs souvent transforment la préposition subordonnée française à un membre de la phrase simple en slovaque ou la conjonction *aby* devient l'élément introducteur dans la subordonnée complétive.

²²⁰ Vu l'impossibilité de la filtration entre l'occurrence de la préposition *pour* comme l'expression de finalité, nous avons obtenu le résultat en établissant la fréquence comparatif 1 : 1,8 entre les conjonctions *pour que* et *afin que*. Nous incluons parmi ces expressions aussi les variantes *pour ne pas*, *afin de ne pas + infinitif*, *pour que ... ne ... pas*, *afin que ... ne ... pas + subjonctif*.

*Le cas échéant, la Commission prend les mesures nécessaires **afin que** le classement soit effectué de manière homogène.*

*V prípade potreby prijme Komisia **opatrenia potrebné na zabezpečenie** vykonávania jednotnej klasifikácie.*

5.4.2 Les locutions à une nuance de la perspective

L'expression de but spécifié en français comme l'élément mis en perspective, c'est-à-dire ciblé dans le futur, se manifeste surtout grâce à des prépositions *en vue de, dans le but de, dans la perspective de + infinitif ou substantif*. Le corpus nous a prouvé l'emploi fréquent en slovaque des moyens *s cieľom/ cieľom je, v snahe/aby cieľom je* etc. Sinon les traducteurs utilisent la conjonction de but par excellence *aby* voire ils omettent entièrement la notion de finalité.

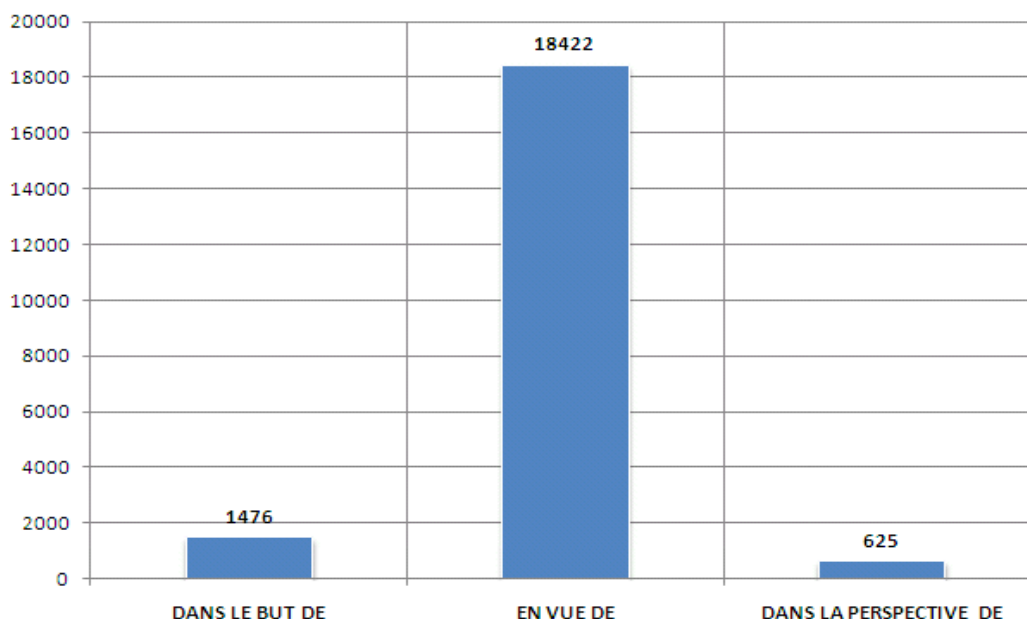
*Le choix de la méthode d'évaluation d'un marché ne peut être fait **dans l'intention de** soustraire ce marché à l'application de la présente directive, et aucun projet d'achat d'une quantité déterminée de services ne peut être scindé en vue de le soustraire à l'application du présent article.*

*Výber metód ocenenia nesmie byť použitý **s cieľom** vyhnúť sa uplatneniu tejto smernice, rovnako ako žiadna obstarávacia požiadavka na daný rozsah služieb nesmie byť rozdelená s cieľom vyhnúť sa uplatneniu tohto článku.*

*Mais on sait aussi que, **dans le but de** s'en débarrasser définitivement, Silas Toronthal venait de leur faire parvenir un dernier secours*

*Ako vieme, Silas Toronthal, **v snahe** zbaviť sa ich navždy, pomohol im ešte posledný raz.*

La distribution des locutions prépositionnelles se relève aussi intéressante. La fréquence de la préposition *en vue de* représente 90 % de toutes les occurrences parmi les locutions de cette catégorie. Cela s'explique d'après nous par la nature des textes administratifs de l'Union Européenne formant la majorité significative de toute la base de données. Ainsi, nous supposons que l'expression *en vue de* est déterminée, quant à ses occurrences, de façon marquante par la nature stylistique des textes où elle apparaît.



5.4.3 Les locutions exprimant la perspective à éliminer

La première sous-catégorie est formée par les expressions exprimant la négation explicitement – *pour ne pas, afin de ne pas + infinitif, pour que...ne...pas, afin que...ne...pas + subjonctif* et leurs équivalents sémantiques en *slovaque aby, ne-, nech ne-* etc. Le second sous-groupe contient les locutions prépositionnelles et conjonctives encadrant la négation sémantique – en français l'élément de négation *pas* se remplace par *ne* explétif²²¹ – *de crainte que...ne, de peur que...ne + subjonctif, de crainte de, de peur de + infinitif*. Pourtant, le slovaque exige l'emploi d'une forme négative *z obavy, aby ne-, zo strachu aby, zo strachu, že ne-* etc., ou bien l'épithète sans congruence ce qui semble causer les problèmes didactiques ainsi que traductologiques.

*Sa tactique avait été de ne pas déposer de conclusions **pour ne pas** indisposer le jury.*

*Jeho taktika spočívala v tom, že nepodával návrhy, **aby nepopudil** porotu.*

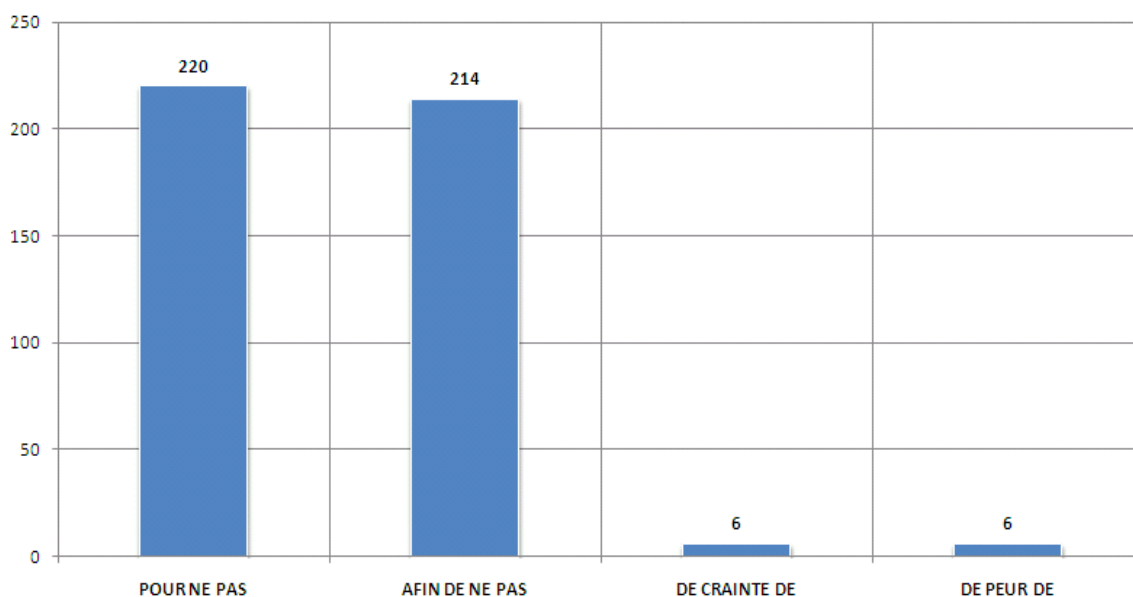
*Un élément ayant contribué au recul de la rentabilité au cours de la période d'enquête a été constitué par la perte temporaire d'un important contrat de livraison par un des producteurs communautaires et par une baisse des ventes au moins partiellement due au fait qu'en 2001, les utilisateurs ont réduit les stocks qu'ils avaient constitués **de crainte d'éventuelles** pénuries.*

Faktorom, ktorý prispel ku strate rentability počas IP, bola dočasná strata hlavnej dodávateľskej zmluvy zo strany jedného z výrobcov Spoločenstva a pokles predajov, čiastočne spôsobený

²²¹ Riegel et al. 1994 : 419.

užívateľmi, ktorí vyčerpali svoje skladové zásoby, ktoré vybudovali v roku 2001 z obáv pred prípadným nedostatkom.

Quant aux locutions prépositionnelles, le corpus nous a fourni de nombreuses expressions *pour ne pas* et *afin de ne pas* que nous n'avons pas quantifiées faute de l'étiquetage de corpus dans la partie française. Voilà pourquoi nous les avons comptées parmi les expressions similaires à sens positif *pour que...ne pas* et *afin que...ne pas* que nous avons rangées parmi les expressions sans nuance particulière.²²² La conjonction *de peur que* n'a pas été représentée que par quatre occurrences; en revanche, le corpus n'a fourni aucun exemple de la conjonction *de crainte que*.



5.4.4 Les locutions à l'intentionnalité

Ce groupe comprend les locutions prépositionnelles et conjonctives suivantes : *histoire de/que*, *question de/que*, *dans le souci de/que*, *dans l'espoir de/que*, *dans l'idée de/que*, *dans l'intention de/que + infinitif ou subjonctif*, éventuellement le conditionnel. Ces expressions conçoivent la notion de finalité dans la perspective intentionnelle transposée en slovaque en préposition secondaire ou bien en locution conjonctive complexe ; le corpus nous a fourni, hors la conjonction neutre *aby*, les exemples comme *so zámerom*, *s cieľom*, *aby*, resp. *infinitif* (épithète sans congruence)/*v nádeji*, *že*

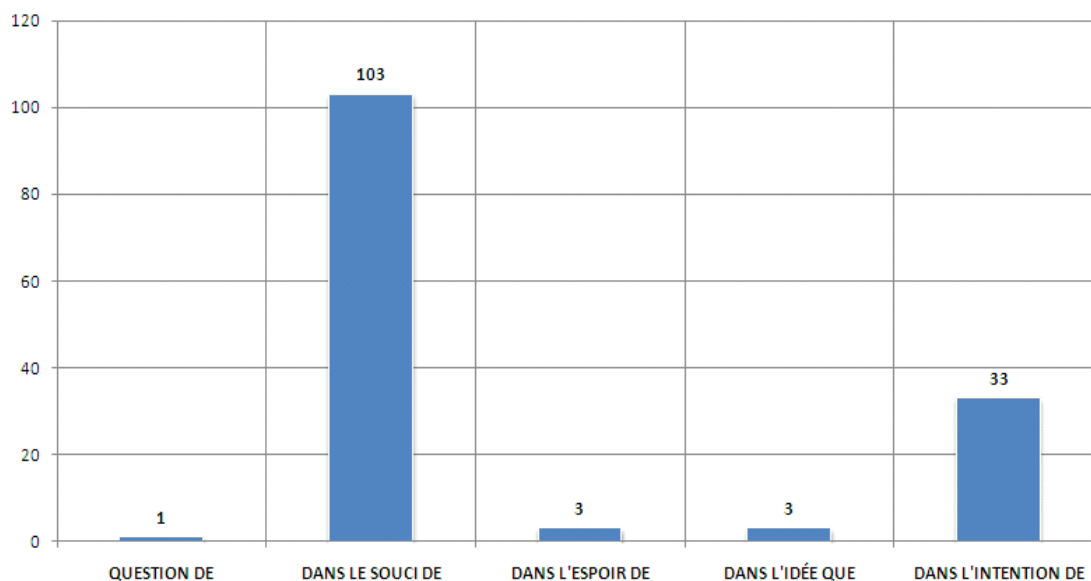
²²² *Supra*, p. 130-132.

etc. Dans le cas dernier, l'équivalent slovaque ne semble pas saisir parfaitement certaines nuances sémantiques, surtout quant à la locution *dans le souci de*.

*Toutes les réserves des États membres ont finalement été levées **dans le souci de** parvenir à un accord, étant donné **qu'une adoption** du programme dans les meilleurs délais était nécessaire.*

*Všetky pripomienky členských štátov sa nakoniec stiahli **s cieľom dosiahnuť** dohodu vzhľadom na potrebu skorého prijatia programu.*

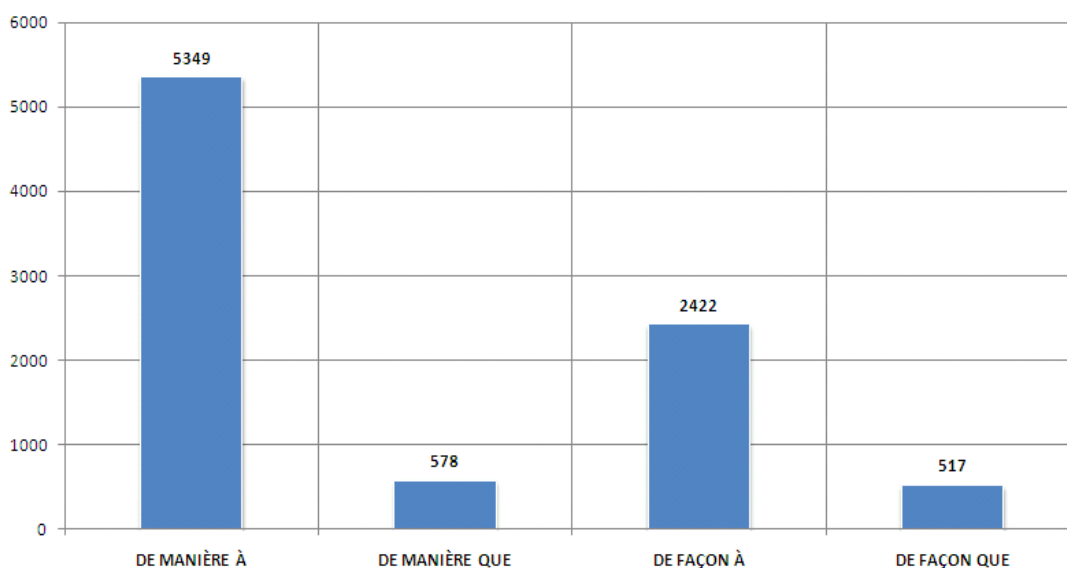
En général, nous sommes en mesure de constater que la fréquence des occurrences des locutions de ce groupe est beaucoup moins élevée que les occurrences des locutions des autres catégories. Nous n'avons trouvé aucune des locutions *histoire de/que, question que, dans le souci que, dans l'espoir que, dans l'idée de, dans l'intention /que + infinitif ou subjonctif* ce que nous expliquons surtout par leur déterminisme dans certains registres (par exemple la locution *histoire de* n'est employée qu'en français parlé). Dans le schéma suivant nous ne marquons donc pas ces dernières locutions.



5.4.5 Les expressions exprimant le but comme perspective d'une manière de faire

La dernière catégorie contient les locutions conjonctives exprimant le but comme le phénomène mis en perspective qui doit être effectuée d'une certaine manière. Les équivalents slovaques correspondent aux locutions complexes *tak, aby/spôsobom*,

aby/takže mais la tradition grammaticale slovaque ne considère pas ces propositions comme subordonnée de but. En français, nous y comprenons les locutions conjonctives *de manière à (que)*, *de façon que*, *de sorte que (de la sorte (ainsi) + infinitif ou subjonctif)*. Certaines grammaires françaises distinguent ce type des propositions comme propositions subordonnées de manière.²²³



*Il s'était fait son professeur, il le dirigeait **de façon à** lui donner une instruction primaire très complète, et l'élève faisait de rapides progrès.*

*Bol mu profesorom, usmerňoval ho, **aby si nadobudol** dôkladné základné vzdelanie, a žiak rýchle postupoval.*

*Ces avis publiés doivent être présentés **de façon que** les soumissionnaires potentiels puissent en prendre connaissance facilement.*

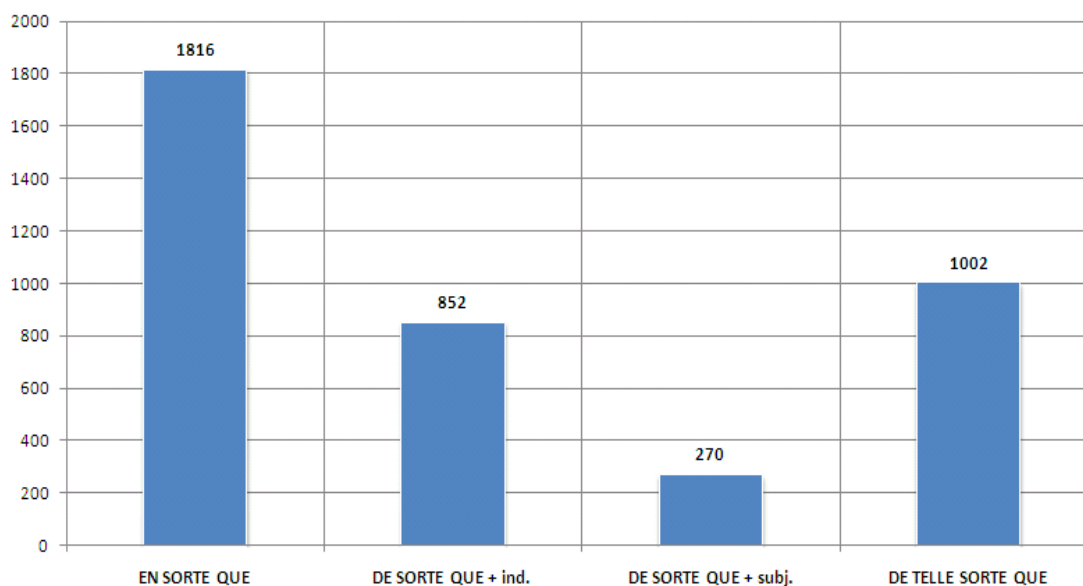
*Mali by sa uverejňovať takým **spôsobom**, **aby** sa možní uchádzači o informáciách ľahko dozvedeli.*

L'emploi du mode verbal après la conjonction *de sorte que* est le désignateur principal de la modalité non-assertive et, dans ce cas-là, elle fonctionne seulement comme co-désignateur.²²⁴ Nous allons l'analyser pas uniquement de point de vue syntaxique

²²³ Grévisse : 1644.

²²⁴ Šabršula 1986 : 266.

(le mode) mais aussi du point de vue lexicale. Certaines grammaires françaises mettent en valeur certaine diversification lexicale des formes *en/de (telle) sorte que*.²²⁵



Les conjonctions *en sorte que* et *de telle sorte que* ont exprimé dans tous les cas la notion de but en étant suivies du subjonctif désignant la modalité non-assertive.

*Les États membres font **en sorte que des statistiques** sur la conservation de données traitées dans le cadre de la fourniture de services de communications électroniques accessibles au public **soient transmises** annuellement à la Commission.*

*Členské štáty zabezpečia, **aby** sa štatistiky o uchovávaní údajov vytvorených alebo spracovaných v súvislosti s poskytovaním verejne dostupných elektronických komunikačných služieb alebo verejných komunikačných sietí poskytli raz ročne Komisii.*

*Comme la Cour de justice l'a affirmé, il convient donc de prendre des dispositions **de telle sorte que la charge** de la preuve **revienne** à la partie défenderesse dès qu'il existe une apparence de discrimination, sauf pour les procédures dans lesquelles l' instruction des faits incombe à la juridiction ou à l' instance nationale compétente.*

*Podľa rozhodnutia Súdneho dvora by sa preto mali prijať ustanovenia **na zabezpečenie toho, že** dôkazné bremeno sa presunie na odporcu, ak je na prvý pohľad zrejmé, že ide o diskrimináciu, okrem konaní, v ktorých je skutkovú podstatu povinný skúmať súd alebo iný príslušný vnútroštátny orgán.*

²²⁵ Grévisse : 1661.

En ce qui concerne la conjonction *de sorte que* afin de distinguer les subordonnées de conséquence et de but, il a fallu procéder à la filtration manuelle. Deux types de ces subordonnées représentent des sous-catégories dynamiques de la causalité au sens large²²⁶ et il était donc parfois difficile dans les formes homonymes du subjonctif et de l'indicatif de déterminer clairement le type de la subordonnée. Nous sommes partis du fait que le but est une notion mise en perspective et non-assertive.

Il nageait à la brasse et assez mal, de sorte que je l'ai laissé pour rejoindre Marie.
Plával prsia, ale dost' slabo, takže som ho nechal za sebou, aby som dostihol Mariu.

La période correspondante de trois ans doit être déterminée de manière glissante de sorte que, pour chaque nouvelle aide de minimis octroyée, il y ait lieu de déterminer le montant total des aides de minimis accordées au cours de l'année fiscale en cause ainsi que pendant les deux années fiscales précédentes.

Príslušné trojročné obdobie sa musí priebežne hodnotiť, pretože pre každý nový grant v rámci pomoci de minimis je potrebné určiť celkovú výšku takejto pomoci de minimis poskytnutej počas príslušného fiškálneho roka, ako aj počas dvoch predchádzajúcich fiškálnych rokov.

Mais comme il n'apparaît pas clairement comment cette analyse coût-efficacité doit être réalisée, cette obligation ne représente qu'un engagement théorique sans signification pratique, de sorte que les coûts risquent d'être totalement disproportionnés par rapport à l'efficacité des mesures prises.

A keďže nie je jasné, ako sa má táto analýza nákladov a ziskov uskutočniť, predstavuje táto povinnosť jednoducho programovú tézu bez praktického významu, dôsledkom čoho sa úplne nepomerne môžu vytvoriť náklady na zisky.

5.5 Conclusion

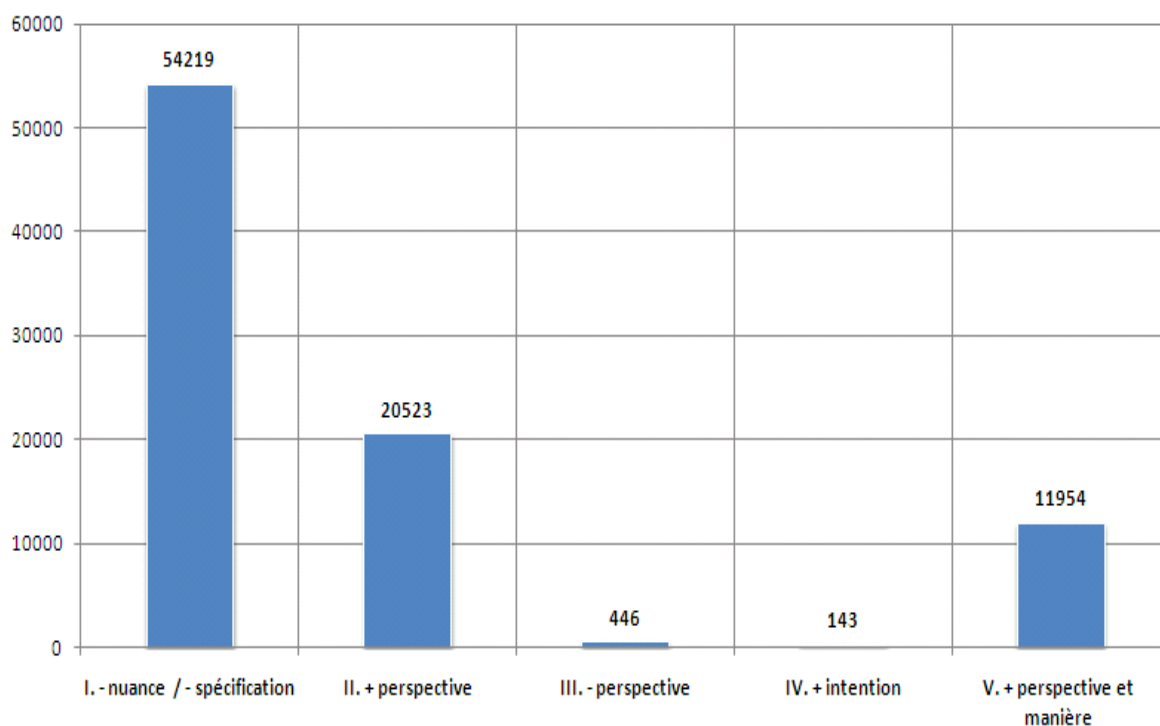
Ce chapitre a visé le but de démontrer quelques possibilités de l'expression du but en français et en slovaque. Vu la nature de corpus utilisé et les outils méthodologiques que nous avons employés, nous sommes en mesure de constater que :

a) La langue française utilise *l'inventaire des locutions conjonctives et prépositionnelles significativement large*. Ces locutions représentent des expressions

²²⁶ Nižníková 1994 (a) : 34.

fixes dont le premier élément, contrairement au slovaque, ne reste pas un membre autonome dans la proposition principale. Ainsi, les substantifs originaires sont devenus les membres de la locution conjonctive. La tradition slovaque emploie le terme des locutions à l'élément -t- en fonction du pronom et des locutions conjonctives secondaires. Ces dernières se relèvent en slovaque comme les porteurs principaux des nuances sémantiques et possèdent une tendance à former les expressions figées.

b) *Les catégories sémantiques des locutions analysées sont représentées, quant à leur fréquence, d'une manière déséquilibrée.* La catégorie sans nuance spécifiée se relève, comme nous avons attendu, la plus nombreuse :



Les résultats doivent être interprétés en liaison étroite avec le caractère des textes dans le corpus parallèle, mais nous ne pouvons que supposer la distribution similaire dans le corpus équilibré.

c) *Comme les textes administratifs sont caractérisés par leur objectivité* ainsi que par leur cohésion textuelle, les locutions prépositionnelles prévalent sur les locutions conjonctives dans toutes les sous-catégories. Ce sont surtout les prépositions qui

servent à condenser le discours à l'aide des énoncés au syntagme prédicatif condensé. Le slovaque emploie dans ce cas les substantifs prépositionnalisés ou bien les prépositions secondaires qui ne sont pas toujours d'une forme figée et dont les éléments gardent l'autonomie dans les propositions principales.

Conclusion

L'idée principale que ce travail se fixe peut être résumée dans la phrase qui ouvre toute notre réflexion au début : *Plus on réfléchit à la notion de cause, plus elle paraît obscure*. En ne montrant qu'une partie minutieuse de cet universel complexe, hétérogène et pluridisciplinaire, nous croyons pourtant d'avoir exploré quelques nouvelles pistes sur ce phénomène qui se relèvera pour toujours un inépuisable sujet de débats scientifiques. Les méthodes de linguistique comparative et contrastive que nous avons employées lors de nos recherches ont offert, d'après nous, un nouveau regard sur (i) un phénomène si complexe de la cause au sens large, (ii) certains éléments du plan syntaxique du français et du slovaque et (iii) les possibilités du développement potentiel de la linguistique comparative et contrastive même dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

Les deux premiers chapitres conçus comme les fonds de toiles théoriques et méthodologiques ont essayé de mettre en évidence deux notions clés de notre étude – celle du phénomène de la causalité ainsi qu'une approche particulière de la linguistique, à savoir la linguistique comparative et contrastive et certaines méthodes choisies parmi ses approches les plus actuelles. Nous pouvons constater que la tradition linguistique française et slovaque visionne la causalité via deux angles divergents; les approches françaises incorporent certains aspects sémantiques, pragmatiques et discursifs en considérant la causalité comme un phénomène n'existant pas en soi, mais la relation causale est un résultat dépendant du point de vue de l'énonciateur et les moyens potentiels de son interprétation. De même, les théories les plus pertinentes dans la linguistique française valorisent la relation logique de la causalité se présentant dans l'enchaînement du discours, voire sa manifestation linguistique est associable aux entités extralinguistiques de l'univers autour du locuteur. La plupart des concepts des linguistes tchéco-slovaques perçoivent la relation causale surtout en analysant les moyens linguistiques sur tous les plans de la langue; c'est pourquoi ce sont avant tout les verbes causatifs, les prépositions et les conjonctions qui deviennent plutôt les objets principaux aux analyses formelles. Enfin, nous avons proposés notre propre conception de la classification des sous-catégories causales au plan syntaxique. Trois sous-catégories causales (à savoir *la condition*, *la concession* et *le but*) sont donc analysées minutieusement dans la perspective comparative et contrastive dans le corpus parallèle français-slovaque dans nos études pratiques. Vu que certaines méthodes de

la linguistique comparative et contrastive ont été longtemps regardées, surtout dans l'enseignement des langues étrangères, à travers la suspicion, il nous paraît opportun d'inclure dans la base méthodique de notre recherche aussi certains aspects de la linguistique comparative et contrastive. Ainsi, nous avons proposé au lecteur le défilé historique des méthodes comparatives et contrastives depuis leur naissance et leur développement successif, à travers la période de leurs résultats escomptés jusqu'aux années récentes où ces méthodes prennent de la force de nouveau grâce à la linguistique de corpus. Étant donné que nous avons travaillé avec un des premiers corpus parallèles dans la tradition slovaque, il était nécessaire d'éclaircir quelques aspects de sa création en mentionnant ses avantages et les inconvénients que l'utilisateur doit prendre en considération afin de ne pas mésinterpréter les résultats potentiels.

Enfin, trois chapitres pratiques sont consacrés aux trois sous-catégories causales au niveau de la phrase complexe – voilà pourquoi nous nous sommes occupés des subordonnées circonstancielles de condition, de concession et de but en examinant les locutions conjonctives comme des moyens explicites de l'expression causale. Quant aux locutions conjonctives de condition examinées, nous sommes en mesure de constater que l'inventaire des expressions utilisées en français est plus vaste que l'inventaire slovaque et, de plus, les locutions conjonctives françaises sont des syntagmes figés. A contrario, le système de langue slovaque ne possède qu'un inventaire restreint des conjonctions de condition, ce qui se reflète surtout dans la structure sémantique des phrases complexes slovaques. Nos recherches dans le cadre de la concession ont prouvé que la palette des expressions de concession semble, en gros, très similaire mais les propriétés sémantiques se manifestent différemment en slovaque qui utilise les locutions moins figées à plusieurs éléments formels. D'ailleurs, les moyens assez fréquents en slovaque pour exprimer la concession sont les phrases complexes aux propositions coordonnées (ou quasi-coordonnées) capables d'exprimer les mêmes nuances assurées en français par les locutions conjonctives de subordination. La dernière sous-catégorie causale que nous avons analysée est la notion de finalité ou le but. Dans ce cas-là, la langue française utilise l'inventaire des locutions conjonctives et prépositionnelles significativement plus large que le système slovaque ainsi que les catégories sémantiques de condition sont représentées en français, quant à leur fréquence, d'une manière déséquilibrée.

Notre thèse n'a démontré qu'une des approches possibles dans le cadre de la linguistique comparative et contrastive. Tout corpus parallèle, équilibré et amélioré techniquement, se relève un outil considérablement important non seulement pour les recherches comparatives et contrastives, mais encore car il est en mesure d'accroître sa pertinence dans la traductologie ou dans lexicographie, tout comme dans la didactique des langues étrangères quelle que soit leur origine ou typologie. L'utilisateur est donc apte à élargir les méthodes utilisées dans l'enseignement d'une langue étrangère en prenant en considération la différenciation des moyens examinés dans les genres et les styles particuliers dans deux langues comparées. Ainsi, la confrontation de deux systèmes linguistiques semble aussi être une sorte de réflexion sur les limites, les possibilités et la complexité d'un phénomène comme l'existence de toute langue dans la conscience individuelle de son utilisateur.

Bibliographie / Sources

AARTS, J. (1998) : « Introduction. » In : Johansson, S., Oksefjell, S. (éds.) : *Corpora and Cross-linguistic Research : Theory, Method, and Case Studies*. Amsterdam : Rodopi.

ABBOTT, B. (2010) : « Conditionals in English and first order predicate logic. » In : Shu, D., Turner, K. (éds.) : *Contrasting meaning in languages of the east and west*. Oxford: Peter Lang, p. 579-606.

AIJMER, K. – ALTENBERG, B. (1996) : « Introduction. » In : Aijmer, K., Altenberg, B., Johansson, M. (éds.) : *Languages in Contrast. Papers from a symposium on text-based cross-linguistic studies in Lund*. Lund : Lund University Press, p. 11-16.

AL-SIBAI, DINA M. (2004) : « Not to Be : The Decline of Contrastive Analysis Pedagogy.» [document électronique]. Disponible sur internet : <http://faculty.ksu.edu.sa/dinaalsibai/Research%20Papers/05.%20Decline%20of%20Contrastive%20Analysis.pdf> [page consultée le 8/9/2012].

ALTENBERG, B. – GRANGER, S. (2002) : « Recent trends in cross-linguistic lexical studies. » In : Altenberg, B., Granger, S. (éds.) : *Lexis in Contrast. Corpus-based approaches*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, p. 1-48.

ANDLER, D. – FAGOT-LARGEAULT, A. – SAINT-SERNIN, B. (2002) : *Philosophie des Sciences. Vol. 2*. Paris : Gallimard.

ANSCOMBRE, J-C. – DUCROT, O. (1983) : *L'argumentation dans la langue*. Liège-Bruxelles: P. Mardaga, coll. Philosophie et Langage.

ARISTOTE : *Métaphysique, Delta, 2.1013a24* [en ligne]. Disponible sur internet : <http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/Aristote/table.htm> [page consultée le 12/1/2013].

ARISTOTE : *Physique, II, 3-9*. [en ligne]. Disponible sur internet : <http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/Aristote/phys2.htm> [page consultée le 12/1/2013].

BAK SIENKIEWICZ, M. (2010) : *Le lexique verbal causatif et le raisonnement causal dans les textes scientifiques issus de Scientext*. [travail de mémoire]. Grenoble : Université Grenoble.

BENVENISTE, É. (1966) : *Problèmes de linguistique générale 1*. Paris : Gallimard.

BENVENISTE, É. (1974) : *Problèmes de linguistique générale 2*. Paris : Gallimard.

BERRENDONNER, A. (1977) : « Le fantôme de la vérité. » In : *Linguistique et sémiologie*, n°4. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, p. 127-160.

BRUNOT, F. (1922) : *La pensée et la langue*. Paris : Masson.

CHARAUDEAU, Patrick (1992) : *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.

CHEVALIER, J.C. – BLANCHE BENVENISTE, C. – ARRIVE, M. – PEYTARD, J. (1964) : *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris: Larousse.

COHEN-TANNOUJJI – NOËL, É. (2003) : *Causalité et finalité*. Paris – Londres : EDP Sciences.

CORDER, S. P. (1981) : « Formal simplicity and functional simplification. » In: Andersen, R. (éd.) : *New dimensions in second language Research*. Rowley : Newbury House, p. 146-152.

CORDER, S.P. (1973) : *Introducing Applied Linguistics*. Harmondsworth, Middx.: Penguin.

CORMINBOEUF, G. (2009) : *L'expression de l'hypothèse en français. Entre hypotaxe et parataxe*. Bruxelles : De Boeck-Duculot.

COUFAL, J. (1982) : *Príčina ako protirečenie a metóda*. Bratislava : Pravda.

CREISSELS, D. (1995) : *Éléments de la syntaxe générale*. Paris : PUF.

DANEŠ, F. (1977) : « Zpracování souvětí v nové mluvnici češtiny.» In : *Slavica Slovaca* 12. Bratislava : SAV, p. 244-252.

DANEŠ, F. et al. (1987) : *Mluvnice češtiny III*. Praha : Academia 1987.

DECLÉS, J-P. – JACKIEWICZ, A. (2006) : « Abduction et prise en charge énonciative de la causalité. » [en ligne]. In : *Linx n° 54*. Disponible sur internet: <http://linx.revues.org/500> [page consultée le 11/11/2012].

DELATOUR, Y. et al. (1991) : *Nouvelle grammaire du français*. Paris : Hachette.

DI VITO, S. (2005) : « Quelques réflexions sur la causalité. » [document électronique]. In: *Interlingüística, n° 16*, p. 1137-1151.

DUCHÁČEK, O. – BARTOŠ, J. (1976) : *Grammaire du français contemporain*. Bratislava : SPN.

DUFLO, C. (1996) : *La finalité dans la nature. De Descartes à Kant*. Paris : PUF.

DUMONT, R. (2003) : « La coexistence du créole et du français en Haïti. » Document établi lors du colloque de Bussy Saint-Georges, 30 juin-3 juillet 2003 [document électronique]. Disponible sur internet: snoopy.bondy.ird.fr/ezpublish/.../AREC-F-Renaud%20Dumont.doc [page consultée le 11/09/2012].

DUPRIEZ, B. (2003) : *Les procédés littéraires*. Paris : Gradus.

DZIAK, V. – RABATINOVÁ, S. (2006) : « Konceptia polyfonickej teórie a možnosti jej využitia pri analýze kondicionálov v slovenčine.» In: Slančová, D., Bočák, M.,

Žarnovská, I. (éd.): *2. Študentská vedecká konferencia: zborník príspevkov*. Prešov : FF PU, p. 296-305.

DZIAK, V. – RABATINOVÁ, S. (2009) : « Temporálna súslednosť v podmienkových súvetiach na základe korpusových zistení. » In: Múcsková, G. (éd.) : *Varia. XVI. Zborník materiálov zo XVI. kolokvia mladých jazykovedcov (Častá-Papiernička 8. – 10. 11. 2006)*. Bratislava : Slovenská jazykovedná spoločnosť pri SAV, p. 86-97.

DZIAK, V. (2008) : *Komparatívno-kontrastívne aspekty slovenského a francúzskeho kondicionálu*. [diplomová práca]. Prešov : FF PU.

DZIAK, V. (2010) : « Koncepcia polyfonickej teórie a problematika modality v slovenčine a vo francúzštine. » In: Kováčová, V. : *Varia. XVII. Zborník materiálov zo XVII. kolokvia mladých jazykovedcov (Liptovská Osada – Škutovky 7. – 9. 11. 2007)*. Ružomberok: Katolícka univerzita v Ružomberku – Filozofická fakulta, Slovenská jazykovedná spoločnosť pri JÚLŠ SAV v Bratislave 2010, p. 115-120.

DZIAK, V. (2010) : « Les modalités allocutives dans les textes juridiques choisis. » In : *Romanica Olomucensia Vol. 22*, p. 101-108.

Encyclopedia of linguistics, Vol. 2. Oxford : Pergamon Press, p. 737-742.

FILIPOVIC, R. (1969) : « The choice of the corpus for the contrastive analysis of Serbo-Croatian and English. » In: *The Yugoslav Serbo-Croatian-English Contrastive Project B. Studies*. Zagreb: Institute of Linguistics University of Zagreb, p. 37-46.

FINDRA, J. (2008). « Z funkčných možností syntaktickej synonymie. » In : *Slovenská reč*, vol. 73, n° 1, p. 7-14.

FLÍDROVÁ, H. (1999) : « Nepravé vedľajšie vety v českej a ruskej gramatickej tradícii a jejich využití v ruském odborném styly. » In : *Rossica Olomucensia XXXVII*, p. 51-61.

Francúzsko-slovenský paralelný korpus. [en ligne]. Disponible en ligne : <http://korpus.juls.savba.sk/frask/>. [page consultée du 02/11/2011 au 15/04/2013].

FRAZIER, B. N. – GELMAN, S. A. – WELLMAN, H. M. (2009) : « Preschoolers' Search for Explanatory Information Within Adult–Child Conversation. » [en ligne]. In : *Child Development*, 80. Disponible sur internet :

<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC2784636/>. [page consultée le 16/1/2013].

FRIES, C. C. (1945) : *Teaching and Learning English as a Foreign Language*. Ann Arbor, MI: University of Michigan Press.

GARABÍK, R. – GIANITSOVÁ, L. – HORÁK, A. – ŠIMKOVÁ, M. (2004) : « Tokenizácia, lematizácia a morfológická anotácia Slovenského národného korpusu. » [en ligne]. Interný materiál. Disponible sur internet : <http://korpus.juls.savba.sk/publications>. [page consultée le 1/12/2012].

GARABÍK, R. (2005): « Levenshtein Edit Operations as a Base for a Morphology Analyzer. » In: Garabík, R. (éd.) : *Computer Treatment of Slavic and East European Languages*. Bratislava : Veda, p. 50-58.

GARABÍK, R. (2006) : « Slovak morphology analyser based on Levenshtein edit operations. » In : Laclavík, M., Budinská, I., Hluchý, L. (éds.) : *1st Workshop on Intelligent and Knowledge oriented Technologies. Proceedings of the WIKT'06 conference*. Bratislava : Institut of Informatics SAS, p. 2-5.

GARDE, P. (1991) : « Analyse et synthèse dans la subordination circonstancielle (russe et français). » In : Stammerjohan, H. (éd.) : *Analyse et synthèse dans les langues slaves et romanes*. Tübingen : Gunter Narr Verlag, p.49-60.

GARDES-TAMINE, J. (1998) : *La Grammaire 2. Syntaxe*. Paris : Colin.

GAST, V. (2011). « Contrastive analysis: Theories and methods. » [en ligne]. In: Kortmann, B. – J. Kabatek (éds.): *Dictionaries of Linguistics and Communication Science: Linguistic theory and methodology*. Berlin: Mouton de Gruyter. Disponible sur internet:

http://www.personal.uni-jena.de/~mu65qev/papdf/contr_ling_meth.pdf [page consultée le 7/1/2013].

GELLERSTAM, M. (1996) : « Translations as a source for cross-linguistic studies. » In : Aijmer, K., Altenberg, B. et Johansson, M. (éds.) : *Languages in Contrast. Papers from a symposium on text-based cross-linguistic studies in Lund*. Lund : Lund University Press, p. 53-62.

GREPL, M. – KARLÍK, P. (1986) : *Skladba spisovné češtiny*. Praha : SPN.

GREPL, M. – KARLÍK, P. (1998) : *Skladba češtiny*. Olomouc : Votobia.

GREPL, M. (1967) : *Emocionálně motivované aktualizace v syntaktické struktuře výpovědi*. Brno: Universita J. E. Purkyně.

GREPL, M. (1977/1978) : « Souvětí v sémanticky orientovaném popisu syntaxe. » In : *SPFFBU A 25/26*. p. 7-29.

GREVISSE, M. (2005) : *Le bon usage. Grammaire française*. 13^e édition, Refondu par André Goosse. Paris : Duculot.

GROSS, G. – NAZARENKO, A. (2004) : « Quand la langue cause : contribution de la linguistique à la définition de la causalité. » [en ligne]. In : *Intellectica vol. 1, n° 38*, p. 15-41. Disponible sur internet:

http://intellectica.org/SiteArchives/archives/n38/n38_table.htm [page consultée le 27/12/2012].

GROSS, G. – PRANDI, M. (2004) : *La finalité. Fondements conceptuels et genèse linguistique*. Bruxelles: De Boeck.

GROSS, G. et al. (2009) : *Sémantique de la cause*. Leuven-Paris : Peeters.

HAMON, S. – AMY, M. – ANSCOMBRE, J-C. (2006) : « Présentation. » [en ligne]. In : Hamon, S., Amy, M. (dir.) : *LINX – Revue des linguistes de l'Université Paris Ouest*

Nanterre *La Défense*, n° 54, 2006. p. 11-17. Disponible sur internet : <http://linx.revues.org/490>. [page consultée le 19/10/2012].

HRUŠOVSKÝ, I. (1979) : « Kategória kauzality a kategória bytia. » In : *Filozofia*, vol. 34, n° 3, p. 364-368.

HUME, D. : « La critique de la causalité. » [en ligne]. In : *Encyclopaedia universalis*. Disponible sur internet : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/david-hume/3-la-critique-de-la-causalite/> [page consultée le 13/1/2013].

JACKIEWICZ, A. (1999) : « Causalité et prise en charge énonciative. » In : *Études Cognitives*, n° 3. Varsovie : Académie Polonaise des Sciences, p. 249-269.

JACKIEWICZ, A. (2004) : « La causalité dans la langue: une question de point(s) de vue. » In : *Intellectica* vol. 1, n° 38, p. 43-67. Disponible sur internet : http://intellectica.org/SiteArchives/archives/n38/n38_table.htm [page consultée le 27/12/2012].

JAMES, C. (1980) : *Contrastive Analysis*. London: Longman.

JOHANSSON, S. (1998) : « On the role of corpora in cross-linguistic research. » In: Johansson, S. – Oksefjell, S. (éds.): *Corpora and Cross-Linguistic Research. Theory, Method, and Case Studies*. Amsterdam/Atlanta: Rodopi, p. 1-24.

JOHANSSON, S. (2000) : « Contrastive Linguistics and Corpora. » [en ligne]. In: *Reports from the project Languages in Contrast*. Disponible sur internet: <http://www.hf.uio.no/german/sprik> [page consultée le 15/9/2012].

KARLÍK, P. – NEKULA, M. – RUSÍNOVÁ, Z. (1995) : *Příruční mluvnice češtiny*. Praha : Nakladatelství Lidové noviny.

KÁŠOVÁ, M. – RABATINOVÁ, S. – DZIAK, V. (2006) : « Výskum kondicionálu préterita. » In: Sokolová, M., Ivanová, M. (éds.) : *Sondy do morfosyntaktického výskumu slovenčiny na korpusovom materiáli*. FF PU, p. 61-76.

KINSKÁ, I. (2010) : *Pragmatická analýza syntaktických konstrukcí typu „jestliže a, (tak) b“*. [diplomová práce]. Brno : FF MU.

KISTLER, M. (2004): « La causalité dans la philosophie contemporaine. » [en ligne]. In : *Intellectica vol. 1, n° 38*, p. 139-185. Disponible sur internet : http://intellectica.org/SiteArchives/archives/n38/n38_table.htm [page consultée le 27/12/2012].

KOČIŠ, F. (1984) : « Príčinnosť a príčinnostné príslovkové určenia. » In : *Jazykovedný časopis, vol. 35, n° 2*, p. 70-76.

KÖNIG, E. (2011). « The place of contrastive linguistics in language comparison. » Freiburg: Institute of Advanced Studies. Reproduit par Dieter Stein. [en ligne]. Disponible sur internet: <http://projectlingu.wordpress.com/2012/01/03/contrastive-linguistics-and-its-relationship-to-typology-and-dialectology/> [page consultée le 19/12/2012].

KRATSCHEMER, A. (1998) : « Causalité et explication: vers une nouvelle approche. » [document électronique]. In : *Revue Romane, Bind 33*. p. 171-208. Disponible sur internet : http://img.kb.dk/tidsskriftdk/pdf/rro/rro_0033-PDF/rro_0033_94888.pdf [page consultée le 7/1/2013].

LADO, R. (1957) : *Linguistics across cultures: Applied linguistics for language teachers*. Ann Arbor, MI: University of Michigan Press.

LAURENDEAU, P. (2004) : « Modalité, opération de modalisation et mode médiatif. » In : Delamotte-Legrand, R. (dir.) : *Les médiations langagières, Vol.1 : Des faits de langue aux discours*. Rouen : Publications de l'Université de Rouen, p. 83-95.

LE PESANT, D. (2005) : « Causalité et concession. » In : Choi-Jonin, Bras, Dagnac & Rouquier (éds) : *Questions de classification en linguistique. Mélanges offerts au Professeur Christian Molinier*. Bern : Peter Lang, p. 195-209.

LINX – Revue des linguistes de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, n° 54, 2006 intitulé La cause : approche pluridisciplinaire. [en ligne]. Hamon, S., Amy, M. (dir.). Disponible sur internet : <http://linx.revues.org/487> [page consultée le 15/9/2012].

MOESCHLER, J. – AUCLIN, A. (2005) : *Introduction à la linguistique contemporaine.* Paris : Armand Colin.

MOESCHLER, J. – DE SPENGLER, N. (1981) : « Quand même : de la concession à la réfutation. » In : *Cahiers de linguistique française, n° 2.* Genève : Unité de linguistique française, Université de Genève, p. 93-112.

MOESCHLER, J. – DE SPENGLER, N. (1982) : « La concession ou la réfutation interdite, approches argumentative et conversationnelle. » In : *Cahiers de linguistique française, n° 4.* Genève : Unité de linguistique française, Université de Genève, p. 7-36.

MOESCHLER, J. (2003) : « L'expression de la causalité en français. » [en ligne]. In : *Cahiers de Linguistique Française 25.* Disponible en ligne : http://www.academia.edu/614326/_Lexpression_de_la_causalite_en_francais [page consultée le 11/11/2012].

MOREL, M-A. (1996) : *La concession en français.* Paris-Gap : Ophrys.

NAZARENKO, A. (2000) : *La cause et son expression en français.* Paris : Ophrys.

NEVEU, F. (2004) : *Dictionnaire des sciences du langage.* Paris: Armand Colin.

NIŽNÍKOVÁ, J. (1994a) : *Praktická príručka slovenskej syntaxe.* Prešov : Slovacontact.

NIŽNÍKOVÁ, J. (1994b) : *Zo slovenskej skladby.* Prešov : FF UPJŠ.

NIŽNÍKOVÁ, J. (2001) : *Vetné modely v slovenčine.* Prešov : FF PU.

OOI, V.B. (1998) : *Computer corpus lexicography.* Edinburgh: Edinburgh U.P.

ORAVEC, J. – BAJZÍKOVÁ, E. (1986) : *Súčasný slovenský jazyk. Syntax*. Bratislava : SPN.

ORAVEC, J. (1978) : *Náčrt slovenskej skladby pre vysokoškolákov*. Bratislava : SPN.

PLATON : *Timée ou de la nature. 29a*. [en ligne]. Ouvre numérisée par Marc Szwajcer

Disponible sur internet :

<http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/platon/cousin/timee.htm> [page consultée le 12/1/2013].

RAWOENS, G. (2008) : « Les corpus bilingues et la linguistique contrastive: une étude de constructions causatives basée sur un corpus parallèle néerlandais-suédois. » In: *JADT 2008 : actes de 9e Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, p. 971-980.

RIEGEL, M. et al. (1996) : *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.

RINGBOM, H. (1994) : « Contrastive analysis. » In: Asher, R.E., Simpson, J. M. Y. (éds.) : *Encyclopedia of linguistics, Vol. 2*. Oxford: Pergamon Press, p. 737-742.

ROSEN, A. (2005) : « In Search of the Best Method for Sentence Alignment in Parallel Texts.» In : Garabík, R. (éd.) : *Computer Treatment of Slavic and East European Languages*. Bratislava: Veda, p. 174-185.

RUŽIČKA, J. (dir.) et al. (1966) : *Morfológia slovenského jazyka*. Bratislava : Vydavateľstvo SAV.

ŠABRŠULA, J. (1976) : *Základy francouzské skladby*. Praha : SPN.

ŠABRŠULA, J. (1986) : *Vědecká mluvnice francouzštiny*. Praha : Academia.

SAJAVAARA, K. (1981) : « Contrastive linguistics past and present and a communicative approach. » In: Fisiak, J. (éd.) : *Contrastive Linguistics and the Language Teacher*. Oxford : Pergamon Press, p. 33-56.

SHIBATANI, M. (1976) : « The grammar of causative constructions: A conspectus. » In : Shibatani, M. (éd.) : *Syntax and Semantics*, vol. 6. New York : Academic Press, p. 1-40.

ŠMILAUER, V. (1969) : *Novočeská skladba*. 2. vyd. Praha : SPN.

ŠMILAUER, V. (1972) : *Učebnice větného rozboru*. Praha : SPN.

SOKOLOVÁ, M. (1995) : *Kapitolky zo slovenskej morfológie*. Prešov : Slovacontact.

SOKOLOVÁ, M. – IVANOVÁ, M. (2006) : *Sondy do morfológického výskumu slovenčiny*. Prešov: FF PU 2006.

STEIN, A. (2003) : *French TreeTagger Part-of-Speech Tags*. [en ligne]. Disponible sur internet: <http://www.ims.uni-stuttgart.de/institut/mitarbeiter/schmid/french-tagset.html> [page consultée le 22/11/2011].

SUMMERS, D. (1996): « Computer Lexicography: the Importance of Representativeness in Relation to Frequency. » In : Thomas, J. – Short, M. (éds.): *Using Corpora for Language Research*. Harlow: Longman, p. 260-66.

ŠPAŇÁR, J. – HORECKÝ, J. (1993) : *Latinská gramatika*. Bratislava : SPN.

ŠVIHRANOVÁ, B. (1978) : « Kauzálne vzťahy v jazyku. » In : *Jazykovedný časopis*, vol. 29, n° 1, p. 60-68.

ŠVIHRANOVÁ, B. (1983) : « Niektoré lingvistické aspekty kauzality. » In : *Jazykovedný časopis*, vol. 34, n° 1, p. 48-57.

SVOBODA, K. (1972) : « Souvětí spisovné češtiny. » In : *Philologica, Monographia XLIII*. Praha.

TARABA, J. (2008) : *Francúzska gramatika*. Bratislava : SPN.

TEUBERT, W. (1996) : « Comparable or Parallel Corpora. » In : *International Journal of Lexicography* 9, p. 218-237.

THOMAS D'AQUIN : *La somme de théologie. Tome I.* [en ligne]. Disponible sur internet : <http://bibliotheque.editionsduceref.fr/par%20page/1408/TM.htm> [page consultée le 12/1/2013].

TRÁVNÍČEK, F. (1951) : *Mluvnice spisovné čestiny. Skladba.* Praha : Slovanské nakladatelství.

VASILŠINOVÁ, D. – GARABÍK, R. (2007) : « Parallel French-Slovak Corpus. » In: Levická, J., Garabík, R. (éds.) : *Computer Treatment of Slavic and East European Languages. Proceedings of the conference Slovko 2007.* Brno : Tribun, p. 261-266.

VASILŠINOVÁ, D. – GARABÍK, R. (2009) : « Francúzsko-slovenský paralelný korpus. » In: Múcsková, G. (éd.) : *Varia. XVI. Zborník materiálov zo XVI. kolokvia mladých jazykovedcov (Časť-Papiernička 8. – 10. 11. 2006).* Bratislava : Slovenská jazykovedná spoločnosť pri SAV, p. 526-531.

WAGNER, R.L. – PINCHON, J. (1962) : *Grammaire du français classique et moderne.* Paris : Hachette.

WILMET, M. (2007) : *Grammaire critique du français.* Bruxelles : De Boeck.

Dictionnaires

Dictionnaire de Linguistique et des sciences du langage (1994). Paris : Larousse.

Dictionnaire des synonymes (1996). Paris : Hachette.

Krátky slovník slovenského jazyka 4. (2003). Bratislava : Veda.

Le Nouveau Petit Robert (2003). Paris : Dictionnaires Le Robert.

Petit Larousse Illustré (1990). Paris : Larousse.

Pravidlá slovenského pravopisu 3. (2000). Bratislava : Veda.

Slovník slovenského jazyka (1959 – 1968). Bratislava: Vydavateľstvo SAV.

www.petitdico.fr [en ligne].